

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Comprend des textes en anglais.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

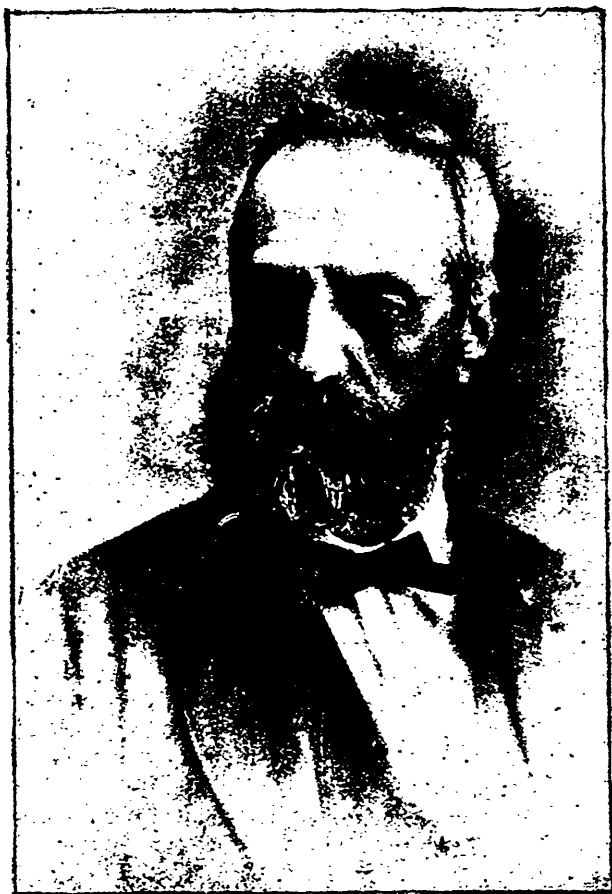
10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille.

C.-J. MAGNAN

Rédacteur-en-chef



L'HONORABLE C.-E. BOUCHER DE BOUCHERVILLE

Né à Boucherville le 4 mai 1822. Descend de Pierre Boucher, ancien gouverneur de Trois-Rivières. A fait ses études classiques chez les Sulpiciens, à Montréal, et ses études médicales, à Paris, où il a été reçu médecin. Député de Chambly à l'Assemblée législative de Québec de 1861 à la Confédération. En 1867, il est appelé au Conseil législatif. Deux fois premier ministre de sa province: en 1874 et en 1891. Ministre de l'Instruction publique en 1874. Nommé sénateur en 1879.

AUX LECTEURS

Nous prenons la liberté d'offrir à nos lecteurs *cent pages* de matière à lire, le tout orné de *vingt gravures* choisies.

Les abonnés réguliers (c'est-à-dire ceux qui ont payé leur abonnement) recevront, gratuitement, en même temps que la présente livraison, un *Supplément-Tableau*, grand format, qui sera utile aux instituteurs et aux institutrices qui désirent enseigner la lecture du latin à ceux de leurs élèves qui savent déjà lire couramment le français. Au point de vue paroissial, il importe de mettre les élèves des écoles en mesure de prendre part aux offices religieux dans la langue même de l'Église.

Ce *Supplément* sera adressé à ceux qui s'abonneront à l'*Enseignement primaire* d'ici au premier mai prochain. Les nouveaux abonnés recevront aussi toutes les livraisons parues depuis la transformation de la revue.

Dans notre prochaine livraison, nous publierons une notice biographique, accompagnée d'un portrait, sur chacun des inspecteurs des écoles catholiques de la province de Québec. Cette démarche sera certainement agréable au corps enseignant, qui n'a jamais eu d'ami plus sincère que l'inspecteur d'écoles.

Nos confrères de la grande presse se montrent toujours très aimable à l'égard de l'*Enseignement primaire*. Nous les en remercions sincèrement. Très souvent les articles et les études que nous publions sont reproduits par les journaux; à ceci nous n'avons rien à redire, au contraire. Cependant, on nous obligerait infiniment en indiquant que ces travaux sont empruntés à l'*Enseignement primaire*.

La Revue-Volume est une puissance plus forte que la presse quotidienne. Mise au service du Bien, du Beau et du Vrai, elle peut accomplir en cinq ans ce que les publications genre-gazette ne feraient pas en vingt cinq.

Dans la prochaine livraison, nous publierons le compte-rendu de la cent-sixième réunion pédagogique des instituteurs catholiques de Montréal. Ce document, qui est de la plume de notre ami M. N. Brisebois, professeur à l'Académie commerciale catholique et secrétaire de l'Association des instituteurs de la métropole, est intéressant au plus haut point.

Nous remettons la *Bibliographie* à la prochaine livraison, car nous n'avons pas eu le temps de lire tous les ouvrages qu'on a bien voulu nous adresser.

Une parole profonde du grand peintre Rubens :

“ Faites bien, vous aurez des jaloux ; faites mieux, vous les confondrez ”.

L'*Enseignement primaire* sympathise de tout cœur au nouveau deuil qui vient d'éprouver si cruellement l'ex-premier ministre de la province de Québec, l'honorable M. Flynn. au ; de ses enfants, Mlle Eveline, est décédée le 12 du mois dernier à l'âge de 21 ans. epuis douze mois, c'est la troisième de ses filles que M. Flynn va conduire au cimetière.

Tous ceux qui connaissent le distingué député de Gaspé savent combien cet homme Était chérît son foyer. Chez l'honorable M. Flynn, le tribun n'a jamais dominé l'époux odèle, le père vraiment chrétien. Aussi, les consolations que procure la foi ne manquent s à l'ancien premier ministre qui est un croyant sincère et courageux.

PÉDAGOGIE

LE COTÉ PÉDAGOGIQUE DE L'ENCYCLIQUE "AFFARI VOS"

Dans l'admirable encyclique que Léon XIII vient d'adresser aux archevêques du Canada, il y a un passage qui a frappé tout particulièrement les esprits sérieux. C'est celui-ci :

" Il est un autre point qui appelle encore vos communes sollicitudes. C'est que, par votre autorité et avec le concours de ceux qui dirigent les établissements d'éducation, on élabore, avec soin et sagesse, tout le programme des études, et que l'on prenne surtout garde de n'admettre aux fonctions de l'enseignement, que des hommes abondamment pourvus de toutes les qualités qu'elles comportent, naturelles et acquises. Il convient en effet, que les écoles catholiques puissent rivaliser avec les plus florissantes, par la bonté des méthodes de formation et par l'éclat de l'enseignement. Au point de vue de la culture intellectuelle et du progrès de la civilisation, on ne peut que trouver beau et noble le dessein conçu par les provinces canadiennes de développer l'instruction publique et d'en élever de plus en plus le niveau, et d'en faire ainsi une chose toujours plus haute et plus parfaite. Or, nul genre d'étude, nul progrès du savoir humain qui ne puisse si pleinement harmoniser avec la doctrine catholique".

Voilà en dix lignes l'éloge le plus complet et le plus autorisé qui ait jamais été fait de la pédagogie.

En promulguant l'encyclique *Affari vos*, Mgr l'archevêque de Cyrène a insisté sur ce passage du document papal. Nous espérons que l'exemple sera suivi par tous ceux qui sont en mesure de contribuer au progrès de l'enseignement élémentaire.

Dans le passé, on a peut-être un peu trop négligé la partie pédagogique de l'école primaire. Jusqu'à ces dernières années, il n'était pas rare d'entendre des personnes instruites, fort intelligentes, du reste, se moquer de la pédagogie. Il a fallu à nos éducateurs une lutte de plusieurs années pour mettre cette science, base de l'éducation, sur un pied d'égalité avec les autres matières du programme d'examen aux brevets de capacité. Et aujourd'hui même, est-ce que tous ceux qui coopèrent de près ou de loin à l'œuvre de l'éducation primaire prennent la peine de se mettre au courant des notions si importantes de la pédagogie élémentaire.

La réconciliation des *classiques* et des *pédagogistes* est encore en partie à faire dans la province de Québec. Pourtant, il est certain que les maîtres de l'enseignement secondaire et les maîtres de l'enseignement primaire travaillent au triomphe d'une cause commune : celle de l'éducation complète du peuple.

Plus que cela, en certains quartiers, on nie encore la nécessité de la pédagogie. Chacun s'arroge le droit de parler d'enseignement, comme si tout le monde était en mesure de parler pertinemment d'éducation.

On a même nié— que ne nie-t-on pas en ce monde—la nécessité des études pédagogiques. On est allé jusqu'à prétendre que les instituteurs et les institutrices n'avaient pas besoin de formation professionnelle ; que pour enseigner les connaissances élémentaires à de jeunes élèves, le maître et la maîtresse en savaient toujours assez long !

Il y a cinquante ans à peine, en Europe, la pédagogie était un mot mal sonnante, pris pour ainsi dire en mauvaise part. Il n'en est plus ainsi de nos jours. Ce terme a une portée considérable à présent dans la langue française. Il permet de rendre une foule d'idées qu'on avait trop négligées dans le passé.

L'étude approfondie de la pédagogie élève l'esprit des instituteurs, elle élargit leur horizon. Elle ne se contente pas de leur donner des procédés, des règles et des formules : elle apprend réellement à penser. En résumé, la pédagogie fait voir la profession d'instituteur sous un jour nouveau ; elle démontre que l'art de l'enseignement repose sur une véritable science qui est toujours en progrès.

On s'imagine trop souvent, chez nous, qu'il suffit de savoir une chose pour pouvoir l'enseigner. Il est évident, cependant, que *savoir* et *savoir-enseigner* sont deux choses bien différentes. Le *savoir-faire* requiert la connaissance des saines méthodes et la formation spéciale qui donne le pouvoir " d'éveiller et d'intéresser l'esprit ", de commander l'attention et, par le fait même, de soumettre toutes les facultés intellectuelles des enfants à l'influence du maître.

Qu'il disait vrai cet évêque américain (1) qui adressait ce conseil éloquent à ses compatriotes catholiques :

" Il nous est permis d'espérer que nous sommes tout près du jour où l'on considérera comme criminel le fait de confier les enfants à ceux qui ignorent la science et l'art de l'éducation. Comme le prêtre et le médecin, l'instituteur doit avoir une formation spéciale et, par conséquent, il doit y avoir des écoles de pédagogie, comme il y a des collèges de théologie et de médecine. L'école normale est aussi essentielle au système d'éducation que l'école élémentaire, le collège ou l'université. Les nombres et les majorités ont chez nous une influence si absolue sur l'opinion publique, que nous oublions aisément que ces nombres et ces majorités n'ont aucune relation avec la vérité, la justice, la religion et la civilisation. En éducation, ne doit-on pas considérer principalement la bonté des écoles que nous avons, plutôt que d'en calculer le nombre " ?

Nous soumettons ces nobles paroles aux classes dirigeantes de notre pays. Que ceux qui sont à la tête de la société se pénétre bien de l'importance des

(1) Mgr Spaulding, évêque de Péoria. La citation qui suit est empruntée à une étude sur *Les écoles normales catholiques*. Cette étude a été traduite par M. l'abbé Rouleau, principal de l'École normale Laval, et publiée en 1893 dans une brochure intitulée : *Notice sur l'École normale Laval pour l'Exposition de Chicago*.

études pédagogiques ; qu'ils tendent la main aux humbles travailleurs de la plaine qui creusent péniblement le sillon : voilà la vraie manière d'obéir au désir du chef de l'Église, et le plus sûr moyen de résoudre efficacement le problème scolaire en fortifiant l'enseignement confessionnel.

C'est à l'accomplissement de cette grande et noble tâche que l'*Enseignement primaire* consacrerait tous ses efforts.

C.-J. MAGNAN.

“ MENS SANA IN CORPORE SANO ” (1)

Telle est la formule qui exprime la perfection terrestre de l'homme considéré strictement au point de vue de sa nature. Illuminez cet esprit sain par la foi, soumettez ce corps sain aux lois de la morale chrétienne et vous aurez atteint la perfection que Dieu exige de la masse des fidèles. C'est cette perfection, que l'Église nous fait demander par l'intercession de la sainte Vierge : *Accordez-nous, Seigneur, la grâce de jouir d'une perpétuelle santé de l'âme et du corps* (2). Le corps a une influence naturelle sur l'esprit, si bien que saint Thomas nous rappelle souvent que la connaissance intellectuelle requiert absolument l'opération préalable de nos sens (3). De là l'importance primordiale de pouvoir et de diriger l'école de manière que la vie et la santé des enfants y trouvent les éléments requis à leur conservation et à leur développement (4). Si les fondateurs des ordres religieux, même les plus sévères, ont cru devoir insérer dans leurs règles—destinées cependant à régir des *hommes faits*—les détails les plus minutieux qui intéressent la santé des sujets, personne ne doit être surpris de l'importance que tous les hommes, un peu soucieux de l'instruction primaire, donnent à cette partie de la pédagogie qui s'occupe des conditions hygiéniques nécessitées à l'école primaire par la faiblesse, l'inexpérience et l'état de croissance de l'enfant.

C'est par cette éducation physique que je commence l'explication du *Tableau des Facultés* publié dans l'*Enseignement primaire* de janvier dernier. Personne n'en doit être surpris. L'ouvrier voit tout d'abord à la perfection de ses outils.

La santé se conserve et le développement corporel s'effectue par la faculté végétative qui est la source de la vie. L'école ne peut pas se substituer à la nature qui opère en dehors même de notre conscience. Qu'elle fournisse à l'enfant un milieu où il trouve les éléments nécessaires à sa croissance et à sa

(1) *Un esprit sain dans un corps sain* (Juvénal).

(2) Office de la sainte Vierge.

(3) *Nihil est in intellectu quin prius fuerit in sensu.*

(4) C'est la base, et il faut qu'elle soit solide pour qu'on puisse y élever une *construction durable*. L'empire, figuré par la statue de Nabuchodonosor, eut subsisté n'eût été que l'argile de ses pieds.

vitalité, qu'elle prévienne les écarts qui pourraient entraver ou fausser son développement normal, et elle aura accompli son devoir en ce qui concerne l'éducation physique. L'école commune n'est pas un gymnase et, dans notre pays, elle n'est qu'un externat. Les élèves n'y restent tout au plus que de neuf heures du matin à quatre heures du soir. Il y viennent pour se livrer, non à des jeux athlétiques, mais à des exercices intellectuels et moraux. Il y a une tendance néfaste à substituer à l'enseignement régulier et aux méthodes psychologiques, la complexité des aménagements et la somptuosité des locaux comme critères d'appréciation. Cette réserve faite, mettons la question au point.

Le développement naturel et la santé de l'enfant réclament de l'*air pur*, de l'*espace*, de la *lumière* et du *mouvement*. On ne doit pas les lui marchander à l'école primaire.

L'air pur est un agent essentiel de la vie et la première condition d'une bonne santé. On doit y pourvoir avec d'autant plus de soin que ceux qui séjournent dans un appartement où l'air se vicie graduellement ne s'en aperçoivent que par les troubles physiques qui en sont les effets : l'inattention, la langueur, les maux de tête, la lourdeur, le vertige, les nausées, etc., etc. Les angines et les dyspepsies dont souffrent les instituteurs sont bien souvent causées par le mauvais air de leur salle de classe.

Pas d'air pur sans espace convenable. Même en supposant que la salle ait été parfaitement ventilée avant l'ouverture de la classe, si l'espace n'est pas proportionné au nombre d'enfants, l'air pur sera bientôt absorbé ou souillé par les émanations provenant de la respiration, des vêtements, de la transpiration, etc., etc. La lumière est non seulement un agent essentiel de la vie, mais elle est aussi un dépuratif énergique, et c'est à ces deux points de vue que l'on doit en apprécier l'importance.

Les enfants ont un besoin impérieux de mouvement. C'est la raison physique de leur fatigue, lorsqu'on les force à garder longtemps la même position. Les muscles, les nerfs, tous leurs organes, ne se développent que sous l'heureuse influence d'un *va-et-vient* continu. L'instituteur ne pourrait contraindre excessivement cette activité — parfois encombrante — sans exposer la santé et même la vie de l'enfant.

Voilà les quatre facteurs nécessaires de l'éducation physique. Je le répète, on ne doit pas les marchander à l'enfant. C'est la nécessité de fournir ces éléments en une grande mesure, qui doit guider dans le choix du site, la fixation de l'étendue du terrain, la construction, la distribution, l'aménagement et la tenue des bâtiments scolaires.

Quelle est la nature d'un site convenable à une école ? Les docteurs Labit et H. Polin, médecins des plus distingués de Paris, la décrivent comme suit : " On recherchera un terrain isolé, éloigné, dans les limites convenables, des agglomérations et des rues étroites, vaste, dégagé de tout voisinage

de constructions élevées et d'arbres touffus... On préférera s'éloigner un peu du centre du village que de sacrifier l'une quelconque des exigences dont l'énumération précède... (1).

Parlant spécialement des écoles de ville les mêmes auteurs disent : " Les règles suivantes sont celles que ne doit faire fléchir aucune considération. Le terrain sera élevé, d'accès facile, dégagé des constructions environnantes, dont les plus élevées seront séparées de la future école par une distance double de leur hauteur ; éloigné de tout hôpital, de toute caserne, de tout grand hôtel, marché public, abattoir, établissement industriel, bruyant ou insalubre, puisard d'absorption, ruisseau stagnant... ".

Quant à l'étendue du sol, on demande en France et en Allemagne, pour les écoles primaires, à peu près 30 pieds carrés par élève. Guidés toujours par le même principe qu'il faut à l'enfant de l'air, de l'espace et de la lumière, les auteurs qu'on vient de citer, ajoutent :

" Les internats doivent être transférés hors des villes : il doit en être ainsi des écoles normales, et, l'objection tirée de la difficulté, dans ce système, d'alimenter l'école annexe se résoudra, si l'on construit à peu de distance d'un village et qu'on se contente d'écoles à une seule classe ; ainsi encore des lycées ".

Quelle est la quantité d'air requise dans une salle de classe ?

" On estime, dit Charbonneau, que ce n'est pas trop de 3 à 4 mètres (2) cubes d'air par élève, pour les trois heures consécutives que doit durer une classe. Si la salle n'était pas de dimensions suffisantes, il faudrait renouveler l'air de temps en temps, au moyen de vasisas placés au haut de chaque croisée, de manière que le courant d'air passât au-dessus de la tête des enfants sans les atteindre, condition de la plus haute importance ".

" Si l'on veut que le travail de l'école se fasse bien, il est essentiel de fournir constamment de l'air pur, et cela, sans exposer les enfants aux courants " (Joseph Landon, F. G. S.)

Si l'air est vicié, les enfants deviennent lourds et stupides, le maître, sentant que ses efforts sont peu fructueux, est exposé à devenir irritable et brusque. Le travail est aussi en souffrance que la santé. Que l'attention du maître en entrant en classe et en en sortant, se porte donc sur l'état sanitaire du local. La ventilation est généralement très étroitement liée au chauffage. Une chambre trop chauffée porte à l'engourdissement, aux maux de tête ; une chambre trop froide cause des malaises qui rendent les élèves inattentifs à la leçon.

La température d'une classe ne devrait pas s'abaisser au-dessous de 60° F., ni s'élever au-dessus de 65°. Chaque classe devrait avoir un thermomètre. Sans cette précaution, il est à peu près impossible de régler sûrement le chauffage. La chaleur doit évidemment être distribuée également dans

(1) L'Hygiène scolaire, par les docteurs Labit et H. Polin.

(2) Neuf ou douze pieds.

toutes les parties de la chambre et les changements de température ne doivent pas être brusques.

Pour les classes élémentaires, le Département de l'Éducation de Londres exige que la salle soit assez grande pour que chaque enfant ait en moyenne une superficie de 8 pieds et un volume d'air de 80 pieds, c'est le *minimum*. Chaque enfant devrait avoir, en général, un volume d'air de 120 pieds (Landon). La forme la plus convenable pour une salle de classe est celle d'un rectangle qui permettrait de placer tous les élèves entre leurs pupitres et celui du maître. La hauteur devrait être au moins de 10 pieds pour une chambre d'une capacité de 40 à 50 élèves.

Quant à la lumière, tous les auteurs reconnaissent unanimement les règles suivantes : Une salle de classe doit être parfaitement éclairée, sinon, en temps nuageux, les enfants auront de la difficulté à voir, les yeux se fatigueront, la vue s'affaiblira, un éclairage défectueux peut même à la longue causer des déformations de l'œil et produire la cécité. Ces inconvénients sont de la plus grande gravité, mais ils ne sont pas les seuls. Une chambre à demi éclairée a une apparence triste et exerce une influence déprimante sur ceux qui y séjournent longtemps. La lumière doit être fixe : rien ne fatigue comme ces *clairs* et ces *obscurs* successifs qui produisent alternativement des contractions et des dilatations fréquentes de la pupille. La meilleure lumière doit venir de la gauche, à raison du travail incessant de la main droite, et les croisées ne doivent pas descendre plus bas que le niveau de la tête des élèves assis à leurs pupitres pour que la lumière ne frappe pas l'œil de côté : elle le fatiguerait. On doit voir avec plus d'attention encore à ce que l'enfant ne reçoive pas la lumière en face. Rien de plus dangereux qu'un rayon de soleil se projetant avec continuité dans les yeux ou sur la tête. L'ophtalmie et les maux de tête pourraient en être les conséquences à bref délai, et l'attention est impossible en pareille occurrence. Un arrangement judicieux des toiles ou des persiennes permet de jouir de la lumière solaire, sans en être ébloui ou brûlé.

Nos lecteurs me permettront de ne pas terminer ce premier article sur l'éducation physique, sans signaler à leur attention les règlements si judicieux du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique au sujet de *l'emplacement des maisons d'écoles, des maisons d'écoles elles-mêmes, du mobilier et des autres fournitures de l'école*.

MM. les Commissaires ou Syndics devraient lire et relire ces règlements qui ne sont pas assez généralement observés. Ils verraient de leurs yeux l'importance très grande que le Conseil de l'Instruction publique attache aux conditions hygiéniques des locaux scolaires, correspondraient plus fidèlement aux vues si sages du Comité catholique et prévendraient ainsi des accusations qui—pour rester justes—ne devraient frapper qu'un certain nombre de municipalités.

TH.-G. ROULEAU, ptre.

(à suivre)

LES TRAVAUX MÉNAGERS A L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'INTRODUCTION DES TRAVAUX MÉNAGERS A L'ÉCOLE EST-ELLE DÉSIRABLE ?

(Rendons notre enseignement plus pratique)

Chacun sait que les travaux ménagers comprennent :

1° Les travaux à l'aiguille : tricots, couture, coupe et confection des effets de lingerie et des vêtements usuels, raccommodages, etc.

2° Les occupations du ménage proprement dites, telles que : entretien et tenue ordonnée de la maison et du mobilier, nettoyages divers et précautions hygiéniques, préparations culinaires faciles, etc.

3° La comptabilité domestique.

Il suffit de réfléchir à la destination de la plupart des jeunes filles, pour reconnaître la nécessité de leur enseigner ces travaux, et de les préparer à remplir convenablement au foyer domestique les devoirs de la femme que Fénelon considère, à juste titre, comme les fondements de la vie humaine.

Quelle est en effet cette destination, que seront bientôt ces jeunes filles ?

Ou religieuses ou mères de familles.

“ Mères de familles, riches ou pauvres, leur fonction propre n'est-elle pas de soigner, consoler, encourager leurs maris et leur enfants, de diriger la maison, de dépenser et d'épargner à propos, et de proportionner exactement la dépense au revenu ? . . . Il n'est personne ayant quelque expérience de la vie qui ne sache qu'une femme intelligente et soigneuse entretient à peu de frais l'aisance et la propreté dans la maison, tandis qu'une autre, avec des déboursés deux ou trois fois plus considérables, laisse tout à l'abandon, et ne donne à ceux qui l'entourent ni l'agrément, ni le confortable. Le mari a beau s'épuiser : l'argent s'en va de sa caisse plus vite qu'il n'y est venu, sans lui faire honneur ni profit. Peut-être même cet excès, ce désordre dans la dépense est-il le mal particulier de notre temps et la cause de cet appétit désordonné du gain et de ce peu de scrupule en affaires, que tous les gens sensés déplorent, et qu'on n'arrêtera pas tant qu'on ne sera pas parvenu à rendre quelque austérité à l'intérieur des familles.

“ . . . On se demande en vérité pourquoi nous employons tant d'argent et de peine à dresser les garçons pour le gain, quand nous dédaignons d'élever les filles pour l'art tout aussi difficile de la dépense et de l'épargne.

“ C'est être aveugle que de calculer la dot d'une fille en écus et de ne la point calculer en talent, en santé, en bonne humeur, en élévation d'esprit et de caractère (1) ”.

“ Personne, dit Ozanam (2), ne contestera l'influence d'une bonne administration sur la fortune d'une maison ; mais ce qui n'est que trop contesté, c'est le degré auquel une maîtresse de maison doit y prendre part. Il en est qui croiraient compromettre leur dignité en entrant dans les détails de leur ménage . . . D'autres y voient un assujettissement incompatible avec leur goût prononcé pour une vie oisive, inutile et semée de plaisirs . . . On en voit

(1) Jules Simon :—“ *L'école* ”.

(2) “ *La femme chrétienne* ”.

qui, pour décliner cette obligation, croient se justifier en avouant avec une certaine naïveté qu'elles n'y entendent rien... Lorsqu'on embrasse un état, n'est-ce pas pour en exercer les fonctions, et ne se rend-on pas coupable si on néglige de s'en instruire? Vous êtes riche, dites-vous : la fièvre du *paraître* ne vous illusionne-t-elle pas? en tout cas, le serez-vous demain?

“Vous vous déchargez sur vos serviteurs des soins ménagers, du gouvernement de votre maison : le pouvez-vous sans de graves inconvénients, sans laisser quelque chose en souffrance? Qui aura et où sera l'œil du maître?”

“Il vous faudra les diriger, ces serviteurs, tailler à chacun sa besogne, et veiller à ce qu'elle soit convenablement et à temps exécutée : comment le pourrez-vous si vous n'en connaissez rien, si vous ignorez aussi bien ce qui doit être fait, que la manière de le faire?”

“Votre maison ne ressemblera-t-elle pas bientôt à la cour du roi Pétaud?”

“D'ailleurs, il ne suffit pas de commander, il faut se mêler jusqu'à un certain point au travail de ses serviteurs, c'est l'unique moyen de leur donner du cœur, de les encourager au devoir.”

“Si autrefois l'on était mieux servi qu'aujourd'hui, sans avoir néanmoins un aussi nombreux domestique, c'est que les femmes étaient de véritables ménagères; elles s'adonnaient moins à tous ces petits ouvrages de futilité et de vanité, et ne croyaient pas s'avilir en portant leur part des travaux journaliers de leur maison.”

“C'est donc une obligation rigoureuse imposée par la religion à une femme chrétienne de s'occuper sérieusement du gouvernement de sa maison, et d'employer la meilleure partie de son temps à diriger son ménage, *et c'est là l'un des plus impérieux et des plus importants de ses devoirs d'état*”.

Religieuses, n'auront-elles pas aussi à diriger des enfants, à les instruire, à les préparer à la vie; en d'autres termes, à connaître ce qu'elles devront enseigner non seulement par la parole, mais encore et surtout par l'exemple?

Nous venons de le voir, quelle que soit sa condition, la science et l'amour des travaux domestiques doit être pour la femme une des plus importantes préoccupations, puisque de la pratique de ces travaux dépend en grande partie le bonheur et la prospérité des familles.

Il nous eût été facile de multiplier les citations : tous les peuples, toutes les religions, toutes les époques nous en eussent fournies. Mais à quoi bon, l'expérience de chacun ne témoigne-t-elle pas assez, trop peut-être, de cette vérité?

Il est donc essentiel, indispensable que toutes les femmes, TOUTES, connaissent au moins les plus usuels de ces travaux.

D'où l'obligation de leur enseignement.

Mais, dira-t-on : C'est à la mère de famille que revient cette tâche.

Oui, certes, et la religion aussi bien que la société lui en font un devoir sacré.

Aussi, de tout temps, dans notre Canada surtout, il s'est rencontré des mères modèles qui ont été fières et heureuses non seulement de former à la vertu le cœur de leurs enfants, d'ouvrir et de cultiver leur intelligence, mais

encore de les préparer aux exigences réelles de la vie. Par leur exemple, elles leur ont montré comment on fait régner au foyer la propreté, l'ordre, la santé ; comment on l'orne pour en rendre le séjour agréable et riant ; comment l'on s'efforce d'assurer à tous les membres de la famille, *le plus économiquement possible*, des appartements confortables, une alimentation saine et réparatrice, les divers agréments de la vie matérielle et sociale.

Toutefois, combien d'autres ne peuvent ainsi, même avec la meilleure volonté, se faire les institutrices de leurs enfants !

Sans doute, voilà l'idéal : l'instruction, l'éducation dans la famille et par la famille.

Mais cet idéal peut-il être généralement atteint ? Evidemment non : mille embarras, mille impossibilités s'y opposent. Et par suite, le grand nombre des parents se voient obligés de commettre à des étrangers l'instruction, l'éducation de leurs enfants.

D'où l'école, seconde famille.

Et puisque l'école, au moins dans une certaine mesure, est substituée aux parents, n'est-ce pas à elle à entreprendre, aussi *complètement* que possible, cette préparation à la vie des enfants qui lui sont confiés ? n'est-ce pas à elle à les élever comme l'eût fait une mère intelligente et dévouée, si le temps ou les circonstances le lui eussent permis ?

D'autres considérations militent en faveur de l'introduction à l'école des travaux ménagers.

Ne sont-ils pas spécialement opérants à développer chez la femme cette habileté, cette dextérité technique de la main si précieuse pour tous—qu'une éducation complète n'a pas le droit de négliger ?

Par leur nature et leur variété, ils plaisent et récréent ; c'est dire qu'ils feront aimer la classe ; et aussi qu'en procurant un repos utile au cerveau surmené par les études abstraites, ils lui rendront cette élasticité, cette fraîcheur, sans lesquelles plus d'un danger serait toujours à redouter. A ce point de vue, ce sont des dérivatifs, des soupapes de sûreté.

De plus, comme nous le verrons bientôt, l'expérience a prouvé qu'ils sont aussi des facteurs tout-puissants de culture intellectuelle et morale, et que, loin de nuire aux études générales, ils y aident efficacement en excitant le goût pour le travail et en exerçant énergiquement les facultés d'attention, de perception et d'intuition.

Cependant, il se rencontrera certaines personnes qui, tout en admettant ces vérités, n'en reconnaîtront pas l'urgence, ou qui, entrevoyant à cette introduction des difficultés matérielles insurmontables *d'après elles*, reculeront

jusqu'après la scolarité, voire même jusqu'après le *oui solennel*, l'étude des occupations domestiques.

Jusqu'après le mariage ! Comme il sera rationnel, opportun, comme il sera facile et loisible vraiment de commencer l'étude d'un rôle alors que le moment sera venu de le jouer !

Jusqu'après la scolarité ! Cette fois, examinons.

A ce moment, le pli de la vie n'est-il pas déjà bien accentué ? Les dispositions, les tendances, les inclinations, les préférences n'ont-elles pas déjà bien résolument trouvé leur direction ?

Sans doute, si le bon sens, des idées saines et fortes, une raison équilibrée, une intuition claire des nécessités et des devoirs futurs gouvernent notre jeune fille et motivent ses actions ; si l'attrait particulier, le goût naturel de la femme pour les travaux de son sexe n'ont pas été pervertis, obliérés par des influences fâcheuses, elles désirera se familiariser avec les occupations domestiques ; mais où les étudiera-t-elle sérieusement, méthodiquement ? A la maison ? Oui, si la mamam s'y entend : sinon, où ?

D'autre part, le savoir-faire, l'adresse manuelle, l'esprit d'ordre et de méthode ne se ressentiront-ils pas toujours de ce retard ?

Toutefois il n'y aurait alors que demi-mal.

Mais voici bien une autre supposition : si malheureusement les circonstances, les milieux, les camaraderies, ont insensiblement habitué notre jeune fille sinon à dédaigner, du moins à ne pas aimer ces travaux, qu'arrivera-t-il ? On ne fait bien que ce que l'on aime à faire : et se livrera-t-on avec plaisir à des occupations qu'on n'aura pas su apprendre à goûter dès l'enfance parce que, peut-être, on n'y aura pas été sollicitée ? Et le dégoût de ces travaux, résultante de leur ignorance, s'efforcera-t-on de le vaincre ?

D'ailleurs, admettra-t-on pour soi la nécessité future d'occupations dont on aura pu jusque-là se passer ?

Ne les trouvera-t-on pas trop peu *distinguées*, trop terre à terre ?

Et n'a-t-on pas à rêver beaucoup à autre chose à cet âge, à autre chose qui absorbe toutes les pensées, tous les instants !

Et puis, n'y aura-t-il donc pas dans la corbeille des servantes et des modistes ?

Avec M. N. Legendre (*Nos écoles*) " nous craignons que la jeune fille, une fois ses classes terminées, qu'elle ait été ou n'ait pas été graduée, ne s'en tienne aux connaissances acquises et ne regarde que d'un œil distrait et indifférent les horizons qui pourraient s'ouvrir à son intelligence. Elle restera ce qu'on l'a faite, elle vivra du capital gagné au couvent ; et c'est pourquoi il importe grandement qu'on lui fasse apprendre des choses utiles et pratiques, qu'on la prépare, en un mot, pour la vie réelle et non pour le nuage et les rêveries".

Autrement, elle courra le risque d'arriver au nouveau foyer avec des idées impossibles ou des aptitudes insuffisantes.

Alors... mais glissons sur les désillusions, les ennuis, les chagrins, les malheurs peut-être qu'une préparation correcte et rationnelle à la vie sérieuse sait toujours faire éviter.

* ** *

Concluons. C'est vers l'école à tous ses degrés, c'est vers nos couvents surtout que tournent leurs regards ceux qui veulent faire donner aux enfants, non seulement l'éducation morale et intellectuelle, mais encore qui désirent voir éveiller en nos jeunes filles l'esprit d'ordre, d'activité, d'économie, l'amour et la pratique des occupations ménagères.

Personne ne contestera la légitimité d'un tel vœu ; la question maintenant est de savoir dans quelle mesure et comment l'école y peut satisfaire.

C'est ce que nous nous proposons d'étudier le mois prochain.

CHS-A. LEFÈVRE.

TÉMOIGNAGE FLATTEUR

La révérende Mère St-Louis de Gonzague du Monastère des Ursulines de Clermont-Ferrand (Auvergne), directrice de l'*Echo de St-Alyre* écrivait ce qui suit, il y a quelques semaines, à un ami qui a eu la bonté de nous le communiquer pour l'*Enseignement primaire* :

“ L'*Enseignement primaire* a été fort goûté parmi nous. Je me suis fait un vrai plaisir d'introduire plusieurs de ses articles dans le programme d'une séance littéraire, et on les a hautement applaudis. ” Ce sont de bonnes paroles qui nous donnent du courage pour poursuivre la tâche ardue que nous avons entreprise.

UNE COMMANDE BIEN HONORABLE

Nous sommes heureux d'apprendre que le *Manuel des Bienséances*, publié par M. l'abbé Th.-G. Rouleau, est hautement apprécié, même en France. Les Révérendes Dames de Sion qui dirigent une des institutions enseignantes les plus en vue de Paris, viennent d'en faire une commande assez considérable. Elles veulent l'introduire dans leur pensionnat qui est fréquenté par les enfants de la classe élevée. “ Le tact et la délicatesse des expressions sont telles que nous ne pouvons trouver mieux de ce côté de l'Atlantique. Notre Mère générale vient de parcourir cet ouvrage pour arriver à l'heureuse conclusion de son excellence et vous prier d'agréer la commande qu'elle vous fait ”, écrit la révérende Mère, secrétaire de la Supérieure générale. Nous avons déjà apprécié le *Manuel des Bienséances* de M. le Principal de l'École normale. Nous le prions d'agréer nos félicitations pour le succès que son ouvrage obtient, même à Paris.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Le Bureau Central a décidé, lors de sa première réunion, que les candidats qui n'ont pas réussi sur quelques matières, à un examen antérieur devant les anciens bureaux, seront obligés de subir un nouvel examen sur toutes les matières du programme ; mais ceux qui, en vertu des anciens règlements, avaient droit de reprendre leur examen sans payer de nouveau ne seront tenus d'envoyer au secrétaire, comme droit d'examen, que la différence entre les sommes exigées par les règlements actuels et celles qu'ils ont déjà versées. Cette différence est d'une piastre pour le diplôme élémentaire et de deux piastres pour le diplôme modèle et le diplôme académique.

LES INCORRIGIBLES

Il ne manque pas d'éducateurs qui consentent à veiller sur eux, à chercher le meilleur moyen de faire une observation, à condition cependant que l'enfant y mette quelque bonne volonté. Une observation bien acceptée, passant immédiatement dans la pratique, aide singulièrement le professeur à s'acquitter de son rôle avec à propos et retenue.

Malheureusement, qu'ils sont rares ces enfants modèles qui reconnaissent leurs torts et admettent le bien fondé de l'observation ; aussi sommes-nous trop exclusifs quand nous divisons les élèves en bons et mauvais enfants. D'un côté ceux qui rendent inutile toute observation, parce qu'ils peuvent être proposés comme modèles à leurs camarades ; de l'autre, ceux qui cherchent une occasion pour éviter la surveillance et s'affranchir d'un devoir. C'est à peine si nous consentons à mettre entre ces deux extrêmes, comme trait d'union, les enfants légers surpris en défaut, qui acceptent l'air contrit et humilié la reprimande que nous jugeons à propos de leur adresser.

Nous nous occupons des premiers, nous supportons les autres. Nous prenons des ménagements pour les petits modèles, nous sabrons les récalcitrants. Je ne réclame pas le même traitement pour tous, mais je voudrais qu'on ne fût pas si pressé pour ranger un caractère difficile parmi les incorrigibles, qu'on ne considérât pas ces caractères difficiles comme rebelles à toute amélioration.

Que faut-il pour être incorrigible ? Les caractères entiers, quelque peu violents, fuyant la dissimulation, ont des chances de recevoir assez vite cette épithète qui les classe d'une façon définitive parmi ceux qu'il faudra supporter sans grand espoir de réussite. N'est-il pas à propos de se rappeler cette vérité philosophique que le mal absolu n'existe pas. Le défaut le plus repoussant cache encore sous sa difformité une bonté à l'état de germe : cette difformité n'est qu'une beauté amoindrie, cette caricature retient encore quelques lignes du dessin primitif. Il est même aussi juste de dire que parfois ce défaut n'est qu'une qualité outrée, cette dissipation n'est qu'une exubérance de vie ; ce caractère batailleur n'est qu'une énergie mal dirigée. L'or se trouve rarement pur dans la main du chercheur ; c'est à peine si l'éclat d'une parcelle du précieux métal laisse soupçonner la richesse qui se cache sous cette terre com-

mune. L'eau commence le travail de séparation, le feu viendra le parfaire, et le métal sortira brillant de cette épreuve. Que tout éducateur le sache bien, les trésors les plus précieux sont ceux qui se cachent le mieux : au lieu de céder au découragement, cherchons immédiatement par quel procédé nous pourrions dégager les qualités des défauts qui les dérobent ; presque toujours nos efforts porteront leurs fruits.

Nous voulons bien aussi avertir deux ou trois fois, souvent même, mais à condition que le résultat soit tangible et quasi immédiat. Quelle latitude laissons-nous pour que ce changement s'opère ? — Sommes-nous bien dans notre droit de fixer un terme à la conversion ? Sommes-nous bien justes quand nous décidons que le temps concédé a dû être suffisant et qu'il faut constater des résultats ? Sommes-nous même des juges intègres pour apprécier le changement ou l'immobilité ? Autant de questions difficiles à résoudre ; cependant nous avons un point de comparaison bien fait pour nous éclairer. Ces défauts extérieurs ne sont que les manifestations de penchants mauvais qui résident dans l'âme de nos élèves ? combien de temps laisserons-nous à une âme pour maîtriser ces penchants, pour en changer le cours ? Notre expérience personnelle nous suffira pour répondre. Pourquoi nous montrer plus surpris dans un cas que dans l'autre. Les défauts extérieurs nous gênent davantage : j'en conviens, mais est-ce une raison pour déclarer incorrigible celui qui malheureusement n'a pu se changer dans le temps par nous fixé. Il ne faudrait pas non plus oublier que la réputation d'un élève suffit pour que notre jugement manque de cette indifférence nécessaire à celui qui veut porter une sentence juste. Cet enfant n'est-il pas l'objet constant de notre surveillance : ne sommes-nous pas trop habitués à le prendre en défaut ? Vous savez le proverbe : Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer, les autres évitent les coups, on ne pense pas à les viser.

Enfin l'incorrigible est celui qui reçoit réprimandes et corrections de fort mauvaise grâce. Est-ce trop exiger que de demander à l'élève un sourire gracieux et un merci reconnaissant en pareille circonstance ? Sans nous montrer si difficiles, ne demandons-nous pas trop souvent un effort vraiment surhumain. Je n'irai pas jusqu'à légitimer ces petites colères, encore moins les réponses que se permettent les élèves, mais est-ce bien le moment d'insister ? Nous devrions nous contenter de voir notre punition acceptée, pourvu qu'il n'y ait pas de la part de l'élève de mauvaise grâce qui ressemble à un défi, à une protestation. Demander plus, dénote souvent un manque de tact, surexcite les caractères un peu violents, et en demandant trop nous n'obtenons rien. Ces enfants deviendront réellement incorrigibles, ne serions-nous pas pour quelque chose dans ce résultat ?

A. NUNESVAIS, ptre,

De la Cong. des FF. de St-Vincent de Paul.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE — (Suite)

Dans notre dernier article, nous avons donné les principes et tracé succinctement la marche à suivre pour développer l'idée des nombres jusqu'à dix

Aujourd'hui nous croyons utile de compléter cette partie en indiquant brièvement, au moyen de points, les différentes combinaisons des nombres de quatre à dix.

Pour : : quatre.

: . et . font :: De :: ôter . reste : .
 . et : . font :: De :: ôter : . reste .
 De :: ôter :: reste rien.
 : et : font :: De :: ôter : reste :

Montrant les : : p., dites combien de 2 p. en quatre p. ? R. 2.—Demandez s'il y a un élève capable de grouper les : : en groupes de 2 p. R. : ! : ou encore : : ou encore . . | . . ou encore $\frac{::}{:}$

NOTE.—Ces élèves n'auront aucune difficulté à apprendre que deux et deux sont quatre,—que deux fois deux font quatre, et que quatre contient deux, deux fois.

Pour : . : ou : : : cinq.

: : et . font : : . De : : . ôter . reste : :
 Etc., etc.

Pour : : : ou : : : : six.

Suivez la même marche que pour les autres nombres, de plus, faites trouver le nombre de .. en ::, ainsi que le nombre de ... en : : : ; si vos questions sont bien formulées, les élèves trouveront eux-mêmes que dans il y a $\frac{::}{:}$ et $\frac{:::}{:}$, trois 2 points et deux 3 points. Ils n'auront aucune difficulté dans la suite à apprendre que 3 fois 2 sont 6, que 2 fois 3 sont 6, que 6 contient 2, 3 fois, et que 6 contient 3, deux fois.

Pour : : : . sept.

Même marche que pour les autres.

Pour : : : : ou :::: huit.

Suivez la même marche que pour les autres ; de plus, faites trouver le nombre de .. en ::, ainsi que le nombre de ... en : : : :

Pour : : : : ou : : : : : neuf.

Même marche que pour les autres nombres ; de plus, faites trouver le nombre . . . en : : : : R. $\frac{:::}{:}$ ou $\frac{:::}{:}$

Pour ou Dix.

par leur seule force native et par une sélection, en quelque sorte contrôlée de haut, qu'aucun obstacle, aucune entrave n'a détournée de son action persistante, et aujourd'hui, ils sont un peuple, oui, le seul peuple qui existe sur l'immense continent nord-américain.

Seul, sur ce continent, le peuple canadien-français forme une nationalité organique, ayant des traditions déjà séculaires et un passé commun ; seul, il a reçu le multiple baptême des nationalités distinctes et durables, a été façonné par les lois et les principes qui les constituent, et seul, il se présente aujourd'hui comme un tout homogène, en présence de ces éléments indéfiniment variés qui composent, sans la former, l'énorme population des États-Unis ; population sans cohésion, qu'aucune éducation ne réunit dans une même âme, qu'aucune aspiration commune ne fait vibrer à l'unisson, dont aucun lien ne rassemble les éléments en un seul faisceau, si ce n'est celui de l'intérêt matériel qui les groupe sans les cimenter. De pareils éléments l'idée de patrie est fatalement absente ; ils sont livrés, comme des troupeaux tendant leurs muscles à la spéculation sans entrailles, à l'exploitation barbare et brutale, au culte unique, violent et acharné du veau d'or (1).

Il faut rappeler aux Canadiens-français que leur mission est de combattre pas à pas l'envahissement du matérialisme effréné qui ne peut conduire qu'à l'anarchie, par l'oubli des conditions spirituelles de l'homme et la perte de toutes ses croyances, et de là au despotisme, qui est le fruit naturel et direct de l'anarchie. Il faut apprendre aux Canadiens qu'ils auront pour mission, avant longtemps, de combattre et d'empêcher le règne de la force et de la violence, où aboutit tout droit la ploutocratie sans contrôle, l'abandon, entre les mains de quelques milliers d'enrichis sans scrupules et sans frein quelconques, de toutes les forces vitales d'une nation. Il faut leur apprendre qu'ils auront à combattre le danger d'une tyrannie sans exemple dans l'histoire, par l'idéal, par la culture des arts, par les vertus domestiques, par l'amour du foyer qui prépare celui de la patrie, par l'esprit vraiment chrétien, et enfin, par le respect des principes et des hommes qui président à toute société régulièrement établie. Ils auront à maintenir et à protéger l'être moral contre les assauts et la prédominance de la matière brute, sous les formes trompeuses de la science et de la civilisation.

Voilà ce que sera, dans un avenir prochain, la mission des Canadiens-français, en Amérique. Ils n'y failliront pas, car leur tempérament et leurs instincts naturels les poussent à la remplir ; il n'y failliront pas, parce qu'ils la sentent en eux et comprennent qu'ils pourront l'accomplir un jour, malgré leur petit nombre au sein de l'immense agglomération d'hommes de toutes les races qui composent la population des États-Unis. Partout, leur nationalité progresse, grandit et s'affirme de plus en plus, dans les Provinces mari-

(1) Fait qui est démontré par les révoltes furieuses, par les grèves sanglantes et si longtemps prolongées des ouvriers américains de toutes les catégories.

times, dans l'Ontario, dans le Territoire du Nord-Ouest, sans compter la province de Québec qui est leur domaine propre. S'ils n'ont pas la force qui naît du nombre, ils ont celle de l'unité, de l'homogénéité, de la communauté de race et d'aspirations, force indestructible qui, seule, constitue les nationalités qui ont survécu à toutes les déchéances, à tous les effacements, à toutes les défaites, à toutes les oppressions et à tous les jous de l'étranger.

ARTHUR BUIES

IDÉES PÉDAGOGIQUES

Le Maître et l'Elève

—L'Instituteur doit avoir la *Vocation* de l'enseignement, car il n'appartient pas à tout le monde de remplir la noble mission d'Éducateur de la jeunesse.

—Les autres qualités indispensables à l'Instituteur sont : la Formation professionnelle (Capacité et Aptitude), la Modestie, la Prudence, la Politesse, l'amour de l'Étude, la Dignité, la Piété, les Bonnes Mœurs, la Bonté, la Fermeté, la Patience, l'Exactitude et le zèle.

—Le premier devoir d'un instituteur, en classe, est de veiller sur sa conduite, de *s'observer*, afin d'être toujours maître de ses actions et de ses paroles.

—Si l'Instituteur veut exercer une autorité nécessaire sur ses élèves, il doit constamment s'appliquer à avoir une *grande autorité sur lui-même*.

—Le Maître doit tenir compte des défauts des enfants et chercher à les éviter ou à les corriger. Il doit aussi s'appliquer à bien connaître le *caractère* et le *tempérament* de ses élèves.

—Quand un ordre a été donné après réflexion, il faut le *maintenir* : de toutes les fautes que l'on peut commettre en éducation, la pire est l'inconséquence.

—En classe, l'instituteur doit toujours agir avec bonté *justice, tact, prudence* et *énergie*.

De l'Enseignement

—L'*Enseignement* proprement dit, c'est la mise en pratique des règles et des préceptes de la Pédagogie.

—Enseigner, c'est communiquer des connaissances aux autres.

—Pour bien enseigner il faut :

- | | | |
|----------------|--|-------------|
| 1 ^o | Suivre une marche rationnelle dans son enseignement : | MÉTHODES. |
| 2 ^o | Établir une organisation appropriée aux besoins de l'école que l'on dirige : | } MODES. |
| 3 ^o | Employer des moyens ingénieux, quelquefois mécaniques, dans l'application des méthodes, afin d'arriver plus rapidement et plus sûrement au but que l'on se propose en enseignant une matière : | } PROCÉDÉS. |

C.-J. M.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

I

COMMENT ENSEIGNER LE FRANÇAIS

(Tous droits réservés)

But de cet enseignement.—L'enseignement de la langue maternelle—le français dans nos écoles—a pour but d'apprendre à l'élève à *parler* correctement et à *rédigé*r, sans le secours de personne, soit une lettre, soit une description ou une narration. Connaître une langue, ce n'est pas seulement assembler avec plus ou moins de facilité et de perfection des lettres pour en former des sons et de représenter ensuite ces sons sous l'aspect de signes convenus. On ne saurait dire qu'une personne connaît la langue française si elle sait seulement copier ou reproduire par la dictée ce qu'un autre a pensé et écrit. Non. Une personne *sait* la langue dont elle se sert lorsqu'elle est capable de rendre dans cet idiome, avec clarté, justesse et correction, les idées, les pensées et les impressions dont elle est susceptible. Il faut, de plus, qu'elle soit en mesure d'apprécier la valeur des termes qu'elle emploie dans le langage parlé ou écrit et qu'elle s'exprime avec l'intonation convenable.

Ce que doit être cet enseignement — Cet enseignement doit être :

1^o *Un enseignement gradué.*— Il fait appel aux connaissances actuelles de l'élève pour l'aider à en acquérir de nouvelles.

2^o *Un enseignement varié.*— Les exercices de grammaire, d'orthographe, d'analyse, de phraséologie, de rédaction, doivent être faits simultanément. De là, une variété dans la forme, qui sans nuire à l'unité du but, éveille l'attention de l'élève et maintient l'harmonie entre les diverses parties de l'étude de la langue.

3^o *Un enseignement vivant.*— Les questions adressées à l'élève, les réponses qu'elles provoquent de sa part, les explications rectificatives ou complémentaires établissent, entre le maître et l'élève, une communication constante qui met en activité toutes les facultés intellectuelles.

4° *Un enseignement destiné à former les élèves à la rédaction.*—Rédiger convenablement une lettre, un rapport, une description, en se conformant aux lois du langage, tel est le but poursuivi dès les premières leçons.

5° *Un enseignement rationnel.*—Sans négliger la culture de la mémoire, les leçons de la langue française mettent surtout à contribution l'intelligence, le bon sens et la raison de l'élève.

6° *Un enseignement moral.*—Peu d'études autant que celle de la langue permettent de cultiver les facultés morales des élèves ; c'est pourquoi ces leçons offrent un choix d'exemples, de textes et d'exercices propres à développer le sentiment moral et religieux, en même temps que le goût littéraire et les connaissances grammaticales.

Ce que comprend cet enseignement.—Cet enseignement comprend :

La lecture (1). L'écriture. La grammaire (2). La récitation. Les exercices de rédaction et de composition.

Méthode à suivre dans cet enseignement.—D'après les principes posés ci-dessus, il est facile de comprendre que l'enseignement du français ne peut consister dans une suite de procédés mécaniques ni dans le seul apprentissage de ces premiers instruments de communication : la lecture et l'écriture, ni dans une froide succession de leçons non expliquées exposant aux élèves les différents chapitres d'une grammaire.

La seule méthode qui convienne à l'enseignement du français—nous pourrions dire à l'enseignement primaire tout entier—, c'est celle qui fait intervenir tour à tour le maître et les élèves, qui repose sur l'intuition et l'interrogation. Le maître part toujours de ce que les enfants savent, et, procédant du connu à l'inconnu, du facile au difficile, il les conduit par l'enchaînement des questions orales ou des devoirs écrits à découvrir les conséquences d'un principe, les applications d'une règle, ou inversement les principes et les règles qu'ils ont déjà inconséquemment appliqués.

Avant tout, le maître doit faire comprendre avant de faire apprendre.

Moyens à employer pour appliquer cette méthode.—Au point de vue de l'exécution, le Père Girard, le célèbre religieux-éducateur de Genève, a indiqué des procédés que nous résumons ici :

1° Procéder d'abord en montrant les objets aux enfants (intuition) en leur apprenant le nom, afin que le mot éveille toujours dans leur esprit l'idée de la chose, de l'objet.

2° Mais enseigner le mot n'est pas le seul but de la mère, pas plus que celui de l'éducateur, c'est un simple moyen d'arriver jusqu'à l'esprit. Donc, étude de la chose signifiée par le mot, ou INSTRUCTION.

3° Enfin, cette instruction même donnée par le mot serait nulle si elle ne tendait au perfectionnement moral de l'individu à qui elle est donnée. De là, la nécessité de faire ressortir une *idée morale* de tout enseignement : ÉDUCATION.

N. B.—Dans la suite de ce travail nous traiterons pratiquement chaque partie de l'enseignement du français et indiquerons la méthode à suivre.

(à suivre).

(1) La lecture se subdivise comme suit : 1° Mécanisme de la lecture ; 2° lecture expliquée ; 3° lecture expressive.

(2) La grammaire comprend les exercices suivants : 1° Grammaire proprement dite ; 2° vocabulaire ; 3° invention ; 4° dictée ; 5° analyse ; 6° exercices orthographiques.

A PROPOS DU FONDS DE PENSION

HISTORIQUE DE CERTAINS AMENDEMENTS

Au cours de la dernière session de notre Législature, il a été fait des efforts afin de faire amender la loi actuelle du Fonds de retraite des instituteurs. Néanmoins, les amendements suggérés par les deux associations des instituteurs catholiques de Québec et de Montréal à la quasi unanimité de leurs membres, et approuvés par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, ont été remis à la prochaine session, et cela du consentement unanime des deux côtés de la Chambre d'Assemblée.

Deux raisons ont été données en faveur de la remise des amendements à une session ultérieure :

1^o L'amendement à la clause 486 du nouveau projet porte atteinte à des droits acquis (1).

2^o La Chambre n'est pas en possession de tous les documents nécessaires pour juger avec connaissance de cause des amendements soumis.

Première objection : DROITS ACQUIS. Le 22 décembre 1856, une loi fut passée établissant un fonds de pension des instituteurs en retraite (19-20 Victoria). Cette loi donna peu de résultats pratiques. Ce n'est que le 24 juillet 1880, qu'un acte pour établir un fonds de secours en faveur des fonctionnaires de l'enseignement primaire, fut passé par la Législature de Québec, organisant sur des bases solides une société de prévoyance, assurant le pain quotidien aux instituteurs qui ont blanchi au service de la jeunesse.

En 1880, les législateurs prirent fait et cause pour la masse des instituteurs et comprirent que sauver le Fonds de retraite de la ruine, même au détriment apparent mais non réel de quelques-uns des membres du corps enseignant, ce n'était nullement porter atteinte aux droits acquis, mais bien au contraire rendre un grand service à tous ceux qui font de l'enseignement une carrière.

Enfin, l'Acte 43-44 Victoria fut considérablement amendé en 1886, pour le plus grand bien de la famille enseignante. Cette fois encore, les législateurs portèrent apparemment atteintes à ce que l'on est convenu d'appeler droits acquis. Suivant nous, relativement au fonds de pension des instituteurs, il ne saurait exister de droits acquis. Ce fonds peut être assimilé à une société d'assurance mutuelle administrée par les intéressés ou leurs représentants. Ce qui est le cas pour le fonds de retraite des instituteurs de la province de Québec, qui est confié à une *Commission administrative* composée

(1) Art. 2242 S. R., et art. 487 Code DeCazes.

d'instituteurs nommés à cette charge par leurs confrères réunis en associations (1).

De temps en temps, avec le consentement de la majorité des membres des associations d'instituteurs, la Commission administrative propose au Conseil de l'Instruction publique certains changements qui pourraient être faits à la loi du Fonds de pension, en vue de l'intérêt de la communauté. Le Conseil approuve ou rejette les suggestions qui lui sont faites, et les instituteurs agissent en conséquence.

Depuis plusieurs années, les dépenses du Fonds de pension ont considérablement augmentées et les recettes sont restées les mêmes ou à peu près. C'est ainsi que le déficit qui était de \$6,623.46 en 1895-96 est de \$8,000.00 en 1896-97 (2). En face de cette situation peu rassurante, les instituteurs ne sont pas restés inactifs. Ils décidèrent de diminuer les dépenses du Fonds et d'augmenter les recettes, hormis que le gouvernement voulût bien combler lui-même le déficit annuel.

(à suivre)

NOTRE GÉOGRAPHIE NATIONAL

Nous venons aujourd'hui, pour la première fois dans la presse du pays, ajouté au nom de notre éminent collaborateur, M. Buies, le titre de *géographe national*. C'est une dette que les éducateurs de la jeunesse canadienne-française désirent payer à celui qui a consacré sa vie et ses talents à faire admirer et aimer cette chère province de Québec, qui n'a jamais eu de serviteur plus dévoué que l'auteur renommé de nos monographies canadiennes.

Nul plus que M. Buies n'a contribué à faire connaître avantageusement le Canada-français à l'étranger, et ses œuvres constituent un véritable monument élevé à la gloire du nom canadien. Notre ami a prouvé au monde entier par ses écrits pleins de verve et de finesse que le génie français n'a nullement dégénéré sur les bords du Saint-Laurent.

Dans la lettre de M. Herbette, ancien ambassadeur de France à Berlin, et aujourd'hui conseiller d'Etat, l'œuvre de M. Buies est appréciée de main de maître. Cette lettre, adressée en janvier dernier à celui qui fait le sujet de cette esquisse, honore notre nationalité tout entière et mérite d'être conservée dans nos familles. Voilà pourquoi nous la donnons dans une autre page.

Nous allons essayer de résumer en quelques lignes l'œuvre gigantesque de notre géographe national. Cette analyse rapide ne rendra certainement pas justice au mérite réel qu'ont les livres de Buies qui est un écrivain de premier ordre, une personnalité à part dans notre petit monde littéraire. Buies écrit "à même son fonds"; il est original, et son style clair et varié peut être comparé avec avantage à celui des meilleures plumes françaises de notre époque. Quand il écrit, il dit quelque chose, et ce qu'il dit, il le pense lui-même. Nous ne comprenons pas comment il se fait que les publicistes de notre pays ne cherchent pas

(1) Voir art. 2281 S. R. ou art. 526 du Code de l'Inst. pub. DeCazes.

(2) Cinq cents instituteurs et institutrices sont actuellement à leur retraite.

plus souvent à faire connaître les ouvrages de Buies, qui contiennent un si grand nombre des plus belles pages de notre littérature nationale. Malheureusement, chez nous, ce ne sont pas toujours les plus méritants qui reçoivent la récompense due au talent, au travail et au dévouement.



ARTHUR BUIES

Maintenant, un mot des œuvres géographiques de notre Reclus canadien.

C'est vers 1880 que M. Buies conçut pour la première fois l'idée d'entreprendre une série " d'études monographiques ", portant sur chacune des grandes régions de la province de Québec qui offraient un vaste champ à la colonisation et la possibilité pour la race franco-canadienne de se déployer indéfiniment, et de prendre racine de plus en plus dans le sol national. L'espace qu'avait à déblayer le futur monographe était aussi étendu qu'inculte. Il fallait parcourir des contrées entières, encore aux trois quarts couvertes de forêts ou inhabitées; il fallait parcourir les lacs, camper, " porter " comme les trappeurs, s'enfoncer à travers les bois, par des sentiers à peine ébauchés que les troncs d'arbres abattus et les rochers dérobaient au regard en maints endroits, et se porter ainsi jusqu'aux dernières limites des habitations les plus isolées et les plus reculées, cabanes grossières

faites de billots où d'audacieux colons ne craignaient pas de s'établir, à plusieurs milles souvent de tout voisinage humain

Ces explorations, si elles donnèrent à M. Buies beaucoup de fatigue et lui apportèrent quelques tristesses, sans compter une infinité douloureuse qui le met désormais dans l'impossibilité de poursuivre ses études sur place, ont néanmoins été pour lui la source de profondes jouissances intellectuelles et de consolations patriotiques, dont ses livres portent à chaque page l'empreinte et l'expression attendrissante en même temps que pittoresque.

Les monographies de M. Buies sont des ouvrages aussi littéraires que scientifiques et historiques : elles sont le " poème " du défricheur.

Quiconque ne les a pas lues ne connaît pas la physionomie rudimentaire de nos premiers établissements, ni le caractère imprimé dès l'origine à la colonisation de cette immense province de Québec, plus grande à elle seule que la France entière. Pour entreprendre des travaux comme ceux qui constituent la série régionale de notre auteur, il fallait non seulement avoir le goût passionné de la nature vierge, des explorations difficiles dans des contrées presque inaccessibles, mais il fallait encore, et par-dessus tout, être un artiste très délicat et sensible au beau, avoir une imagination et un style d'un inépuisable coloris pour pouvoir rendre toutes les impressions reçues, tous les sentiments éprouvés.

M. Buies a doté son pays d'œuvres qui, désormais, sont impérissables et qui sont classées aujourd'hui, en France, parmi les ouvrages classiques du genre. L'auteur débuta en 1880 par la monographie du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, qui créa une profonde impression dans le monde littéraire par l'originalité, la hardiesse des aperçus, la splendeur des descriptions et le coloris éclatant du tableau présenté au lecteur. Mais ce n'était là cependant qu'une ébauche, un premier essai dans le genre, et ne faisait pas pressentir les nombreux développements, la portée autrement plus grande que l'auteur donnerait à cette même œuvre, dans la troisième édition qui en a été faite en 1897. Nous sommes ici en présence d'un véritable monument national, qui clot magnifiquement la série de monographies que notre géographe a publiées à différents intervalles depuis 1880. Ces monographies dont nous rappelons simplement les titres, sont, à part le *Saguenay et le bassin du Lac-Saint-Jean*, *L'Outaouais Supérieur*, paru en 1889 ; le *Portique des Laurentides*, publié en 1891 ; les *Récits de Voyages*, le *Témiscouata*, en 1890 ; *La Matapédia*, en 1895, sans compter divers rapports et écrits détachés qui serviront un jour ou l'autre de matériaux pour des ouvrages plus complets.

Depuis 1895, M. Buies a dû interrompre ses études monographiques, mais il a le ferme espoir de pouvoir les recommencer de bonne heure l'été prochain, à la condition que le gouvernement lui donne l'aide et l'appui nécessaires.

Nous croyons devoir exprimer le vœu que cette aide ne lui fasse pas défaut, tant dans l'intérêt du gouvernement lui-même, sur lequel rejaillit une partie de l'illustration de l'auteur, que pour l'instruction de la jeunesse canadienne à laquelle sont absolument nécessaires des ouvrages comme ceux que nous avons ci-dessus mentionnés.

C'est en encourageant et en soutenant les hommes *convaincus* qu'une nation assure son triomphe ; c'est en croyant au dévouement et à la sincérité de ces nobles patriotes qui ne reculent devant aucun sacrifice quand il s'agit de tout un peuple, qu'un pays se grandit aux yeux de ses voisins.

Nous souhaitons à notre géographe national de pouvoir poursuivre jusqu'au bout la grande et noble tâche qu'il a entreprise dans l'intérêt de la nationalité canadienne-française qu'il aime de toutes les forces de son âme.

Le Rédacteur-en-chef

de L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

UN ÉCHO DE LA FRANCE

LETTRE DE M. LOUIS HERBETTE, CONSEILLER D'ÉTAT, A M. ARTHUR BUIES,
HOMME DE LETTRES

Paris, 29 janvier 1898.

A M. ARTHUR BUIES,

Homme de Lettres.

Monsieur et cher compatriote,

Vous devinez combien j'ai été touché et heureux de recevoir cet intéressant et important ouvrage sur le Saguenay et le bassin du Lac Saint-Jean. C'est avec plaisir et avec émotion que je l'ai lu.

Vous m'êtes bien connu par des amis communs, et ce cher livre français, si français d'allures, de vivacité, d'imagination, de gaieté, d'attendrissement, de poésie, de réflexion, de logique, de bon sens, d'entrain et de ténacité, d'aspirations artistiques, de sentiment généreux et d'idées pénétrantes ; ce livre m'a produit l'effet d'une voix amie et chère venant d'un lointain qui se rapprocherait tout à coup, à travers les profondeurs de l'espace et du temps et ouvrant un immense avenir.

Pardonnez-moi d'exprimer ainsi mes impressions, celles d'un frère de race, d'un concitoyen qui se sent attiré vers la noble et grande famille française du nouveau monde, comme vers les hommes auxquels échoit la plus grande tâche du génie français, initiateur passionné, soldat fidèle, travailleur acharné de la civilisation. Nous qui nous débattons depuis si longtemps en Europe, sur un vieux sol encombré de ruines qui font obstacle, au milieu de rivaux et d'ennemis qui nous doivent pour une large part ce qu'ils sont, et qui ne semblent songer qu'à prendre notre place sous prétexte de se faire la leur, nous regardons avec joie le puissant rameau canadien grandir en terre neuve et donner à notre race la sève, la poussée nouvelle, la vitalité indéfinie dont elle a besoin pour continuer sa glorieuse mission.

La nation canadienne a eu longtemps à pourvoir aux besoins en quelque sorte primaires de son développement, l'agriculture, le commerce, l'industrie, la découverte des richesses naturelles, la conquête et la pénétration de territoires immenses, la mise en œuvre du sol par l'homme, la migration dans les régions inexplorées, la création des voies par où l'homme prend contact avec les richesses à mettre en valeur, la formation des premiers groupements colonisateurs et des centres de travail, de production et d'échange. Ce n'est pas seulement l'extension d'un peuple, c'est la véritable genèse d'un pays, c'est-à-dire d'une terre que l'on crée pour la rendre créatrice à son tour, que l'on féconde pour qu'elle soit mère, qui devient civilisée et humaine de sauvage et simplement végétative ou animale qu'elle était. Faire produire les hommes par la terre, c'est vraiment lui donner force intelligente, vie supérieure, âme pensante. C'est faire une création nouvelle.

Aussi n'ai-je pu me défendre d'impressions multiples, saisissantes et orgueilleuses peut-être, en voyant ce tableau que vous faites d'une nature d'abord fruste et comme inconsciente, puis évoluant et s'ouvrant à la vie de l'humanité moderne, grâce au courage, à la patience, à l'endurance, à l'initiative, au labeur, à la foi, à la confiance invincible des chers Canadiens-français.

Soit que vous représentiez ces humbles et ingrats débuts de la prise de possession du sol, cette existence si rude des premiers pionniers, ce régime peu confortable assurément des missionnaires du 17^e siècle, soit que vous montriez les dangers, les bizarreries en même temps que la grandeur de cette vie demi-sauvage, sanctifiée par la grande œuvre à préparer la disparition graduelle et comme fatale des races primitives. Impropre à se plier aux conditions de vie humaine qui ont avec les leurs plus de vingt siècles d'écart, soit que vous fasciez deviner ce que pouvait être la région du Saint-Laurent dans la période préhistorique, ou que vous fasciez ces belles descriptions, ces tableaux de forêts et de lacs que l'on voudrait voir de ses yeux, précisément parce qu'on croit les voir dans vos pages, vous provoquez dans l'esprit du lecteur la méditation autant que l'émotion, la recherche des solutions positives des grands problèmes de la formation des nations et des sociétés modernes, en même temps que le sentiment poétique des grands spectacles de la nature, le sens du beau et l'amour du bien.

En voyant dans vos récits et dans vos constatations comment procède le mouvement de colonisation, par quelles ondes et quelles poussées successives se forment et se margent les populations, allant toujours en avant jusqu'à ce qu'elles touchent au bout du domaine

de l'homme, en observant l'incroyable transformation de régions entières effectuée en 50 ans (le temps qu'il faut à un individu chez nous pour conquérir sa place au soleil avant de la perdre), en assistant à la croissance des villes nouvelles, en regardant vivre ces vaillants et laborieux colons français, en assistant à la constitution de la nation franco-canadienne, avec l'immense horizon qui s'ouvre à elle et que de généreux esprits avaient deviné, on se sent pris d'espérance et de confiance absolue en l'avenir, et l'on se dit : " Il y a de grandes choses, des œuvres admirables à accomplir par les chers Français, par les compatriotes de l'autre côté de l'eau ?".

Et comme l'affection et la pensée effacent la distance et le temps, comme la mer est pour l'homme moderne un chemin et non plus une barrière, comme la vitesse de nos mouvements met Montréal et Québec presque aussi près que l'était autrefois pour nous la ville de Marseille, on a l'impression de se retrouver en communauté de vie, de croyances, d'aspirations et d'idéal, en association impénétrable, en famille faite pour durer toujours entre Français d'ici et Français de là-bas.

Et voilà comment, cher monsieur, vous avez trouvé tout simple de m'adresser, et moi tout naturel de recevoir, ce livre qui passe l'Océan pour nous mettre en contact de cerveau et de cœur. Voilà comment je vous écris cette trop longue lettre sans trop m'excuser, bien certain que vous trouverez tout naturel aussi que je vous écrive de la sorte. Les hommes ont désormais entre eux un système nerveux qui les fait vibrer à l'unisson d'un bout du monde à l'autre, par quelque pulsation cardiaque ou cérébrale que la main a tracée sur un morceau de papier. C'est le passé de nos ancêtres qui ressuscite en nous et c'est l'avenir de nos descendants qui est en gestation. En quelques secondes on fraternise ou communique, on fait existence et âme mutuelles, entre êtres capables de se comprendre et de s'aimer, à travers toutes les distances du temps et de l'espace.

Ma grande satisfaction est de me trouver en relations, en sympathies vives avec les compatriotes qui viennent ici. Je ne sais si nous pouvons espérer le plaisir de vous avoir, et je voudrais bien me donner celui de venir au Canada. En attendant, c'est une bonne fortune de causer de si loin que ce soit, avec un homme et un Français tel que vous. On n'est pas loin de celui dont on a les pensées sous les yeux. J'ai passé de bien agréables moments en votre compagnie dans les chers pays canadiens; je m'en venge piétement, je l'avoue, par une missive qui est beaucoup plus longue en beaucoup moins de pages que vos si intéressants chapitres.

Veillez exprimer mes sentiments et mes souhaits à ceux de vos compatriotes et amis dont j'aurais le bonheur d'être connu et laissez-moi, en vous remerciant et vous félicitant encore, vous serrer chaleureusement la main.

(Signé), L. HERBETTE

Lettre Pastorale de Mgr l'Archevêque de Cyrène, Administrateur de l'archidiocèse de Québec

PROMULGUANT L'ENCYCLIQUE "AFFARI VOS" SUR LES ÉCOLES DE MANITOBA

(Suite et fin)

PREMIÈRE PARTIE

PRINCIPES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

Dans cette première partie Léon XIII enseigne : 1° Qu'il appartient par-dessus tout aux parents, sous la conduite et avec le concours de l'Église, de pourvoir à l'éducation des enfants et de leur assurer un genre d'enseignement qui convienne et s'adapte à leurs croyances religieuses. " De voir, dit-il, dans quelles institutions seront élevés les enfants, quels maîtres seront appelés à leur donner des préceptes de morale, c'est un droit inhérent à la puissance paternelle ". Voilà pourquoi on peut voir dans les lois de 1890 qui ont frappé nos coreligionnaires du Manitoba, non seulement une violation du pacte fédéral, mais encore une atteinte déplorable portée aux droits imprescriptibles de l'Église et des parents.

2° Léon XIII condamne énergiquement, comme il l'a fait souvent déjà, les écoles mixtes et neutres. " Il faut fuir à tout prix comme très funestes, dit-il, en parlant de ces

dernières, les écoles où toutes les croyances sont accueillies indifféremment et traitées de pair, comme si pour ce qui regarde Dieu et les choses divines, il importait peu d'avoir ou non de saines doctrines et d'adopter la vérité ou l'erreur".

3° Léon XIII définit l'école catholique celle qui est tenue par "des maîtres catholiques, dont les livres de lectures et d'enseignement sont approuvés par les évêques", et dont tout le système s'harmonise avec les besoins et devoirs religieux des jeunes élèves. En dehors de ces conditions, l'école offre aux enfants catholiques les dangers les plus graves, et c'est une suprême injustice (le mot est de Léon XIII) de forcer les pères de famille à y exposer ceux dont l'Auteur de la nature leur a confié le soin. Quand les catholiques demandent—et c'est leur devoir de le demander et de le revendiquer—que l'enseignement des maîtres concorde avec la religion de leurs enfants, ils usent de leur droit. Et il ne se pourrait rien faire de plus injuste que de les mettre dans l'alternative ou de laisser leurs enfants croître dans l'ignorance ou de les jeter dans un milieu qui constitue un danger suprême pour leurs âmes".

DEUXIÈME PARTIE

APPRÉCIATION DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS QUI SE RAPPORTENT A LA QUESTION SCOLAIRE DU MANITOBA DEPUIS LA LOI DE 1890 JUSQU'À CE JOUR

1° Puisqu'à la loi de 1890 constituait une véritable injustice envers la minorité catholique du Manitoba, c'était le devoir des évêques de prendre la défense de cette minorité. Ils l'ont fait et Léon XIII veut bien les en louer en ces termes: "Aussi, lorsque la nouvelle loi vint frapper l'éducation catholique dans la province du Manitoba, était-il de votre devoir, Vénérables Frères, de protester ouvertement contre l'injustice et contre le coup qui lui était porté; et la manière dont vous avez rempli ce devoir a été une preuve de votre commune vigilance et d'un zèle vraiment digne d'évêques. Et bien que sur ce point chacun de vous trouve une approbation suffisante dans le témoignage de sa conscience, sachez néanmoins que Nous y ajoutons notre assentiment et notre approbation. Car elles sont sacrées, ces choses que vous avez cherché, et que vous cherchez encore à protéger et à défendre".

2° Tous les hommes honnêtes, tous les catholiques surtout, auraient dû s'unir, eux aussi, pour défendre une cause dont l'importance ne saurait entrer en comparaison avec de simples intérêts politiques. Malheureusement, l'esprit de parti est venu empêcher l'accomplissement de ce devoir sacré, et le Saint-Père le déplore amèrement.

Ce qui est plus déplorable encore, dit-il, c'est que les catholiques canadiens eux-mêmes n'aient pas su se concerter pour défendre des intérêts dont la grandeur et la gravité devaient imposer silence aux intérêts des partis politiques qui sont d'ordre bien inférieur".

3° La convention effectuée entre les autorités fédérales d'Ottawa et le gouvernement provincial de Winnipeg, convention à laquelle on a voulu donner le nom de règlement de la question scolaire, est déclarée défectueuse, imparfaite, insuffisante, et par conséquent ne saurait être acceptée comme une solution équitable de la question.

"C'est beaucoup plus, dit Léon XIII, que les catholiques demandent et qu'ils ont—personne n'en doute—le droit de demander. Pour tout dire, en un mot, il n'a pas encore été pourvu suffisamment aux droits des catholiques et à l'éducation de nos enfants au Manitoba". C'est donc avec raison que cette convention a été répudiée par l'épiscopat et que la minorité manitobaine n'a pas voulu s'y soumettre.

TROISIÈME PARTIE

DEVOIRS DES CATHOLIQUES ET DE TOUS LES CITOYENS, RELATIVEMENT A CETTE QUESTION, POUR L'AVENIR

Ce n'est pas assez de constater l'injustice commise et l'insuffisance des moyens proposés jusqu'ici pour sa réparation; il importe de tracer une ligne de conduite pour l'avenir. Et c'est ce que fait Léon XIII dans la dernière partie de son Encyclique.

1° Les catholiques sont tenus de travailler à reconquérir, par tous les moyens légaux à leur dispositions, leurs droits dans leur plénitude: "C'est à quoi, dit le Pape, l'on doit viser, c'est le but que l'on doit poursuivre avec zèle et prudence".

2° Dans cette lutte difficile, où tous ne doivent avoir qu'une seule ambition et qu'un même désir, faire rendre pleine justice à la minorité, si d'honnêtes divergences d'opinion peuvent se produire, il faut cependant que ces divers sentiments, exposés en toute modestie et charité, finissent par s'effacer et se fondre en quelque sorte dans une commune pensée et une fraternelle unanimité. Le principe de cette unité de vues et d'action,

c'est l'autorité et la direction épiscopale, sans laquelle rien ne doit se faire ni s'entreprendre, *non sine consilio vestro*.

3° Les catholiques manitobains doivent être disposés, comme ils l'ont toujours été, à accepter, sans cesser de réclamer justice entière, les réparations partielles qu'ils peuvent obtenir, pourvu, naturellement, qu'elles répondent aux enseignements de l'Église et fassent disparaître des écoles l'enseignement neutre condamné par le Souverain Pontife.

4° Le Saint-Père, confiant dans l'excellence de la cause des catholiques, exprime l'espoir que, grâce à l'équité et à la vraie prudence qu'on est en droit d'attendre de nos gouvernements, grâce aussi au bon vouloir et à l'esprit de justice de tous les Canadiens, cette question épineuse finira par recevoir une solution pleinement satisfaisante. Il compte aussi beaucoup, pour arriver à ce résultat, sur le concours loyal et éclairé des journalistes dont la tâche est si noble et si importante : mais qui ne peuvent dignement remplir leur mission qu'en respectant les droits de la vérité, de la justice, de la religion, et en suivant avec obéissance les directions épiscopales : *Vereantur ac sancte observent Episcoporum auctoritatum*.

5° Tant que justice n'aura pas été obtenue, les catholiques aideront de leurs aumônes au soutien des écoles catholiques du Manitoba, et ils ne sauraient faire une œuvre meilleure et plus sainte. Pour notre part nous voulons que l'œuvre du denier du Manitoba, approuvée par le St-Siège, soit encouragée par tous les catholiques de notre diocèse.

6° Les évêques doivent voir à ce que, par leur autorité avec le concours de ceux qui dirigent les établissements d'éducation, on élabore avec soin et sagesse tout le programme des études, et qu'on n'admette comme professeurs que des hommes pourvus des qualités que comportent les fonctions d'un enseignement solide et profondément religieux.

Voilà, N. T. C. F., cette encyclique de Léon XIII dont vous lirez la traduction officielle à nous envoyée par le Saint-Père lui-même. Ce qu'elle déclare, ce qu'elle prescrit, ce qu'elle conseille, nous venons de vous le dire en accomplissant les fonctions de notre charge pastorale, et nous interdisons comme injurieuse à Sa Sainteté toute interprétation contraire. Il ne nous reste plus qu'à faire appel à l'esprit de foi et de s'union dont nous vous savons animés envers le Saint-Siège. Nous tenons à le proclamer bien haut : Nous sommes au-dessus de tous les partis politiques ; nous ne voulons nous mêler à aucun d'eux. Ce que nous désirons, c'est le triomphe d'une cause sacrée et non le triomphe d'un parti. Et ce triomphe, nous avons l'espérance que tous les hommes de cœur, tous les amis de la justice et de la liberté nous aideront à l'obtenir. Il ne s'agit pas de revenir sur un malheureux passé ; c'est l'heure de la réparation complète, entière que nous attendons, et c'est cette heure que toutes les sympathies, tous les nobles courages, toutes les vaillances généreuses doivent s'efforcer de hâter. Que les hommes publics s'unissent donc et recourent aux moyens que la sagesse et le patriotisme leur inspireront pour mettre fin au violent état de choses dont nous souffrons tous. Ils savent les moyens d'action que la constitution autorise. Que le salut nous vienne du gouvernement de Winnipeg amené à réparer l'injustice commise ; qu'il nous vienne du gouvernement fédéral, par une loi efficace et stable, comme nous l'avions demandé déjà, ou même, s'il était possible, du gouvernement impérial : nous nous en réjouissons, et le cœur du Souverain Pontife, nous le savons, en sera consolé.

Au nom de la justice, au nom de l'harmonie qui doit régner entre tous les citoyens d'un même pays, nous demandons aux protestants—que la diversité de croyances n'empêche pas d'être nos frères—de nous donner la main et de travailler avec nous. Déjà un grand nombre d'entre eux, par ce qu'ils ont fait dans le passé, ont acquis des titres à notre reconnaissance et nous leur en offrons ici l'expression sincère. Tous, nous l'espérons, écouteront notre voix, ils traiteront cette petite mais vaillante minorité du Manitoba comme ils voudraient être traités eux-mêmes s'ils étaient à sa place. Nous comptons sur eux, et qu'ils le sachent, la victoire que nous remporterons sera la leur aussi bien que la nôtre, car ce sera la victoire du droit et de la liberté.

Sera, la présente Lettre pastorale, lue et publiée, le premier dimanche après sa réception, au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre seing de notre secrétaire, le six janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

† L-N., ARCH. DE CYRÈNE,
Administrateur

Par mandement de Monseigneur l'Administrateur.

B.-PH. GARNEAU, Ptre,
Secrétaire.

LES INSTITUTRICES

Écrit spécialement pour l'Enseignement primaire

Est-ce bien vrai, qu'il y a, dans le monde où nous vivons, des gens dont on dit vulgairement qu'ils " n'ont pas de chance " ? Est-ce le cas que cette vérité—si c'en est une—s'applique souvent à toute une classe d'individus que le mauvais sort semble poursuivre et qui sont toujours, sinon absolument maltraités, du moins les victimes de l'indifférence et de la froideur de leurs semblables ? Je ne suis pas éloigné de le croire, surtout quand je pense à cette chose si intéressante, si importante et pourtant si négligée des instituteurs et des institutrices. Car, en fin de compte, qu'est-ce donc qu'un instituteur, ou pour me servir du terme populaire, un maître d'école ?

C'est une personne, homme, femme ou jeune fille de qui on exige une science fort étendue, une conduite irréprochable, une patience à toute épreuve, en un mot, un caractère presque surhumain, et à qui on donne des gages—c'est bien le mot *gages* qu'il faut employer ici—des gages moins élevés que ceux d'un bon domestique ou d'une cuisinière bien recommandée.

Et quel est son travail à cet instituteur ou cette institutrice ?

Occupons-nous de l'institutrice surtout, puisque c'est elle, en général, qui est le moins bien traitée.

Elle a une classe de vingt-cinq ou trente élèves. Tous les matins, elle doit être à son poste, qu'elle soit souffrante ou qu'elle se porte bien, et recevoir toute cette marmaille qui arrive bruyamment, brutalement dans la classe et fait pendant quelques minutes un tapage d'enfer, secouant sur le plancher la neige ou la boue des chaussures, piaillant, toussant, crachant avec le plus d'éclat possible, laissant la porte ouverte, bousculant les bancs et les tables. Je sais ce que c'est ; j'y ai passé, j'y ai même séjourné assez longtemps.

Et pendant tout ce temps, la pauvre jeune fille est là qui demande en vain le silence et ne l'obtient que quand on est positivement fatigué de faire du bruit, ou qu'on sent qu'on a suffisamment affirmé son droit de gamin libre et indépendant.

Il n'y a rien comme les enfants pour avoir la conscience de leurs prétendus droits et les exercer avec une plénitude qui va souvent jusqu'à la cruauté. Victor Hugo dit, dans un vers que j'ai toujours retenu :

"...les enfants, ces innocents cruels".

Cruels, oui certes ; mais innocents, pas toujours autant qu'on le pense.

Enfin le calme se rétablit—un calme relatif—on entend bien encore quelque bruit d'une ardoise qui tombe, ou d'une pile de livres qui s'éroule, quand ce n'est pas un banc qui se renverse ou un encrier qui chavire, sans qu'il y ait de la faute de personne. . .

Le calme donc, se rétablit, et la maîtresse commence sa classe par quelque courte improvisation sur un sujet annoncé la veille, généralement. Il lui faut du talent, il lui faut un tact singulier, un véritable flair pour s'emparer tout de suite de l'attention vagabonde de ces enfants d'âges et de tempéraments différents. Enfin, nous supposons qu'elle y réussisse ; mais elle doit encore s'attendre à quelques accès de toux opiniâtre, qui commence dans un

coin et qui se repète de proche en proche pour se continuer avec une constance admirable, et même s'augmenter dans des proportions déplorables, pour peu que la maîtresse laisse voir le moindre signe d'impatience.

Après ces petits préliminaires, elle appelle les élèves à tour de rôle pour réciter la leçon apprise par cœur, grammaire, histoire ou géographie.

C'est ici que s'affirme dans toute sa vigueur la mauvaise volonté de ces gamins qui sont censés n'avoir pas encore de volonté. L'un n'a pu apprendre sa leçon parce qu'on la envoyé en commission, ou qu'il y a eu du monde chez ses parents ; un autre—et cet accident se produit très souvent—parce que la page de son livre est déchirée justement à cet endroit. Un autre a fait une chute et a saigné du nez, ou bien un camarade lui a caché son livre. Bref, presque tous auraient d'excellentes excuses à présenter.

Quant à ceux qui n'ont pas eu le temps d'en préparer, ils récitent machinalement, en tâchant de lire dans leur livre entr'ouvert au bon endroit, ou bien en se faisant souffler par un camarade obligeant.

Puis, vient un autre exercice, lecture pour les uns, épellation pour les autres, par groupes, pendant que ceux qui ne sont pas sur le champ de manœuvres sont censés occupés à une tâche qui leur a été donnée et qu'ils doivent faire en silence. Si la tâche consiste à préparer une page de lecture ou bien à apprendre par cœur un paragraphe, ils prononcent presque à haute voix, avec ce bourdonnement qui crispe les nerfs et agace tout le monde.

Si on leur a donné un problème à résoudre, ils font grincer leur crayon sur l'ardoise, ou leur plume sur le papier.

La patience de l'institutrice se lasse à la fin, elle distribue des penums ou des pénitences ; alors ce sont les plaintes et les larmes qui viennent troubler davantage encore le silence dont on aurait tant besoin.

Puis, ce sont, au milieu d'une leçon quelconque, les indispositions subites qui se déclarent et deviennent promptement contagieuses ou épidémiques et appellent des pressants besoins de sortir ; ou bien ce sont les remarques augrenues, les questions baroques, par les *finfins* de la classe, lesquels finfins sont toujours les plus bêtes, les plus paresseux et, à cause de cela, les plus populaires.

Souvent, ce sont des interruptions grossières au dernier degré. Et la pauvre maîtresse est, en général, forcée de subir ces grossièretés, parce qu'elle sait par expérience, que ces mauvais garnements sont ainsi faits, et qu'il vaut mieux ne pas avoir l'air de les entendre ou de les comprendre, à moins que l'incorrection, poussée trop loin, n'appelle sur-le-champ une verte répression.

Et remarquez que, la plupart du temps, ces rustiques malotrus sont forts de l'appui de leurs parents qui n'entendent pas qu'on malmène leur progéniture pour de *simples peccadilles*, et qui sont souvent, par leur position accidentelle, en état de rendre très désagréable la vie de l'institutrice.

Et cela se continue ainsi toute la journée, par les chaleurs de l'été ou les froids de l'hiver, dans une chambre sombre, mal ventilée et presque toujours malpropre, malgré les soins de la maîtresse.

Et, à la fin de l'année, on trouve que les enfants n'ont pas fait de progrès, on parle de renvoyer l'institutrice ou bien de lui retrancher encore quelque chose sur son maigre traitement.

Heureux, si l'inspecteur, lors de sa visite, ne lui donne pas une mauvaise note qui fasse supprimer, en tout ou en partie, l'allocation du gouvernement.

Vous me direz que ce tableau est un peu chargé et qu'il n'en est pas

ainsi partout. Heureusement ; sans cela, ce serait à désespérer tout à fait. Tout ce que je sais, c'est que, de mon temps, les choses se passaient de cette façon. Est-ce bien mieux aujourd'hui ? Je l'espère sans trop y compter.

Ah ! la pauvre jeune fille qui est condamnée à cette vie d'esclavage pour gagner une maigre pitance qui—je ne saurais trop le répéter—ferait sourire de pitié méprisante la cuisinière d'une maison bien ordinaire, laquelle cuisinière a en plus la nourriture et les cadeaux. Quand je pense que des jeunes filles instruites et bien élevées sont obligées de se livrer à cette occupation si dure—je parle ici en connaissance de cause—pour la misérable somme de soixante dollars par an—cinq dollars par mois ! En vérité c'est à perdre toute confiance dans les progrès de l'humanité !

NAPOLEON LEGENDRE.

LE FLEUVE

C'est avec un bien vif plaisir que nous publions une récente allégorie du grand poète français, François Coppée. L'illustre académicien n'a jamais écrit de page plus rafraîchissante et plus consolante que celle qu'il vient de publier dans un journal parisien. Cette allégorie a pour titre : *Le fleuve*. Voici ce petit chef-d'œuvre dans son entier :

« A mi-côte de la colline boisée, le sentier, qui descend parmi les hêtres et les bouleaux, devient soudain plus élastique, et le profond tapis des feuilles mortes du dernier automne s'a-soupli sous les pas du promeneur. Certainement, la lisière de la forêt n'est pas bien loin. Déjà, ce n'est plus le terrain poudreux où fleurit la rose et sèche la bruyère ; ce n'est plus la forêt sévère et silencieuse. Quelle subite fraîcheur ? On entre dans le taillis, d'un vert si tendre. Sous les feuillages entremêlés les herbes folles sont plus hautes, le velours des mousses plus drus et plus épais, et çà et là, s'arrondit la pâleur malsaine des champignons... Dans le fourré, que de chants d'oiseaux, que de frissons d'ailes ! Il doit y avoir de l'eau par ici bien sûr.

« Huit ! un nuage a voilé le soleil. Fauvettes et pinsons se taisent un moment. N'entendez-vous pas ce bruit frais, ce murmure clair ? Pénétrez sous bois. Gare aux branches ! Et faites attention à ne pas glisser sur le sol spongieux. Regardez. Près de ce tas de pierres verdâtres, des cressons frémissent. Et, plus loin, ne voyez-vous pas ce mince ruban d'argent liquide, qui serpente et court comme une couleuvre effrayée ?

Vous y êtes, c'est la source.

« Combien ce filet d'eau, qui va faire tant de chemin et se corrompre, hélas ! au cours du voyage est exquis, au départ ! Il offre le symbole même de la candeur. Qui de nous, courant à travers les bois, après avoir étanché sa soif dans une source, n'est pas resté, quelques instants, lié comme par un charme auprès d'elles, et là,—bercé par son babil, admirant son éclat limpide,—n'a pas involontairement rêvé d'enfance et de virginité.

« Soudain, au détour d'un coteau, il reçoit son premier affluent. Deux fois plus large et plus profond, il mérite maintenant d'être appelé fleuve. Il va, calme et laborieux ; car désormais il porte bateau. Sur sa berge, le long des peupliers frémissants, les chevaux de halage tirent à plein collier, en amont, les charlands vides ; et, sur les péniches aux vives couleurs qui descendent en aval, les mariniers chantent. Il va, traçant de gracieux méandres, parfois serré entre les coteaux à vigne, parfois s'attardant et prenant ses aises à travers les herbages. Le long de ses rives fécondes, se multiplient les villages et les clochers, tranquilles comme de vieux bonshommes, le regardent passer.

Il va. Il absorbe une rivière, puis une autre encore. Plus loin, là où se dessine sur le ciel, la silhouette d'un éclusier, un canal l'enrichit de son torrent captif. Il va, le noble fleuve. Il traverse des cités illustres. Encombré de pontons et d'embarcations de toutes sortes, il coule avec plus d'impétuosité entre des pierres historiques, se rue en grondant sous les arches sonores des ponts monumentaux; et, par-dessus les quais pleins de foule et de tumulte, les flèches à jour des vieilles églises jettent sur ses flots leur r-flet tremblant.

Le fleuve est, à présent, dans toute sa force et dans toute sa majesté. Mais qu'est devenue l'eau claire et pure de sa source ?

Depuis le premier lavoir dont il a entraîné la mousse salie, chacun de ses contacts avec l'homme lui fut une souillure. Combien d'égouts se sont dégorvés dans ses flots de leurs fanges ? Les usines des faubourgs, qui dressent au bord de l'eau leurs hautes cheminées de briques, ont lentement et constamment dirigé vers lui des ruisseaux de poison. A d'anciennes pièces d'or, à de vieux bijoux, à des armes rouillées qu'il a remués, en passant, dans sa vase, il a reconnu les traces de meurtres vieux de plusieurs siècles. La nuit, du haut des ponts solitaires, des malheureux ont plongé pour toujours dans ses profondeurs noires; et, sur le bas-port, des assassins lui ont jeté le corps ensanglanté de leurs victimes. Quelquefois, comme pris d'une nausée, il vomit sur les herbes de son village des débris hideux et putréfiés. Mais il est infecté pour toujours, et pareil à la conscience d'un scélérat, il emporte dans ses eaux, avec quelques trésors ignorés et perdus, des impuretés, des hontes, des désespoirs et des crimes !

Enfin le fleuve est au terme de sa course. Voici l'estuaire, et il est si vaste que là-bas, tout là-bas à l'ancre de la rive vague et lointaine, les navires qui ont fait le tour du monde, ceux qui ont sillonné des mers d'indigo sous des cieus de flamme, et ceux dont la dure étrave a brisé des glaçons au milieu d'affreuses ténèbres, les sveltes trois-mâts, les puissants steamers, paraissent de fragiles coquilles grées de toiles d'araignées. La dernière balise est dépassée maintenant, et, sur la côte grise, les tourelles blanches des phares, toutes petites, sont à peine visibles. L'énorme masse liquide, que le mouvement des marées repousse et attire tour à tour, tantôt se hérissent de petites vagues irritées par la lutte et se précipite en avant avec le glissement d'un rapide. Au large, d'où le vent apporte une confuse clameur, les lames de fond, secouant leur chevelure d'écume, accourent en larrant l'horizon brumeux; et de grandes mouettes au vol d'ange planent sur le fleuve avec d'aigres cris et semblent les sinistres messagers de l'abîme qui va l'engloutir.

Je sais une âme comparable à ce fleuve. De même qu'il va se perdre dans la mer, elle disparaîtra dans la mort. Ainsi que lui, en approchant du gouffre, elle se sent grosse de tout son passé, et elle est profonde et amère,—profonde comme la mémoire amère comme l'expérience. Elle se rappelle sa vie, qui fut, en somme, paisible et plutôt bienfaisante. Pourtant, que de souillures n'a-t-elle pas reçues dans son chemin cette pauvre âme, et emportées à jamais avec elle ! Pour l'eau qui court et pour l'homme qui passe, il n'y a qu'un moment de pureté absolue, la source de l'enfance. Comme le fleuve rombe et cache, dans les fanges de son lit, des immondices et des cadavres, l'âme—même chez les moins coupables—est pleine de honteux secrets.

Rester pur en ce monde c'est l'impossible et désespérant effort; le redevenir dans une vie nouvelle, quel idéal, quelle sublime espérance ! Ce fleuve, que la mer qui descend aspire avec de profonds râles, se purifiera dans le sel de l'immense océan. Pauvre âme, flétrie par l'existence et profondément troublée au seuil du grand mystère, oses-tu rêver, toi aussi, d'innocence immortelle ! C'est pourquoi tu songes, aujourd'hui, à tous ces vieux clochers d'églises et de cathédrales que le fleuve a réfléchi dans ses ondes et que tu as si souvent rencontrés sur ta route sans obéir à leur geste solennel. C'est pourquoi tu réponds enfin au signal de ces antiques flèches de pierre, qui te montrent le ciel avec confiance et t'ordonnent la prière et la foi.

FRANÇOIS COPPÉE.



FRANÇOIS COPPÉE

Poète français, né à Paris en 1842: auteur de nombreuses poésies: *Poèmes modernes, les Humbles, Poèmes et récits*, etc.

Il a donné au théâtre le *Passant*, le *Luthier de Crémone*, les *Jacobites*, *Severo Torelli*, le *Pater*, etc. Sa langue est simple et ferme, et sa poésie, pleine de sentiment, provoque l'émotion. Coppée est membre de l'Académie française.

C'est avec un vrai bonheur que nous présentons aux lecteurs de *l'Enseignement primaire* l'illustre académicien, le grand poète qui donnait à la France, il y a quelques années, un drame chrétien, le *Pater*, et qui, aujourd'hui, ne craint pas de revenir à la foi et aux enseignements que sa pieuse mère lui a légués.

Dans une autre page, nous reproduisons quelques réflexions bien touchantes, bien rafraîchissantes et bien belles, intitulées: le *Fleur*. Avec notre confrère de *l'Éducation chrétienne* nous dirons: "C'est plus qu'une œuvre littéraire et d'esquisse facture; c'est, vers la fin surtout, un cri d'âme qui semble un écho lointain des *Confessions* de l'immortel fils de Monique, ou mieux encore, de ce *Peccavi*, du Prodiges qui a mérité et méritera longtemps encore aux égarés tant de lumières, et aux coupables tant de pardons!"

Le retour progressif de M. Coppée à la foi un peu oublié de son enfance ne fait plus de doute. Cet "illustre" écrivait avec un fier courage, tout récemment encore, les belles lignes qui suivent: "Foi des humbles! Dernier trépas de consolations pour la pitoyable humanité! Combien ceux qui te combattent et te détruisent sont malfaisants et coupables, et combien je le fus moi-même, qui me reproche plus d'une page dictée par l'ironie et par l'orgueil!"

Oh! comme ces nobles accents sont accueillis avec joie sur les bords du Saint-Laurent!

Dieu merci! le Canada-français obéit encore "au geste solennel" des vieux clochers que notre grand fleur réfléchit dans ses ondes. Notre bon peuple vit toujours sous les frais ombrages de l'arbre catholique et étanche soif avec confiance dans cette source fraîche et pure qui a nom la Foi chrétienne.

MÉTHODOLOGIE

LE DESSIN À L'ÉCOLE PRIMAIRE

“ Réorganisons-le ”

A mes Correspondants

anxieux d'enseigner correctement le dessin.

I

QUELQUES NOTES

Vos élèves sont-ils capables de représenter à vue un **objet réel** de formes simples ? Si oui, votre enseignement du dessin est dans la bonne voie ; si non, vous perdez le temps.

N'attachez pas plus de prix aux **copies**, même irréprochables de modèles quelconques — paysages, figures, portraits, machines, monuments, etc. — que vous n'en attacheriez à des copies, même parfaitement calligraphiées, de problèmes d'arithmétique résolus à l'avance. **Toutes ces magnifiques copies ne valent pas le moindre petit dessin original d'une simple boîte.**

Je sais que beaucoup de visiteurs et de parents—pourtant bien intentionnés—jugent une classe de dessin d'autant meilleure qu'ils y voient plus de copies de modèles à effet, grands, coloriés, éblouissants ; hélas ! c'est tant pis pour l'enseignement *vrai* du dessin. Mais n'importe, sachez résister : une seule approbation *compétente* doit vous être plus précieuse que cent appréciations incompétentes.

Que votre enseignement primaire du dessin tende donc toujours, non pas à faire dessiner des dessins, mais à faire représenter des objets nature. C'est le meilleur moyen de lui donner la portée éducative et utilitaire qu'il doit avoir.

Il y a deux manières de figurer les objets : ou tels qu'ils sont, ou tels que nous les voyons ; la première s'appelle *géométrale*, la seconde, *perspective*.

Faites d'abord représenter les objets *tels qu'ils sont*, c'est-à-dire dans leurs dimensions vraies ou proportionnelles ; puis *tels qu'ils paraissent*, c'est-à-dire dans leurs dimensions apparentes. Et cela à vue et à main levée.

Ets'il s'agit de dessin mécanique, architectural, etc., à l'aide d'instruments, suivez encore la même voie, c'est-à-dire : faites dessiner une porte d'après une porte, une machine d'après une machine, et non pas une porte d'après le dessin d'une porte, une machine d'après le dessin d'une machine.

Vous avez peut-être me demander de mieux définir ce qu'il faut entendre par représentation "géométrale" ou "perspective" d'un objet? La Fig. 1 ci-contre que l'*Enseignement primaire* a fait graver à votre intention va s'en charger.

Examinez les dessins *épinglés* du "Pot à fleurs" et de la "Soucoupe": ce sont des représentations *perspectives* de ces objets. Et les autres figures en sont des représentations *géométrales*.

Jetez maintenant un coup d'œil sur la Fig. 2, page 399: vous voyez des enfants qui, *après avoir tracé à main levée un croquis géométral d'une "port-barrière"*, sont en train de mesurer cette "barrière" et de reporter ces mesures (cotes) sur leur croquis, comme ils l'ont fait précédemment sur les dessins du "pot à fleurs" et de la "soucoupe". C'est ainsi qu'il faut s'y prendre pour représenter les objets *tels qu'ils sont*, ou en d'autres termes, pour faire un croquis coté géométral—élévation plan et coupe—.

Et si, tout à l'heure, vous regardez la Fig. 3, page 401, vous admirerez avec moi un professeur digne de ce nom, expliquant à ses élèves la marche à suivre pour représenter les objets *tels qu'ils paraissent*.

N'est-ce pas que dans certains cas le dessin est une langue autrement plus compréhensible et concise que beaucoup d'autres?

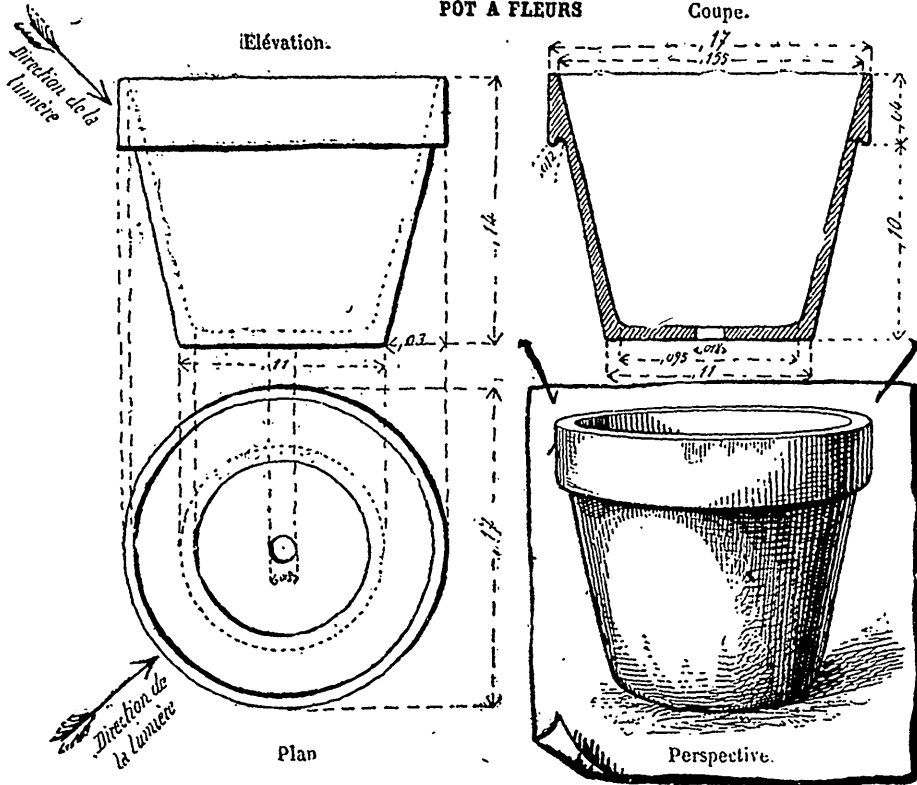
Il serait superflu, je pense, de vous démontrer l'utilité et la beauté du dessin perspectif: elles sautent aux yeux. Quant au dessin géométral, s'il n'est pas aussi attrayant que le premier, croyez bien qu'on peut en tirer au moins autant de profit, et pour cette raison, tenez-le également en haute estime, et gardez-vous bien de le négliger. *C'est le dessin industriel par excellence*. "Mis entre les mains d'ouvriers sachant le lire, il leur donne le moyen de reproduire exactement l'original. Ils le font avec une si grande précision que, si plusieurs d'entre eux doivent exécuter la même pièce, ces exemplaires peuvent être confondus les uns avec les autres. *Par là, ce genre de dessin rend les plus grands services à toutes les professions qui ont pour but de construire, de créer des formes ou simplement de multiplier des images*. C'est un moyen de communication d'une telle valeur, que rien ne saurait le suppléer. Aucune description n'en donnerait l'équivalent. Présentant à la fois les formes et leurs dimensions, la figuration et sa justification, il est un instrument de travail indispensable et sans égal pour l'architecte, pour l'ingénieur, pour tout artiste industriel ou artisan (1)".

Entre parenthèses, je ne serais pas surpris si, dans un temps plus ou moins rapproché, le Bureau central d'examineurs exigeait des candidats aux brevets de capacité, quelques dessins—d'après objets réels—du genre de ceux reproduits Fig. 1.

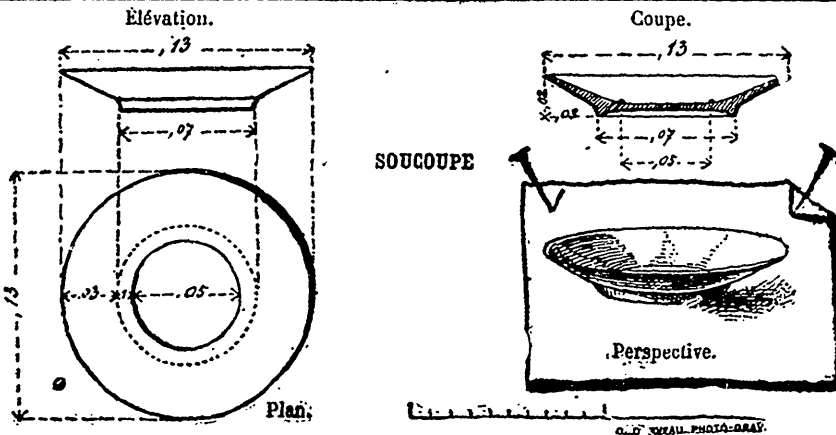
(1) E. Guillaume—*Inspecteur général de l'enseignement du dessin en France*.

Fig. 1

POT A FLEURS



SOUCOUPE



Ce qu'il faut entendre par " Croquis géométral co é—élévation plan et coupe— "
 Et par " Perspective d'observation ".

II

COMMENT ON ENSEIGNE LE DESSIN EN FRANCE

Disons maintenant quelques procédés d'enseignement primaire du dessin que j'ai vu pratiquer en France avec succès, et que j'utilise moi-même couramment.

Inutile, n'est-ce pas, de rappeler que l'application d'un procédé n'est qu'un moyen, non une fin, et que le point essentiel dans l'enseignement du dessin, comme d'ailleurs dans tous les autres, c'est pour le maître, de se bien pénétrer du double but à atteindre : former l'homme dans l'enfant et le mettre en possession d'une connaissance utilisable dans le milieu social auquel il appartiendra (1).

D'abord, n'oublions pas que pour bien dessiner, il faut savoir observer, comparer, juger, retenir, afin de représenter avec intelligence, avec exactitude, ce qu'on voit et ce qu'on a vu, et combiner avec goût ce qu'on a imaginé.

Par suite, l'enseignement du dessin doit *nécessairement* commencer par l'éducation usuelle.

Et c'est l'observation qui est le fondement de la méthode.

Aussi, toute leçon de dessin débute-t-elle, en France, par des exercices de langage et de leçons de choses, ayant pour but de faire discerner et comparer des formes, des couleurs et des grandeurs. Exemple : tel objet est plus grand, plus petit que tel autre ; celui-ci est rond, celui-là est carré ; ce crayon est bleu, celui-là est rouge, etc., etc. Ce point est au milieu du tableau, celui-ci est à gauche, à droite, au-dessus, au-dessous ; ce côté de la porte, de la fenêtre, est une fois, deux fois plus petit ou plus grand que cet autre côté ; cette étoffe est plus claire, plus foncée que celle-ci, etc., etc.

Puis viennent les exercices graphiques.

AU COURS PRÉPARATOIRE

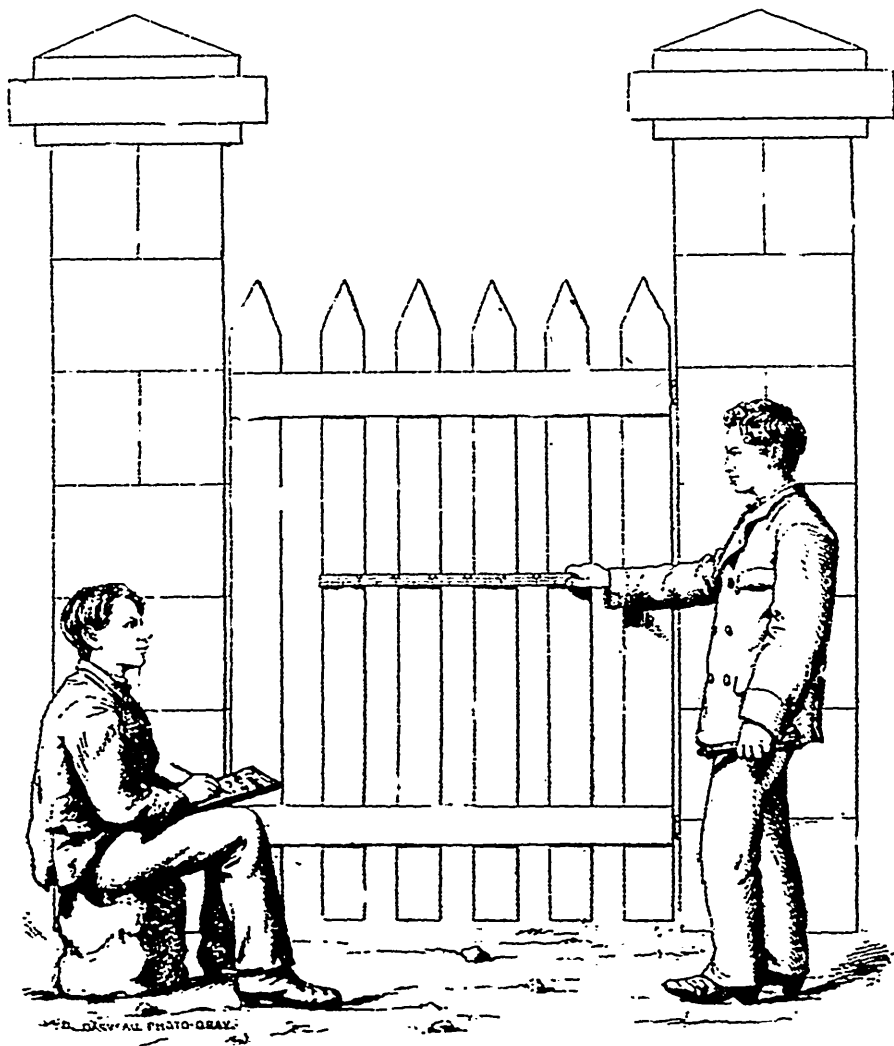
La maîtresse trace au tableau des lignes droites et des combinaisons de lignes droites. Elle explique minutieusement la marche à suivre, *mais évite les définitions*. Elle se borne à désigner les lignes par des termes que l'enfant comprend : lignes debout, lignes couchées, lignes penchées, etc.

Guidés par elle, les élèves reproduisent tant bien que mal, sur leurs ardoises, les figures du tableau. Ensuite, ils construisent à plat ces mêmes figures à l'aide de lattes, bâtonnets, etc.

Plus tard, les dessins du tableau comprennent des lignes droites et courbes ; quelques-uns affectent la forme d'un dallage, et petit à petit, en les traçant, la maîtresse donne les définitions susceptibles d'être comprises par ces jeunes intelligences.

(1) Voir livraison de janvier de *l'Enseignement primaire*, page 170.

FIG. 2



Comment on dessine géométriquement.

Comme précédemment, les enfants reproduisent à plat les dessins à l'aide de bâtonnets, lattes, anneaux, etc. Ensuite, ils dessinent leurs petites constructions : les plus avancés, sur le papier, les autres sur l'ardoise.

Parfois il y a intervention dans cet exercice : le dessin s'exécute d'abord, la construction après.

C'est encore au moyen de bâtonnets, lattes, etc., que la maîtresse fait construire aux plus habiles des figures géométriques très simples, leur fait reconnaître les différents angles, les lignes parallèles, etc.

Ou bien les invite à inventer, en les leur indiquant, des constructions qui peuvent se tenir debout : clôture, maisonnette, etc.

Les constructions sont ensuite dessinées à vue par les élèves qui n'en doivent jamais représenter à la fois *qu'une* des faces (dessin géométral).

A ces exercices s'ajoutent des représentations géométrales d'objets usuels très simples et très faciles à se procurer.

Enfin, pour habituer l'enfant à l'attention et développer chez lui la mémoire des formes, de temps à autre on lui demande de reproduire tel ou tel motif observé ou dessiné précédemment.

Dans une seule des écoles que j'ai visitées, le tableau et l'ardoise étaient quadrillés, partout ailleurs, non. Et après ce que j'avais déjà vu et entendu en Belgique, les Institutrices françaises n'ont pas eu de peine à me convaincre que cette aide frébélienne qu'on croyait autrefois indispensable aux tout petits enfants leur était plutôt gênante et dangereuse qu'utile, parce qu'elle paralyse, en l'embaillottant dans des réseaux, l'esprit d'initiative et d'observation.

Quoi qu'il en soit, les dessins dits de revision étaient tous exécutés *sur papier libre et sans aucun secours*.

Ces dessins de revision sont parfois coloriés avec des crayons de couleurs primaires,—bleu, jaune, rouge.—Ils sont gardés à l'école pour indiquer à l'Inspectrice le travail et les progrès accomplis.

Il faut avoir vu ces enfants à l'œuvre pour comprendre l'ardeur et la joie avec lesquelles ils dessinent, comme ils savent déjà distinguer les couleurs, saisir et figurer les différentes dimensions des objets, les rapports de grandeur ou d'ouverture d'angles, etc. : en un mot, comme ils sont intelligemment préparés à aborder l'école primaire.

A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Comme au cours préparatoire, l'enseignement est collectif et simultané. Par là, on gagne du temps, on s'épargne des peines, et le classement, source féconde d'émulation, devient facile.

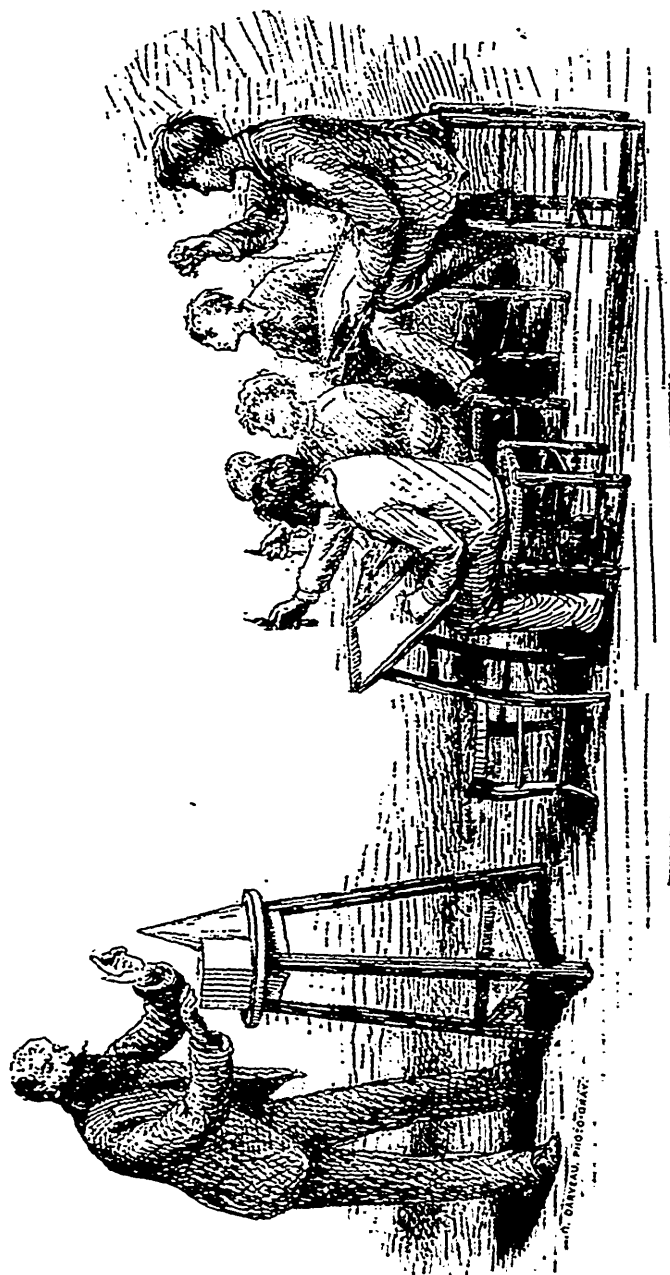
Dans une même division, tous les élèves dessinent d'après le même modèle. Ce modèle, selon le degré d'avancement des enfants, ou le genre de dessin étudié, est une grande feuille murale coloriée ou un croquis au tableau, ou un très grand solide géométrique (1) ou un objet usuel, ou un plâtre aux reliefs plus ou moins accusés.

Chaque dessin est exécuté dans un temps limité à l'avance.

Le maître fait rappeler en quelques mots, par un enfant, ou rappelle lui-

(1) Rien de plus facile à un maître industriel de se confectionner, à bon marché, une superbe collection de grands solides géométriques, au moyen de carton d'un blanc mat.

FIG. 3



Comment on dessine perspective.

même l'objet de la dernière leçon ; puis, à l'aide du modèle qu'il place bien en vue, et qu'il commente, expose celui de la leçon actuelle.

Il montre que cette leçon est une suite logique de la précédente, un anneau de plus soudé à la chaîne qui, allongée ainsi successivement, atteindra sûrement le but général poursuivi par l'étude du dessin. Puis il fait une révision rapide de ce qu'il est nécessaire que les élèves se rappellent pour en bien profiter : lignes de construction, axes, diagonales, lignes enveloppantes, ligne d'horizon, fil à plomb, horizontales de front, fuyantes au point de vue, etc.

Alors vient l'analyse spéciale du modèle par le maître ou un des élèves les plus avancés : (comment on devra procéder, comment commencer surtout, quelle sera la mise en place, quelles seront les erreurs à éviter, les couleurs à employer, etc.). — *Voyez Fig. 3.*

Ce n'est qu'après s'être assuré, par des interrogations, que les enfants connaissent bien la marche qu'ils doivent suivre, que le maître les autorise à dessiner, non sans avoir préalablement fixé pour tous la dimension à donner au tracé.

Quelques élèves, à tour de rôle, dessinent au tableau.

Pendant le travail graphique, l'instituteur circule dans les rangs, rectifiant les attitudes défectueuses, modérant les uns, activant les autres et empêchant chacun de commettre de trop graves erreurs. S'il reconnaît qu'une faute est générale, il fait tout cesser, donne au tableau de nouvelles explications, après quoi les crayons se raniment.

La séance terminée, les dessins sont ramassés et classés le plus vite possible.

La note de mérite est proclamée sans retard : généralement quelques heures après, afin que la sanction suivant de près l'exécution, l'émulation s'en ressent plus vivement.

Telle est une leçon de dessin à l'école primaire de Paris.

Elle s'inspire évidemment des principes suivants dont j'emprunte la formule à M. Viollet le Duc pour la résumer : — ' Pour que le dessin ait la valeur " d'une faculté utile, il faut que l'intelligence ait travaillé avant la main, qu'elle " ait pris l'habitude de devancer l'exercice mécanique de celle-ci, qu'elle ait " compris avant de faire tracer par l'outil.

" C'est donc par un cours oral que l'enseignement du dessin doit com-
" mencer, et on ne mettra le crayon à la main des enfants que quand leur
" cerveau et leurs yeux auront travaillé de concert ".

QUELQUES PARTICULARITÉS QUI ONT LEUR IMPORTANCE

A la fin de chaque mois, une feuille est distribuée aux élèves, sur un côté de laquelle ils doivent préciser l'objet des leçons données durant le mois, et reproduire, de l'autre côté, soit de mémoire, soit autrement, un ou plusieurs des motifs exécutés antérieurement.

Ces feuilles de révision, ainsi que les autres, sont conservées dans leur ordre de classement, de manière à pouvoir être présentées aux inspecteurs. Elles ne sont rendues aux élèves qu'à la fin de l'année.

Toutes les notes sont reportées sur des registres spéciaux. Quelques-unes, celles des compositions mensuelles et trimestrielles, sont multipliées par des coefficients plus ou moins élevés, suivant l'importance que l'on veut leur attribuer, et le classement de fin d'année s'obtient en faisant les totaux de toutes ces notes et en les comparant entre eux.

De cette façon, tous les travaux comptent pour les classements de fin d'année, et il en résulte une constance et une intensité de travail considérables.

Dans quelques écoles, les élèves sont, à certains moments, organisés en des sortes de jurys et ce sont eux qui donnent les notes, mais en les justifiant, c'est-à-dire en faisant la correction à haute voix.

C'est là un procédé pédagogique excellent : on saisit si vite, chez le voisin, les défauts qu'on ne se soupçonne même pas !!

Ailleurs, on détache un dessin de chacun des concours dont j'ai parlé plus haut. Ces spécimens sont groupés dans l'ordre où ils ont été faits et forment autant de dossiers partiels qu'il y a de classes. Sur la couverture de chacun de ces dossiers, le professeur rédige une note succincte dans laquelle il résume son enseignement de l'année et indique ses projets de réforme pour l'année à venir. Le tout est relié en un album, et c'est ainsi que peu à peu, se constituent dans chaque école, les archives de l'enseignement du dessin.

Cette mesure permet aux inspecteurs dont les tournées ont lieu en général, dans le mois de mars, de juger de l'ensemble complet de l'enseignement et de rattacher une année avec la précédente ; autrement, ils ne verraient jamais que les dessins exécutés au début de l'année, et les plus intéressants, ceux de la fin, leur échapperaient.

De plus, si le maître vient à changer, son successeur trouve des traces irrécusables de son enseignement, et par celu même, est moins entraîné à bouleverser ce qui se faisait avant lui.

Maintenant, mes chers amis, en avant ! Et faites en sorte que les personnes réellement compétentes qui, de temps à autre, visiteront votre école, y trouvent un enseignement du dessin vraiment digne d'un éducateur.

Quant aux autres.....

CHS-A. LEFÈVRE.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

(Préparé spécialement pour l'Enseignement primaire, par MM. MAGNAN, AHERN et NANSOT)

INSTRUCTION RELIGIEUSE

CATECHISME (1)

CHAPITRE DEUXIÈME

De Dieu et de ses perfections

12. Q. Où est Dieu ?

R. Dieu est *partout*.

—Dieu est partout c'est-à-dire, au ciel, sur la terre, en tous lieux, dans cette salle, dans la mer, même dans le purgatoire et en enfer, c'est ce que l'on appelle l'im-mensité de Dieu. Dieu ne peut donc être renfermé dans aucun lieu si grand qu'on le suppose.

13. Q. Si Dieu est partout, pourquoi ne le voyons-nous pas ?

R. Nous ne voyons pas Dieu parce que c'est un pur esprit qui ne peut être vu avec les yeux du corps.

14. Q. Dieu nous voit-il ?

R. Oui, Dieu nous *voit* et *veille* sur nous ?

—Dieu nous voit la nuit comme le jour. Nous pouvons nous cacher des hommes, mais nous ne pouvons pas nous cacher de Dieu.

15. Q. Dieu connaît-il tout ?

R. Oui, Dieu connaît *tout* : nos actions, nos paroles et même nos pensées les plus secrètes.

—Dieu voit tout parce qu'il est présent partout ; il voit à la fois le passé, le présent, et l'avenir parce que sa science est sans limites.

Dieu voit nos pensées les plus secrètes parce qu'il est présent en notre âme. D'ailleurs si nos parents devinent souvent nos pensées intérieures, celles mêmes que nous voudrions bien cacher, comment Dieu ne découvrirait-il pas aussi nos plus secrètes pensées ?

16. Q. Est-ce que Dieu peut faire toutes choses ?

R. Oui, Dieu est *tout-puissant* et *rien ne lui est impossible*.

—Dieu est tout-puissant, cependant il ne peut faire le mal ni ce qui serait absurde, car la toute puissance de Dieu consiste à pouvoir faire tout ce qui lui plaît et, bien loin de lui plaire, le mal déplaît à sa sainteté, comme l'absurde répugne à sa sagesse. Dieu ne pourrait donc faire un mensonge parce que c'est mal, ni un cercle carré parce que c'est absurde.

Il n'y a pas pour Dieu comme pour nous des choses plus difficiles les unes que les autres ; il fait tout ce qui lui plaît sans effort et par sa seule volonté.

17. Q. Dieu est-il juste, saint et miséricordieux ?

R. Oui. Dieu est infiniment *juste*, infiniment *saint*, infiniment *miséricordieux* parce qu'il est infiniment parfait.

—Dieu est *juste*, cela veut dire que Dieu rend à chacun ce qui lui est dû, sans faire tort à personne.

—Dieu est *saint*, cela veut dire que tout ce qui est mal lui déplaît.

—Dieu est *miséricordieux*, cela veut dire que Dieu aime et cherche toujours à nous pardonner.

(1) Reproduit, avec permission, de l'*Explication littérale et sommaire du Catéchisme*, par M. l'abbé Lasfargues.

HISTOIRE SAINTE

V.—DIEU CHASSE ADAM ET ÈVE DU PARADIS TERRESTRE

29. Enfin Dieu dit à Adam : " Puisque vous m'avez *désobéi*, la terre sera maudite, elle ne produira que des épines et des ronces."

30. " Vous mangerez votre pain à la *sueur de votre front* jusqu'à ce que vous retourniez dans cette terre d'où je vous ai tiré, car vous êtes poussière et vous retournerez en poussière."

31. Alors Dieu *chassa* Adam et Ève du Paradis terrestre, et plaça un ange armé d'une épée de feu, pour leur en *interdire* l'entrée.

VI.—CAÏN ET ABEL

32. Adam et Ève eurent deux fils : *Caïn* et *Abel*. Le premier cultivait la terre ; le second avait soin des troupeaux.

33. Tous deux offraient des présents au Seigneur : Caïn, des *fruits de la terre* ; Abel, ses plus belles *brebis*.

34. Les offrandes d'Abel furent agréables au Seigneur ; il n'en fut pas de même de celles de Caïn, dont le cœur n'était pas pur. Dès lors, Caïn devint *jaloux* de son frère.

35. Alors le Seigneur dit à Caïn : " Pourquoi portez-vous *envie* à votre frère ? Faites le bien et vous serez récompensé ; mais si vous faites le mal, vous serez *puni*."

Questions

V.—29. Que dit enfin Dieu à Adam ?—30. Que lui dit-il encore ?—31. Que fit Dieu ensuite ?

VI.—32. Combien Adam et Ève eurent-ils de fils et quels sont-ils ? Que faisaient-ils ?—33. Quels présents offraient-ils au Seigneur ?—34. Comment Dieu accueillit-il leurs offrandes ? Quel sentiment Caïn éprouva-t-il ?—35. Que dit le Seigneur à Caïn ?

LANGUE FRANÇAISE

VOCABULAIRE

Cours préparatoire et cours élémentaire

Ce qui se rapporte au chauffage : poêle — fournaise — bois — charbon — tisonnier — pincette — cendrier — bûche — bouilloire — chaudron — chaufferette — cheminée — coke — copeaux — feu — flamme — fumée — réchaud — tison.

L'élève fera entrer chacun des mots trouvés dans une petite phrase.

Cours moyen

L'élève remplacera les points de suspension par le mot convenable :

Un petit jambon s'appelle un ...—Un petit jardin s'appelle un ...—Un petit livre s'appelle un ...—Un petit sac s'appelle un ...—Une petite histoire s'appelle une ...—Une petite boule s'appelle une ...—Une petite bûche s'appelle une ...—Une petite tour s'appelle une ...—Une petite chambre s'appelle une ...—Une petite goutte s'appelle une ...—Une petite jupe s'appelle un ...

Corrigé : jambonneau—jardinet—livret—sachet—historiette—boulette—bûchette—tourlette—chambrette—gouttelette—jupon.

Cours supérieur

UNE FÊTE DONNÉE PAR UN ANGLAIS (1)

Un ambassadeur anglais à Naples avait donné une fête charmante, mais qui n'avait pas coûté bien cher. On le sut, et on partit de là pour *dénigrer* sa fête, qui avait d'abord beaucoup réussi. Il s'en vengea en véritable Anglais et en homme à qui les *guinées* ne coûtent pas grand'chose. Il annonça une autre fête. On crut que c'était pour prendre sa revanche, et que la fête serait superbe. On accourut. Grande *affluence*. Point d'*apprêts*. Enfin on apporte un réchaud à l'esprit-de-vin. On s'attendait à quelque *miracle*. " Messieurs, dit-il, ce sont les dépenses et non l'agrément d'une fête que vous cherchez : regardez bien (et il entr'ouvre son habit dont il montre la doublure), c'est un tableau de *Dominicain*, qui vaut cinq mille guinées ; mais ce n'est pas tout ; voyez ces dix billets ; ils sont de mille guinées chacun, *payables à vue* sur la banque d'Amsterdam. (Il en fait un rouleau et les met sur le réchaud allumé.) Je ne doute pas, Messieurs, que cette fête ne vous satisfasse, et que vous ne vous retiriez tous contents de moi. Adieu, Messieurs, la fête est finie."

CHAMFORT.

EXPLICATIONS.—1. *Ambassadeur* : Fonctionnaire chargé de représenter son pays auprès d'un gouvernement étranger.

2. *Dénigrer* : Ce mot, qui signifie *dire du mal de quelqu'un ou de quelque chose*, a littéralement le sens de *noircir (denigrare)*. Il est donc parent de *noir*, qui est le doublet de *noir* (lat. *niger*). Le substantif correspondant est *dénigrement*.

3. *Guinées* : La guinée est une ancienne monnaie d'or anglaise valant 21 shellings ou \$5.30. Son nom lui venait de ce que les premières pièces de ce genre furent frappées avec de l'or provenant de la Guinée.

4. *Affluence* : Au sens propre, ce mot désigne l'action de *couler* abondamment vers un lac ou une mer (*af=ad*, vers ; *fluere*, couler) ; au sens figuré, l'action de se porter en grande quantité vers un lieu.—Mots de la même famille : *flux, reflux, afflux, affluer, affluent, confluer, confluent, fleuve, fluvial*, etc.

5. *Apprêts* : Substantif du verbe *apprêter*, préparer. Ce sont les préparatifs que l'on fait, les dispositions que l'on prend en vue d'une fête, d'une opération, d'une entreprise.

6. *Miracle* : Événement extraordinaire, surprenant.

7. *Agrément* : Ce qui *agrée*, c'est-à-dire ce qui plaît, ce qui cause du divertissement, du plaisir.

8. *Le Dominicain* : Plus exactement *Dominiquin* (Domenico Zampieri), célèbre peintre italien né en 1581, mort en 1641. Ses fresques (ou grandes peintures murales), dans plusieurs églises de Rome (par exemple, Saint-Louis-des-Français, Saint-André-de-la-Vallée, etc.), passent pour des œuvres de premier ordre, ainsi que son tableau de la *Communion de saint Jérôme*, qui est au Vatican (palais des papes). On peut voir de lui, au musée du Louvre, une *sainte Cécile* un *Daniel jouant de la harpe*, etc.

9. *Payables à vue* : Se dit de billets ou effets de commerce qu'il suffit de présenter, le jour de l'échéance, à la maison de banque qui les a émis pour en recevoir immédiatement le paiement.

RÉFLEXION.—C'est un travers dans lequel donnent beaucoup de personnes de n'estimer que les plaisirs qui coûtent cher. Une sottise vanité les y pousse ; et, pour se faire un renom de faste, elles aiment mieux, souvent, s'ennuyer à grands frais que de s'amuser à bon marché.

Les enfants peuvent s'appliquer ces remarques à eux-mêmes. Il n'est pas nécessaire, pour qu'ils s'amuset de bon cœur, qu'ils aient des jouets de grand prix, ni qu'on leur fasse faire des parties qui coûtent beaucoup d'argent. Ils n'ont besoin que de se laisser aller à leur entraînement naturel. Un cerceau, une toupie, et mieux encore deux ou trois bons camarades avec qui l'on joue aux barres : voilà des sources de plaisir auprès desquelles pâliront toujours les jouets compliqués et magnifiques qui s'étalent aux devantures des grands magasins.

(1) Ce morceau peut servir d'exercice de *récitation* et de *mémoire* au cours supérieur.

ORTHOGRAPHE, IDÉES ET GRAMMAIRE

DICTÉES

Cours préparatoire

LA CHÈVRE

La chèvre est gaie, capricieuse. Elle broute l'herbe et les jeunes pousses des arbrisseaux. Elle donne de bon lait avec lequel on fabrique des fromages excellents. Sa peau souple et fine sert à faire des gants.

Exercices

Relever tous les noms qualifiés, l'adjectif qui les qualifie. = Lire, épeler, puis copier au pluriel noms et adjectifs. = Chercher et copier les verbes se rapportant aux substantifs : *chemin, fin, oublié, copie, peigne, brosse, souliev, etc.* = Conjuguer oralement le verbe *croire*.

Cours élémentaire

LES FEUILLES

La verdure renaissante, c'est l'annonce des beaux jours ; la première parure des campagnes ne fait que précéder le brillant cortège des fleurs et le tribut des fruits savoureux. La nature renouvelée offre tout à la fois aux yeux et à l'esprit le plus séduisant spectacle. Et quel plaisir ne nous procurent pas, dans les jours brûlants de l'été, le calme et la fraîcheur que nous goûtons sous les ombrages. Mais les feuilles ne sont pas uniquement destinées à faire l'ornement des campagnes et à nous procurer de doux ombrages. La nature leur a assigné une importante fonction : celle d'assainir et de purifier l'atmosphère, de ramener à sa composition normale l'air altéré par la respiration des animaux.

Exercices : trouver tous les verbes qui ont un *sujet* et indiquer le sujet du verbe. Justifier l'orthographe de : *renouvelée, brûlants, destinées, assigné, normale, altéré*.

Cours moyen

LES SAINTS

Les *saints* étaient bien plus prudents que nous. Ils *comprenaient* qu'il leur importait bien plus d'être heureux pendant *l'éternité* que de l'être pendant le court espace de cette *vie mortelle*. De là, bien loin de faire aucune *démarche* pour se procurer ici-bas les avantages, les jouissances qui sont l'objet de nos désirs, ils passaient leurs jours dans la peine, dans la pauvreté, dans les souffrances. Mais ils travaillaient *assidûment* et avec une ardeur infatigable à s'assurer, dans le séjour de l'éternité, un bonheur parfait, en multipliant leurs bonnes *œuvres*, en pratiquant sans cesse les vertus les plus héroïques ; et l'espérance des délices ineffables dont ils devaient être rassasiés pendant les siècles des siècles leur faisait compter pour rien les peines *momentanées* de leur *pèlerinage*.

EXPLICATIONS ET ANALYSES.—*Saints* : à qui donne-t-on le nom de saint ? Quels sont les moyens à employer pour le devenir ? (aimer Dieu et observer ses commandements).—*Comprenaient* : de quelle conjugaison ce verbe ?—*Heureux* : est-il toujours adjectif ? N'est-il pas employé quelquefois comme nom ?—*L'éternité* : aura-t-elle une fin ? Quelle idée vous faites-vous de l'éternité ? Pourquoi appelle-t-on notre vie de la terre une *vie mortelle* ? (parce qu'elle doit finir à la mort).—*Démarche* vient de *marcher*, veut dire se mettre en mouvement, se donner du mal pour obtenir quelque chose.—*Assidûment* : quel est le nom ayant la même signification que cet adjectif ? (avec assiduité).—Qu'est-ce qu'une *bonne œuvre* ?—*Ineffables* : sans prix, ne pouvant pas être appréciés.—*Momentanées* : vient de moment et veut dire qui ne dure qu'un moment.—*Pèlerinage* : pourquoi la vie de la terre est-elle appelée un *pèlerinage* ? (parce que nous ne faisons qu'y passer, comme les pèlerins qui traversent des pays sans s'y arrêter).

Souligner tous les verbes de cette dictée, en indiquant à quelle conjugaison ils appartiennent, en mettant 1 sous les verbes de la première, un 2 sous ceux de la deuxième, etc.

Cours supérieur

LA VITRE CASSÉE

I

Nous étions au mois d'octobre à la nuit *tombante*, heure à laquelle les enfants gâtés et les petits chats font le plus de vacarme. Je laisse aux naturalistes à en expliquer la raison ; mais fort de mon expérience, ayant élevé une famille de treize enfants, je puis garantir l'*authenticité* de ma remarque. Quant aux chats, *gent* carnassière, qui *chassent* plus la nuit que le jour, comme leurs grands frères les tigres, il est, je suppose, dans leur nature de se préparer d'avance à la lutte, en donnant autant d'élasticité que possible à leurs *nerfs*. Buffon a oublié de traiter ce sujet dans son chapitre de la race *féline*. C'était donc sur la brune que, m'étant sauvé dehors pour éviter une correction maternelle probablement très méritée, je continuai mes maussaderies en faisant des grimaces, à travers les vitres, à mon petit frère resté dans la maison. Après un échange, plus ou moins prolongé, de ces *aménités* fraternelles, je réussis à *m'aplatir* si bien le nez que mon front et mon menton pressaient fortement la vitre sur laquelle je poussais. C'était, d'ailleurs, un tour de force assez facile pour moi qui *avais* le nez très flexible.

II

Mon frère stimulé par le noble exemple que lui donnait son *suzerain*, se mit aussitôt à pousser de son côté ; mais comme il avait malheureusement le nez *aigülin* et dur comme du bois, il ne faisait que peu de progrès dans cette noble joute, quand, faisant un effort furieux, la malheureuse vitre vola en éclats, non pas sans *ensanglanter* un peu les armes dont se servaient les deux jouteurs.—Ah ! les monstres ! dit ma mère, ils ont cassé une vitre à l'entrée de la nuit ; il n'y en a pas une seule dans la maison ; et nos marchands les plus près demeurent à une lieue et *demie* d'ici.—Ma mère disait toujours *nos marchands*, soit par habitude, ayant été élevée dans une ville, soit pour faire honneur à la paroisse de *Saint-Jean Port Joli*, qui n'en possédait réellement alors qu'un seul. Mais revenons à notre *méfait* : mon frère se réfugia sous un canapé, où il soutint un siège glorieux de quelques minutes contre les attaques de ma mère : chose assez facile au *délinquant*, à l'abri d'une fortification longue de sept pieds. Ma mère, ayant succombé dans le combat, me cria dans le carré de fenêtre vierge de sa vitre : " *Tu rentreras, tu te coucheras sans souper, et je le dirai à ton père.*"

PH. A. DE GASPÉ.

(Mémoires).

On peut étudier dans la première dictée, le rôle de l'*adjectif* lorsqu'il *n'est pas attribut*. L'*adjectif* peut être *complément déterminatif*, ce qui arrive lorsque le *sens* de la phrase serait *détruit sans* cet adjectif. Il peut être simplement *complément explicatif* ou (si l'on préfère) *qualificatif*, ce qui arrive lorsqu'on *pourrait le supprimer sans nuire au sens*.

Exemple : *les enfants gâtés*. *gâtés* : *complément déterminatif* de enfants ; si on supprime *gâtés*, on nuit au sens ; il y a des enfants qui ne font pas de vacarme le soir.

Les *petits chats* : *petits* qualifie simplement *chats* ; c'est un *complément explicatif* ou *qualificatif*. Si on supprime *petits*, la proposition est encore *aussi vrai*, le *sens* est le même.

Compléments : <i>déterminatifs</i>	<i>explicatifs</i> (ou <i>qualificatifs</i>)
tombante	petits
gâtés	grands
carnassière	maternelle
feline	petit
facile	fraternelles
* flexible	

* moi qui *avais le nez flexible*, gallicisme qu'on peut tourner *dont le nez était flexible*, alors *flexible* est attribut.

I.—*Explications et exercices*.—*tombante* : des verbes on peut tirer deux sortes d'*adjectifs*, les uns indiquant une *qualité active*, les autres une *qualité passive* : ainsi *tombante* exprime une qualité agissante. *tombée* exprimerait un état passif. Si on voulait exprimer une *action passagère*, il faudrait employer le *participe présent* invariable : *La nuit tombant nous partimes*.—*authenticité* : qualité de ce qui est réel, vrai, etc.—*Quant* : justifiez l'or-

thographe?... Ce mot fait partie de la *locution prépositive* quant à (*pour ce qui est de*). On n'écrit pas toujours *quant* devant à : *Quand à la nuit tout bruit s'apaise*, etc, on pourrait mettre : *lorsque à la nuit...*— *qui chassent* : l'antécédent de *qui*?... chas.— *gent* : au singulier signifie *race, espèce*, toujours du féminin. Ici *gent carnassière* est complétement qualificatif de *chats*; on pourrait le supprimer.— *nerfs* : donnez des mots de la même famille?... (*l'f* se change en *v*) *nerveux, névralgie, énervé, énervement*.— *félina* (félin) : du mot latin *felis*, chat : le chat, le tigre, la panthère, le jaguar et autres animaux du genre chat forment la race féline.— *aménités* : témoignages d'affection, de bienveillance. L'auteur emploie ce mot ironiquement, pour plaisanter.— *aplatir* : donner quelques verbes commençant comme celui-ci et n'ayant qu'un *p* : *apercevoir, apeler, apeler, (s') apitoyer, aplanir, apostasier, apostér, apostiller, apostropher*.— *avais* : sujet ? qui dont l'antécédent est *moi*. Il faut toujours chercher l'antécédent de *qui*.

II. *Explications et exercices*.— *suzerain* : titre qu'on donnait autrefois au *seigneur* par rapport à ses *vassaux*, c'est-à-dire à ceux qui étaient sous sa dépendance.— *aquilin* : (du latin *aquila*, aigle) courbé en forme de bec d'aigle.— *ensanglanter* : quel est le radical?... *sang*; donnez des dérivés : *sanguin, sanglant, sanguinaire, sangsue, consanguin*, etc.— *demie* : placé après le nom, il s'accorde en genre seulement; placé avant, il est invariable et se joint au nom par un *trait d'union*; employé seul, c'est un nom qui suit la règle générale.— *nos marchands* : ces deux mots ensemble sont le complément direct de *disait*.— *Saint Jean Port Joli* : dans les noms propres composés, tous les mots prennent la majuscule, excepté les articles ou les prépositions : *Saint Jean d'Iberville, Saint-Roch des Aulnaies, Sainte-Anne de la Pérade*.— *méfait* : (mauvais fait) le préfixe *mé* ou *més* signifie *mauvais, mal* : *méconnaître* (mal connaître); *mépriser* (mal priser) *priser* quelqu'un ou quelque chose c'est en faire cas, en reconnaître le *prix*; *mésestimer* (mal estimer); se *méprendre* (se mal prendre, se tromper); etc.— *délinquant* : celui qui a commis un *délit*, un acte coupable.— *tu rentreras* : remplacez *tu* successivement par *vous, il, ils*, et continuez la phrase : *vous rentrerez, vous vous coucherez... je le dirai à votre père. Il rentrera à son père. Ils rentreront à leur père.*

— Mais comme *il avait* malheureusement le nez aquilin et dur comme du bois.... Le verbe *avoir* indique-t-il réellement ici l'idée de possession? *nez* est-il réellement complément direct? Non. Le sens est celui-ci : mais comme *son nez* était aquilin, etc.

H. NANSOT.

RÉCITATION

Cours élémentaire

LES VITRES GELÉES

Vois, disait à son fils le sage Philénon,
Vois ces légers filets de glace,
Ces délicates fleurs que trace
Sur le frère vitrage un nocturne aquilon.
Un rayon de soleil promptement les efface.
En un si mince objet quelle haute leçon
Nous présente d'un Dieu la sagesse profonde !
Ainsi, dans les biens de ce monde,
Ce qui séduit le plus nos yeux
Souvent n'est qu'une image vaine
Que fait évanouir sans peine
De la raison le flambeau lumineux.

Cours moyens

LA BONTÉ DE DIEU

Que le Seigneur est bon, que son joug est aimable !
Heureux qui dès l'enfance en connaît la douceur !
Jeune peuple, courez à ce maître adorable :
Les biens les plus charmants n'ont rien de comparable
Aux torrents de plaisirs qu'il répand dans un cœur.
Que le Seigneur est bon, que son joug est aimable !
Heureux qui dès l'enfance en connaît la douceur !

Il apaise, il pardonne ;
 Du cœur ingrat qui l'abandonne
 Il attend le retour ;
 Il excuse notre faiblesse ;
 A nous chercher même il s'empresse.
 Pour l'enfant qu'elle a mis au jour
 Une mère a moins de tendresse.
 Ah ! qui peut avec lui partager notre amour ?

RACINE.

INVENTION

Cours préparatoire

Trouver et écrire six noms propres et six noms communs, la moitié au masculin et la moitié au féminin :

Paul—Canada—Léon		Marie—Amérique—Louise
jardin—maître—livre		cour—table—charrue

Cours élémentaire

Copier, et compléter chaque phrase en ajoutant un nom commun.

Jules s'amuse dans... (la cour).—Ma mère est dans... (la cuisine).—Les Canadiens aiment... (leur pays).—Mon petit frère a mangé... (des confitures).—Allons jouer chez... (ma tante).—Les ouvriers terminent notre... (maison).—Le cheval est tombé dans... (la rue).—Les violonistes jouent... (du violon).—L'ennemi s'est emparé de la... (citadelle).— Cette année, les chevaux ne mangeront guère de... (foin).—Les canards nagent dans... (la rivière).

Cours moyen

Composer trois phrases dans chacune desquelles il entre au moins un nom propre et un nom commun.

Jules s'amuse avec sa sœur.

Louis va rentrer à la maison.

L'Amérique fut découverte par un célèbre navigateur.

Cours supérieur

I. — Compléter les phrases suivantes au moyen des paronymes : *accident* ou *incident* ; *adjonction* ou *injonction* ; *affermer* ou *affirmer* : *afilé* ou *esfilé* ; *allocation* au *allocution* ; *altercation* ou *altération* ; *apurer* ou *épurer*.

Un terrible *accident* s'est produit récemment. Lors de la bataille du fort Georges, plusieurs sauvages rebelles aux *injonctions* de Montcalm, massacrèrent les Anglais. Sous l'ancien régime, le gouvernement avait l'habitude d'*affermer* la plupart des impôts. Les graminées ont des tiges longues et *esfilées*. A l'assemblée des notables Henri IV prononça une *allocation* pleine de sens et de dignité. A la fin du seizième siècle, la langue française avait subi de profondes *altérations* ; Malherbe entreprit de l'*épurer*.

II. — Trouver et écrire quatre verbes irréguliers pour représenter chaque conjugaison : *aller*, *mentir*, *déchoir*, *coudre*, etc.

RÉDACTION

Le *sujet* qui suit peut être donné aux quatre *cours* ; l'élève le développera plus ou moins, suivant son degré d'avancement. Rédaction *orale* au cours préparatoire, écrite au trois autres cours.

LE SIFFLET OU LA LEÇON D'ÉCONOMIE

Un jour de fête, vous avez quelques sous, vous les employez à acheter un sifflet. Tout le monde se moque de vous. On vous représente tout ce que vous auriez pu acheter avec le prix du sifflet. Amertume de vos réflexions. Quand vous êtes tenté de faire un achat inutile, vous vous rappelez ce sifflet.

Développement

Je me rappelle, que lorsque j'étais enfant de cinq ou six ans, mes amis, un jour de fête, remplirent ma petite poche de sous. J'allai tout de suite à une boutique où l'on vendait des babioles ; mais charmé du son d'un sifflet que je rencontrai en chemin dans les mains d'un autre petit garçon, je lui offris en échange tout mon argent. Il accepta.

Revenu chez mes parents, fort content de mon achat, je fatiguai les oreilles de toute la famille. Mes frères, mes sœurs, mes cousines, apprenant que j'avais tout donné pour ce mauvais instrument, me dirent que je l'avais payé dix fois plus cher qu'il ne valait ; alors ils me firent penser au nombre de choses que j'aurais pu acheter avec le reste de ma monnaie, si j'avais été plus prudent ; ils se moquèrent tant de ma folie que j'en pleurai de honte ; et la réflexion me donna plus de chagrin que le sifflet de plaisir.

Cet accident fut cependant par la suite de quelque utilité pour moi, car lorsque j'étais tenté d'acheter quelque chose qui ne m'était pas nécessaire, je me disais en moi-même : Ne donnons pas trop pour le sifflet, et j'épargnais mon argent.

—D'après FRANKLIN.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

(Tous droits réservés)

Questionnez les élèves à tour de rôle ; — ne permettez pas aux élèves de répéter votre question avant d'y répondre ; — donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse ; — énoncez votre question brièvement, clairement et rapidement

Dites : 2 et 5 ? R. 7, —et 6 ? R. 13, —et 7 ? R. 20, —et 8 ? R. 28, —et 9 ? R. 37.

Dites : 2 et 6 ? R. 8, —et 7 ? R. 15, —et 8 ? R. 23, —et 9 ? R. 32.

Dites : 2 et 7 ? R. 9, —et 8 ? R. 17, —et 9 ? R. 26.

Dites : 2 et 8 ? R. 10, —et 9 ? R. 19, —et 8 ? R. 27.

Dites : 2 et 9 ? R. 11, —et 8 ? R. 19, —et 7 ? R. 26.

Un épicier a reçu 6 caisses de thé ; la première pèse 56 livres, la deuxième 78 livres, la troisième 123 livres, la quatrième 115 livres, la cinquième 84 livres, et la sixième 97. Quel est le poids total du thé reçu ? Rép. 553 livres.

Partagez \$4863 entre deux personnes de telle sorte que l'une ait \$2985. Quelle sera la part de l'autre ? Rép. \$1878.

Dans un gallon il y a quatre pintes, combien de pintes dans 3756 gallons ? Rép. 15024.

Combien y a-t-il de pieds dans 63360 pouces ? Rép. 5280.

FRACTIONS

Le plus petit dénominateur commun. — Soustraction

De $36\frac{3}{4}$ retranchez $21\frac{5}{6}$.

Transformons les fractions en grandeurs de même espèce. — Pour cela trouvons d'abord le *plus petit multiple commun* des dénominateurs 4 et 6. C'est 12 (*Voir règle*, page 73).

La fraction $\frac{3}{4}$ transformée en douzièmes devient $\frac{9}{12}$.

La fraction $\frac{5}{6}$ transformée en douzièmes devient $\frac{10}{12}$.

On aura donc $36\frac{3}{4} - 21\frac{5}{6} = 36\frac{9}{12} - 21\frac{10}{12}$ ou suivant pour la soustraction de ces nombres, l'ordre suivi pour les nombres entiers, on a

$$\begin{array}{r} 36\frac{9}{12} \\ - 21\frac{10}{12} \\ \hline \end{array}$$

Ici se présente une difficulté ; on ne peut pas retrancher $\frac{10}{12}$ de $\frac{9}{12}$; alors on emprunte un entier de 6, — dans cet entier il y a 12 douzièmes, — 12 douzièmes avec 9 douzièmes font 21 douzièmes ; on a donc maintenant $35\frac{21}{12}$

$$\begin{array}{r} 35\frac{21}{12} \\ - 21\frac{10}{12} \\ \hline \end{array}$$

La réponse, $14\frac{11}{12}$, se trouve avec autant de facilité que s'il s'agissait de nombres entiers.

(Certaines personnes réduisent les entiers et les fractions en fractions impropres dites avant de soustraire. Ceci est un procédé qui n'est plus admis aujourd'hui).

De $56\frac{2}{3}$ retranchez $32\frac{4}{5}$. Rép. $23\frac{13}{15}$.

De $23\frac{4}{10}$ retranchez $121\frac{3}{4}$. Rép. $112\frac{3}{8}$.

PERCENTAGE

RENTES SUR L'ÉTAT

(Suite)

Valeur nominale. — Comme il a été déjà dit, le gouvernement donne à chaque prêteur un document appelé *titre de rente*, qui constate son droit à toucher les intérêts aux époques fixées, et le capital à l'échéance. Sur ce titre se trouve inscrite la somme que le gouvernement s'engage à payer au prêteur à l'échéance de l'emprunt. Cette somme (généralement \$100) est appelée la *valeur nominale* du titre.

Taux d'émission ou Cours d'émission. — La somme reçue en échange d'un *titre de rente* de \$100 est appelée le **taux d'émission** ou **cours d'émission**. Lorsqu'un gouvernement reçoit \$100 en échange d'un *titre* de \$100, le **cours** ou le **taux d'émission** est égal à la *valeur nominale* et on dit que l'emprunt a été contracté **au pair**.

Lorsque la somme reçue du prêteur pour un titre de \$100 est moindre que \$100, disons \$99, \$98 ou \$97, etc., le *taux d'émission* ou *cours* est AU-DESSOUS DU PAIR et on dit que l'emprunt a été contracté à 99, 98, ou 97, etc., etc., ou autrement à 99%, 98%, 97%, etc., etc.

Lorsque la somme reçue pour un titre de \$100 est supérieure à \$100, disons 101, 102, 103, 104 ou 105, etc., etc., le *taux d'émission* ou *cours* est AU-DESSUS DU PAIR et on dit que l'emprunt a été contracté à 101, 102, 103, etc., ou autrement à 101%, 102%, 103%, etc., etc.

De quoi dépend le Cours d'émission.— Mais, me dira-t-on, pourquoi un gouvernement paierait-il \$100 (avec intérêts sur \$100) à des gens qui ne lui ont prêté que \$99, \$98, \$97, etc. ? Pourquoi un particulier donnerait-il \$101, \$102, \$103, \$104, \$105, pour ne recevoir que \$100 avec intérêts sur \$100, en d'autres mots de quoi dépend le *Cours* ou *taux d'émission* ? *Rép.* Le *taux* ou *cours d'émission* dépend d'un grand nombre de circonstances très complexes. Nous allons énumérer quelques-unes de ces circonstances :

1° LE CRÉDIT DU PAYS QUI EMPRUNTE.— Si l'impression existe qu'un pays est riche, que ses revenus sont amplement suffisants pour faire face à tous ses engagements, que son gouvernement est composé d'hommes honorables et habiles, le *crédit* de ce pays est bon. Les capitalistes seront très disposés à prêter à un tel pays, en d'autres termes, à acheter ses titres de rente ; ainsi le gouvernement pourra exiger pour ces titres un prix élevé.

Si pour une raison ou pour une autre le *crédit du pays* laisse à désirer, les capitalistes seront peu désireux d'acheter ses *titres de rentes*, et le gouvernement, s'il veut en disposer, sera obligé de baisser le prix.

2° L'ÉTAT DU MARCHÉ MONÉTAIRE.—Lorsqu'il y a surabondance de capitaux, les gouvernements trouvent à emprunter facilement et alors ils exigent un *taux* plus élevé pour les titres.

S'il y a peu de capitaux disponibles l'effet contraire a lieu.

3° LE TAUX D'INTÉRÊT.—Si le *taux d'intérêt* fixé pour l'emprunt est élevé il sera plus facile de contracter l'emprunt au *pair* que si le *taux d'intérêt* est peu élevé. Des capitalistes disposés à donner \$100 pour des titres portant un intérêt annuel de \$4, ne donneraient pas \$100 pour des titres ne portant que \$3,—ils donneraient moins que \$100,—dans ce cas le *cours d'émission* serait au-dessous du *pair*.

4° LA DURÉE DE L'EMPRUNT.—Les emprunts à longs termes ont un *cours d'émission* plus élevé que ceux contractés à courtes échéances.

Le *cours d'émission* d'un emprunt payable dans 10 ans sera moins élevé que le *cours d'émission* d'un emprunt à 60 ans.

D'autres circonstances concourent à hausser ou à baisser le *cours d'émission* des emprunts, mais nous en avons signalé les principales.

(à suivre)

ALGÈBRE

INTRODUCTION

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre

24° En montant sur une montagne, une personne marche à raison de 3 milles à l'heure, en descendant elle marche à raison de 6 milles à l'heure. S'il lui a fallu 4 heures pour monter et descendre, quel trajet a-t-elle parcouru pour se rendre au haut de la montagne ?

Solution :

Soit x le nombre de milles ;

Alors $\frac{x}{3}$ = le nombre d'heures à monter ;
 $\frac{x}{6}$ = " " " " descendre.

$$\frac{x}{3} + \frac{x}{6} = 5$$

Multipliant les deux termes de l'équation par 6 on a :

$$2x+x=30$$

$$3x=30$$

$$x=10.—\text{Rép.}$$

—Un abonné de *l'Enseignement primaire* a envoyé à la rédaction le problème suivant avec prière d'en publier la solution. Quatre des élèves académiciens de l'École normale Laval ont bien voulu le résoudre, chacun d'une manière différente. La solution que nous publions est celle de M. Alphonse Pérusse, élève-maître :

“ Un régiment est en forme de carré creux avec 3 rangs d'hommes sur chaque côté. S'il y avait 9 hommes de plus on pourrait faire un carré plein et dans ce cas le côté de ce carré contiendrait 30 hommes de moins que le côté intérieur du carré creux. Trouvez le nombre d'hommes dans le régiment ” ?

Solution :

Soit $x+30$ le nombre d'hommes dans le côté intérieur du carré creux ;

Alors $x+36$ le nombre d'hommes dans le côté extérieur du carré creux ;

Et x le nombre d'hommes dans le côté du carré plein.

$$(x+36)^2 - (x+30)^2 = \text{le nombre d'hommes dans le régiment.}$$

$$(x+36)^2 - (x+30)^2 = x^2 + 72x + 1296 - x^2 - 60x - 900 = 12x + 396, \text{ nombre d'hommes dans le régiment.}$$

x = le nombre d'hommes dans le côté du carré plein ;

x^2 = le nombre d'hommes dans le carré plein ;

$$\text{Alors } x^2 - 9 = 12x + 396$$

$$\text{Et } x^2 - 12x = 396 + 9 = 405$$

Complétant le carré on a :

$$x^2 - 12x + 6^2 = 405 + 36 = 441$$

Extrayant la racine carrée on a :

$$x - 6 = 21$$

$$x = 21 + 6 = 27$$

$$12x + 396 = (12 \times 27) + 396 = 720.—\text{Rép.}$$

PREMIERS ÉLÉMENTS DE GÉOMÉTRIE PRATIQUE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

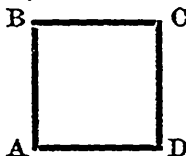
On appelle **quadrilatère**, une figure terminée par quatre lignes droites.

Chacune de ces lignes droites est un des **côtés** du quadrilatère.

Chacun des angles formés par deux côtés consécutifs est un des **angles** du quadrilatère.

Les sommets de ces angles sont les **sommets** du quadrilatère.

On désigne un quadrilatère par les quatre lettres placées aux quatre sommets. Ainsi l'on dit : le carré A, B, C, D.



LANGUE ANGLAISE

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés)

Lesson seventeenth

Dictate the following sentence :

The old man sat under the big tree near the door.

After it has been written and spelled say write :

1° The complete subject on a line: *The old man.*2° The bare subject on the next line: *man.*3° The predicate on the next line: *sat under the big tree near the door.*

Say: As the subject of a sentence is the part that **nAMES** or tells what is spoken about the bare subject must be a **NAME WORD** or **NOUN** for the words *name-word* and *noun* mean the same thing.

In the sentence: *The old man sat under the big tree near the door*, how many name-words are there? There are three name-words. What are they? Man, tree, door. Which of these three name-words is the bare subject? Man.

Underline with a double line the name-words used as bare subjects in the following sentences and with a single line the other name words.

The CAPITAL of Canada is Ottawa. TIME is money. TIME waits for no man. TEA comes from China, Japan and India. The FIRE was burning brightly. The BOY was almost dead with fatigue. GAS is made from coal. SKATING is good exercise.

DICTÉE

THE KID AND THE WOLF

A Kid coming home all alone one night met a big Wolf. "Oh, oh, I know you will kill me," said the little Kid; "but please play me a tune, so that I may have one more dance before I die; *I am so fond of dancing.*"

"Very well," said the Wolf, "I will try, for I would like to see you dance before I eat you."

Then the Wolf took up the shepherd's pipe that was lying near, and began to play. But while he was playing, and the Kid was dancing a jig, the Dogs heard the sound, and came running up.

"It is my own fault," said the Wolf, as the Dogs caught him. My business is to kill Kids and eat them, and not to play for them to dance. Why did I try to be a Piper when I am really only a Butcher?"

"You didn't play very well, either," said the Kid.

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques, sans que le sens des phrases en fût altéré.

Kid, young goat.—Coming, returning.—Met, encountered.—A tune, an air.—Am so fond of dancing, like dancing so much.—Said, replied.—For, because.—Eat, devour.—Took, picked.—Near, close.—Began, commenced.—Sound, noise.—Said, exclaimed.—Caught, seized.—Business, work.—Piper, musician.

Récitation

THE GRAVES OF A HOUSEHOLD

THEY grew in beauty side by side,
They filled one home with glee; (a)—
Their graves are severed (b) far and wide,
By mount, and stream, and sea.

The same fond mother bent at night
 O'er each fair sleeping brow :
 She had each folded flower (c) in sight—
 Where are those dreamers now?

One, midst the forest of the West, (d)
 By a dark stream is laid
 The Indian knows his place of rest,
 Far in the cedar-shade. (e)

The sea, the blue lone sea, hath one (f)—
 He lies where pearls lie deep ;
 He was the loved of all, yet none
 O'er his low bed may weep.

And one (g)—o'er her the myrtle showers
 Its leaves, by soft winds fanned ; (h)
 She faded 'midst Italian flowers—
 The last of that bright (i) band.

And parted thus they rest, who played
 Beneath the same green tree ;
 Whose voices mingled as they prayed
 Around one parent knee !

They that with smiles lit up the hall, (j)
 And cheered with song the hearth !—
 Alas, for love ! if thou wert all, (k)
 And naught beyond, O Earth !

(a) *Glee*, joy, merriment. Hence a glee is a song sung on some joyous occasion, such as at a feast.

(b) *Severed*, placed far apart. It is really the same word as *separate*.

(c) *Folded flower*. The children are compared to those flowers, such as the daisy, which fold up their leaves at night, just as children close their eyes.

(d) The west of America is meant. One of the sons had gone to the backwoods of America, to settle there, far away from white men ; and only the native Indians knew where he was buried.

(e) The cedar is a beautiful tree which can be readily distinguished by the way in which the branches grow. The lower branches spread out horizontally, layer above layer, and the upper branches become mingled together so as to form a clump. It is an evergreen.

(f) Another son had become a sailor, and had been drowned or buried in the Indian or Pacific Ocean. The pearl is a white, smooth, roundish body which grows within certain oysters. The most famous pearl-fisheries are those of the Persian Gulf and Ceylon (see map).

(g) The daughter of the family had fallen into consumption, and had been sent to Italy to try a change of climate. The *myrtle* is a beautiful and sweet-smelling plant found in warm countries.

(h) *Fanned*, lightly stirred and shaken by the breeze blowing upon them.

(i) *Bright*, light-hearted, gay, because when we are happy our face and eyes brighten.

(j) *Hall*, a large family mansion, a manor-house.

(k) That is: love would be a poor and sad thing if it only lasted during our short life, and if we had not a hope of seeing our dear departed ones in another and a better world.

TENUE DES LIVRES

(Droits réservés)

Dr *Compte d'Effets à recevoir* Cr

EFFETS A RECEVOIR, REÇUS	EFFETS A RECEVOIR, DONNÉS
1. Débitez le compte d' <i>Effets à recevoir</i> de la valeur des <i>effets à recevoir</i> que le propriétaire place dans le commerce au commencement.	3. Créditez le compte d' <i>Effets à recevoir</i> quand vous recevez le paiement d'un <i>effet à recevoir</i> .
2. Débitez le compte d' <i>Effets à recevoir</i> de la valeur de tous les <i>effets à recevoir</i> reçus pendant le cours des affaires.	4. Créditez le compte d' <i>Effets à recevoir</i> quand vous disposez d'une manière quelconque d'un <i>effet à recevoir</i> .

J. AHERN.

VARIÉTÉS

LE PATER

SCÈNE QUATRIÈME—(Suite et fin)

Mlle ROSE

Si c'était vrai pourtant ? Ah ! monsieur le curé,
 Oui, si je faisais peine à mon frère adoré
 Si j'en étais bien sûre... et bien, je serais forte,
 Je tâcherais...

(Avec accablement).

Hélas ! que ne suis-je donc morte !

(Nouvelle détonation au loin).

LE CURÉ, à part.

Dieu, l'on fusille encore !

Mlle ROSE, qui a tressailli au bruit de la fusillade.

Mais, là-bas, qu'entend-on ?

Ce bruit lointain, c'est bien un feu de peloton.

Ah ! oui, je me souviens... la Commune abattue...

Ces scélérats...

(Avec un cri de triomphe.)

Enfin ! on me venge ! On les tue !

LE CURÉ, *troublé.*

Ah ! c'est affreux ! Qui sait ? . . . Parmi ces malheureux . . .

Mlle ROSE

Allez-vous à présent vous attendrir sur eux,
Les plaindre ? Mais ce sont des meurtriers atroces,
Et je n'ai pas pitié, moi, des bêtes féroces.
On ne peut calculer ce qu'ils ont fait de mal,
Versé de sang. . . Et puis, cela m'est bien égal !
Leurs crimes, après tout ce n'est pas mon affaire,
Je ne sais qu'une chose, ils ont tué mon frère !
Mon frère, ils ont tué mon frère, entendez-vous ?
Et c'est juste et c'est bien qu'on les fusille tous.
Ces feux de peloton pour moi c'est un délice,
Une ivresse ! Et s'il faut, sur le lieu du supplice,
Quelqu'un pour exciter les soldats et charger
Les chassepots, eh bien ! qu'on vienne me chercher !

LE CURÉ

Une femme ! Parler ainsi !

Mlle ROSE

Tous ces infâmes ! . . .
Mais ces gens du faubourg, oui, ces hommes, ces femmes
Ces enfants pour lesquels mon frère se privait,
Qui, malades, voulaient l'avoir à leur chevet
Et dont il a cent fois secouru l'infortune,
Ces gens-là justement étaient pour la Commune,
Prêts à tout massacrer, prêts à mettre le feu !
Et mon Jean les aimait, pauvre agneau du bon Dieu !
Il allait tous les jours visiter leurs mansardes,
Leur apportait du pain, de l'argent et des hardes,
Leur partageait le peu qu'il possédait de bien ;
Et ce sont eux qui l'ont fusillé comme un chien !
Oui, ce sont eux, vous dis-je, ou du moins leurs semblables.
Ce que mon frère a fait pour tous ces misérables.
C'est inouï. . . Tenez . . . voyez.

(*Elle ouvre brusquement une armoire et y prend une soutane et un chapeau rond.*)

Je garde ici

Une soutane usée, un chapeau tout roussi.
J'avais dit à mon frère : " Allons, tu me fais honte.
" Tes habits sont trop vieux, il faut que je remonte
" Ta toilette. L'argent est là, dans mon tiroir ".
Mais il me répondit ; " Rose, je viens de voir
" Nos voisins, les Duval. Tu sais, ils sont cinq bouches
" A nourrir. . . Pauvres gens ! . . . et la femme est en couche. . .

“ Hier, pour les saisir, les huissiers sont venus.
 “ Cela ne convient pas, quand les pauvres sont nus,
 “ Qu’en des vêtements neufs le prêtre se pavane.
 “ Reborde ce chapeau, recouds cette soutane.
 “ Mes vieux habits feront encore une saison. . . ”

(Elle jette le chapeau et la soutane sur une chaise).

Et quatre jours après, il était en prison,
 Pris comme otage, et nul n’a rien fait pour défendre
 Ce bienfaiteur, pour tous si prodigue et si tendre.
 Ses plus chers mendiants, ses pauvres préférés,
 Gagnaient leur trente sous parmi les fédérés
 Et le jour du massacre, ils étaient là peut-être. . .
 Ah ! vous osez blâmer ma fureur ? . . . Assez, prêtre ?
 De votre douce voix quand vous me promettiez
 Que l’âme de mon frère était là, vous mentiez,
 Vous berciez ma douleur avec cette musique.
 Mais me voici rendue à mon instinct physique
 Par les coups de fusil qu’on tire sur ces gueux.
 Ils ont tué mon frère ! On me venge. Tant mieux !

LE CURÉ

Je devrais, par respect pour l’habit que je porte,
 Franchir, et pour toujours, le seuil de cette porte,
 Et ne me laisser pas davantage outrager.
 Mais à celle qui parle ainsi de se venger,
 Mon devoir est de dire un dernier mot sévère.
 Le Dieu qui pour le monde est mort sur le Calvaire,
 Le Dieu dont votre frère, humble devant l’autel,
 Célébrait chaque jour l’holocauste immortel,
 Et qu’insulte à présent votre lâche démenée,
 Est un Dieu de bonté, de pardon, de clémence.
 Votre frère, au moment de mourir,—je le crois,
 J’en suis sûr,—ne pensait qu’à Jésus sur la croix.
 Ce n’est pas près du port qu’un tel chrétien échoue,
 Et, puisant dans sa foi, sous les fusils en joue,
 La douceur des martyrs, la force des héros,
 Il a levé la main pour bénir ses bourreaux.
 Le cœur empoisonné d’une rancune amère,
 Vous pouvez applaudir la justice sommaire,
 Haïssez, vengez-vous ! soit, mais sachez-le bien,
 Si l’abbé Jean Morel, si ce parfait chrétien,
 Si votre noble frère, ô malheureuse fille,
 Était juge aujourd’hui de ces gens qu’on fusille,
 Et si c’était de lui que dépendait l’arrêt,
 Il aurait pitié d’eux et leur pardonnerait.
 Adieu !

Mlle ROSE

Quel trouble affreux vous jetez en mon âme !
 Mon frère était un saint, je ne suis qu'une femme.
 C'est vrai pourtant qu'il a béni ses meurtriers.
 Hélas que devenir et que faire ?

LE CURÉ, *sur le seuil de la porte*

Priez !

(*Il sort.*)

FRANÇOIS COPPÉE.

UN " AVE MARIA "

(*Pour l'Enseignement primaire*)

Un soir, à Carillon, sur le champ de bataille,
 Un soldat canadien, frappé par la mitraille,
 A des amis de gloire adressait ses adieux.
 C'était un beau jeune homme à la taille athlétique,
 Mais dont le cœur, hélas ! orgueilleux et sceptique,
 N'adorait plus le roi de la terre et des cieux !

Pourtant sur le berceau de cet esprit rebelle,
 Une mère chrétienne, aussi bonne que belle,
 Avait fait rayonner le flambeau de la foi.
 Dans son âme de mère, elle avait rêvé même
 Qu'il porterait plus tard, comme au jour du baptême,
 La grâce qui réforme et les mœurs et la loi.

Au seuil de l'existence, orphelin de son père,
 L'ange avait concentré sur sa pieuse mère
 La tendresse et l'amour qui remplissaient son cœur.
 La mère en savourant les mille et mille choses
 Qu'il disait en prenant de gracieuses poses,
 Admirait à la fois sa grâce et sa candeur.

Et l'enfant grandissait sous l'aile maternelle,
 Et rien n'assombrissait l'éclat de sa prunelle
 Qui rappelait parfois l'éclair du diamant.
 Mais, un jour malheureux, dans l'ombre et le mystère,
 Il lut un livre infâme inspiré par Voltaire,
 Et ce poison subtil devint son aliment...

Vingt ans avaient passé. L'œuvre Voltairienne
 Chez l'ange avait éteint la lumière chrétienne
 Et fait boire à la mère un calice de fiel :
 L'ange avait renié la foi de ses ancêtres,
 Outragé l'Éternel et méprisé les prêtres...
 La mère, agonisante, entrevoyait le ciel !

Elle appela son fils, et lui dit ces paroles :
 "Voudras-tu, chaque soir, loin des hommes frivoles,
 Réciter pour mon âme un *Ave Maria* " ?
 Le fils, bien que troublé par l'étrange supplique,
 Répondit aussitôt sur un ton énergique :
 "Oui, je vous le promets" ! Et la mère expira...

* * *

Un soir, à Carillon, sur le champ de bataille,
 Un soldat canadien, frappé par la mitraille,
 A des amis de gloire adressait ses adieux.
 C'était un beau jeune homme à la taille athlétique,
 Mais dont le cœur, hélas ! orgueilleux et sceptique,
 N'adorait plus le roi de la terre et des cieux !

Il était étendu dans la plaine fumante,
 La pâleur sur le front et la tête sanglante ;
 Ce brave allait mourir pour l'honneur du drapeau !
 L'aumônier de la troupe—une âme magnanime—
 Redonnait au blessé l'assurance sublime
 De trouver le bonheur au delà du tombeau.

—Mais, dit le moribond, avec mélancolie,
 J'ai refusé l'hommage au Maître de la vie
 Et j'ai traité son fils d'ignoble paria !
 Comment puis-je espérer que le bon Dieu m'accorde
 Une petite part de sa miséricorde,
 Quand je n'ai devant lui qu'un *Ave Maria* !!

—De la bonté de Dieu ne doutez pas, mon frère,
 Car sa bonté pardonne au repentir sincère ;
 Songez au bon larron converti sur la croix !
 —Oh ! reprit le mourant, à sa divine flamme
 Je sens le repentir s'allumer dans mon âme,
 Et, comme le larron je regrette et je crois !

Un râle l'étouffa... Mais sa noble figure
 S'éclaira tout à coup d'une gloire plus pure,
 Et l'encens de son cœur monta vers l'Éternel...
 Le prêtre le bénit, et, d'une voix austère,
 Articula ces mots : "Ame, quittez la terre,
 Votre *Ave Maria* vous a gagné le ciel" !

J.-B. CAOUETTE.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

A LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ

II

DE LA SPIRITUALITÉ ET DE L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME

Le matérialisme moderne qui cherche à se dissimuler derrière la science, ne saurait se faire agréer ; car il a beau se réclamer de certains noms illustres et chercher à nous éblouir par des démonstrations plus embrouillées que savantes, sa difformité nous apparaît nettement quand on le met en présence des différentes opérations de l'âme humaine.

Toutefois la première question que nous avons soumise à l'attention de nos lecteurs n'est pas encore complètement résolue. La partie intelligente de nous-même est immatérielle, et par conséquent hors d'atteinte pour les sciences expérimentales qui s'occupent de l'étude des corps ; mais si notre principe vital se trouve à l'abri des manipulateurs de la matière, il n'en est pas moins vrai que nous n'avons de lui qu'une connaissance tout à fait négative. En d'autres termes, nous savons ce qu'il n'est pas.

Il est urgent de faire un pas de plus et de poser nettement la question : Qu'est-ce que l'âme ?

Mis en demeure de se prononcer, les philosophes, dont je me fais l'humble interprète, nous répondent d'un commun accord que l'âme humaine est une *substance spirituelle*, c'est-à-dire *capable d'exister indépendamment* de la matière.

Cette définition établit nettement une ligne de démarcation entre notre âme et celle des brutes. Car ces dernières, toutes simples et incorporelles qu'elles soient, ne peuvent plus subsister après la dissolution des corps auxquels elles sont unies.

Cette différence que voudraient faire disparaître certains messieurs des laboratoires, est d'une importance assez considérable. Car il faut avouer que c'est un immense avantage pour une âme que de n'être pas complètement à la merci d'une carcasse plus ou moins fragile qu'un rien peut envoyer au cimetière. Aussi, dois-je l'avouer, en rédigeant ce travail, mon impartialité laisse un peu à désirer ; il me répugnerait d'avoir à mon service une de ces âmes transitoires, bornée dans son existence par les horizons de cette vie, et capables de me brûler la politesse à mon dernier soupir.

L'indépendance dont il s'agit dans la définition des philosophes ne va pas jusqu'à rompre l'union essentielle qui existe entre les deux parties de notre être. Elle la suppose au contraire, et si, par suite de la corruption de notre enveloppe corporelle, elle permet à l'âme de continuer son existence, elle lui laisse en retour une propension naturelle, un véritable désir de se réunir de nouveau par la résurrection, à son compagnon de la terre.

La question étant ainsi élucidée, je commence la preuve.

L'âme humaine opère indépendamment du corps.

Cette première affirmation ne saurait convaincre, par son seul énoncé, aussi va-t-il falloir en faire la démonstration, mais auparavant, il faut s'entendre.

Il y a deux manières pour une puissance ou faculté de dépendre de la matière corporelle dans son opération ; *intrinsèquement*, quand cette faculté est liée à un organe corporel et qu'elle opère par son entremise, comme la puissance visuelle, auditive, etc. ; et *extrinsèquement*, quand la puissance qui n'est attachée à aucun organe se sert néanmoins des facultés sensibles pour se mettre en rapport avec l'objet de son opération.

L'âme humaine est indépendante du corps dans son opération de la première manière seulement comme nous l'allons prouver.

Il est de fait que notre intelligence connaît des choses immatérielles, par exemple Dieu, les anges, les différentes relations qui existent entre les êtres de l'univers, et qu'elle a même certaines notions qui dépassent évidemment le monde corporel, savoir l'idée de l'infini, de l'éternité, etc. Il importe peu que nous ayons ces connaissances d'une manière imparfaite et par similitude ; nous les avons, cela suffit.

Ce n'est pas tout, notre puissance intellectuelle appréhende les choses matérielles et corruptibles d'une manière tout à fait immatérielle et incorruptible. L'idée que nous avons en effet des plantes, des animaux, des hommes, etc., est universelle, immuable et incorruptible, et toutes ces choses sont singulières, sujettes au changement et à la corruption.

Or ces différents objets de l'opération propre de notre intelligence dépassent évidemment la vertu d'une faculté liée à un organe corporel. Car cet organe, à cause de sa condition matérielle, ne peut atteindre que le singulier et le concret, en un mot ce qui est corporel.

Pour prouver cette assertion, nous allons faire l'expérience de notre œil mis en présence de *la couleur*. Et afin qu'il n'y ait pas de récriminations sur l'infirmité possible de cet organe, je permets à ceux de mes lecteurs qui sont affectés de myopie, d'emprunter à cet effet le télescope de l'observatoire de Québec.

Allons ! y sommes-nous ? Braquons l'instrument sur un point quelconque de notre planète ou du monde étoilé, parcourons à notre fantaisie les vastes régions terrestres ou les espaces incommensurables comprises entre les bornes de l'univers et... avouons franchement que nous n'avons vu de près ou de loin que du bleu, du rouge, du jaune, du brillant ou du terne ; quant à la couleur, idée abstraite qui s'applique à toutes les nuances des objets colorés, le télescope et même le microscope ne sauraient l'atteindre !

Il reste donc parfaitement démontré que l'âme dans l'une de ses opérations propres, opère sans organe corporel et par conséquent indépendamment du corps.

Ce premier point prouvé, il faut en établir un autre avant de conclure :

Tout ce qui opère indépendamment du corps existe ou peut exister sans ce même corps et, en d'autres termes, est une substance spirituelle.

Ici la preuve devient facile, car la philosophie dont l'expérience est vieille comme le monde, nous dit qu'entre l'opération et l'être d'une chose, il y a nécessairement proportion : " Operatio sequitur esse ". Autrement le grand principe de causalité : " Il n'y a pas d'effet sans cause ", serait fort compromis. Effectivement on comprendra qu'un effet, s'il peut quelquefois ne pas répondre à la vertu ou à l'efficacité de son principe, ne saura dans tous les cas dépasser sa puissance productive. La montagne peut fort bien enfanter une souris, mais la souris ne saurait... enfanter une montagne.

Je résume et je conclus.

L'âme humaine, par le moyen de son intelligence, produit des opérations sans le secours des organes corporels et par conséquent indépendamment du corps.

Or l'existence d'une chose est toujours conforme à son mode d'opération.

Donc, il résulte que l'âme humaine peut exister sans le corps, ce qui est le propre d'une substance spirituelle.

Je te salue avec respect, ô mon âme, comme la véritable merveille du monde que nous halitons, et c'est avec bonheur que je te vois toute resplendissante de beauté spirituelle émerger de cet océan boueux où l'on a voulu t'ensevelir, et prendre ton essor vers les régions supérieures où nous retrouverons Dieu et les anges !

Le plaisir que nous éprouvons à contempler la noble compagne de notre corps doit être d'autant plus vif, que d'abord elle nous est personnelle et qu'ensuite la haute perfection de sa nature n'a rien à redouter des épreuves du temps, car

Notre âme est incorruptible et immortelle : ce qui est la conséquence nécessaire de sa spiritualité.

Ici je laisse les hauteurs de la psychologie pour venir demander aux siècles le secret de leurs hécatombes. Tous me répondent d'une commune voix que pas un seul être de la création, pas même un insecte, n'aurait trépassé si la cause qui a présidé à sa production n'avait établi une distinction marquée entre la matière qui le constitue et la forme substantielle qui lui communique l'existence et la vie.

Tout est là, en effet. La matière, à cause de sa composition, se désagrège peu à peu sous les coups réitérés du temps et finit par tomber tout à fait en dissolution. La forme, ce principe actif qui a longtemps résisté à la marche envahissante de la corruption en conservant l'unité spécifique aux volages atômes, ne peut survivre à leur désagrégation et cède volontiers sa place à une autre forme qu'elle engendre en rendant son dernier soupir.

D'où il suit que si nous retranchons la matière d'un sujet quelconque, subsistant du reste par ailleurs, nous lui assurons, ce que la déesse Calypso voulait vainement accorder au jeune Télémaque, c'est-à-dire l'inappréciable bienfait de l'immortalité.

Or, nous l'avons démontré surabondamment, l'âme est immatérielle, et de plus, capable de subsister par elle-même indépendamment du corps.

Elle est donc incorruptible, suivant l'expression des philosophes, par elle-même et par accident. C'est-à-dire que, pour continuer le fil de mon idée, les siècles pourront se succéder aussi longtemps qu'il y aura des étoiles au firmament ; l'éternité elle-même viendra prendre leur place, et notre âme, désormais classée parmi les formes séparées, sauf le cas de la résurrection, n'aura encore donné prise à aucun changement, aucune désagrégation, aucune corruption. Le corps, il est vrai, lui aura fait défaut à un certain moment ; mais comme elle était indépendante de lui dans son existence, elle n'aura nullement souffert de sa disparition. De sorte que toujours la même dans son être elle pourra, si aucune cause extérieure et souveraine ne vient l'anéantir, continuer son existence à travers les périodes sans fin de l'immobile éternité.

A TRAVERS LES BEAUX-ARTS

(Tous droits strictement réservés)

CHAPITRE TROISIÈME

LA PEINTURE

Des trois arts du dessin, la peinture est le moins ancien. L'architecture parut la première, la sculpture lui vint en aide, et la peinture, en joignant aux lignes de l'architecture et aux formes de la sculpture l'assistance et le charme de la *couleur*, compléta l'ornementation des édifices.

Comme la sculpture, la peinture est un art d'imitation, avec cette différence que le peintre ne se contente pas de représenter le contour des objets de la nature ; “ il cherche, dit Pellissier, à reproduire le charme de la forme et de la couleur, les jeux de la lumière et des ombres ”.

Outre la difficulté de la pose, de l'attitude, de la physionomie, du modèle, “ le peintre rencontre, dit le même auteur, de plus que le statuaire la difficulté de rendre les effets de lumière. Cependant il ne s'agit point pour lui de lutter avec la réalité : on a dit avec raison que le plus beau soleil de Claude Lorrain ne supporterait pas la comparaison avec la flamme de la plus misérable chandelle ; il s'agit donc pour le peintre de produire une impression analogue à celle de la nature par l'harmonie et le contraste des couleurs qu'il peut employer ”.

Les principes du goût sont les mêmes pour le peintre que pour le statuaire : “ Clarté, mesure, proportion, justesse des contours, éclat des couleurs, simplicité des effets et de la composition, imitation idéalisée de la nature, choix intelligent de la pose, de l'attitude, du moment dont l'artiste veut fixer l'image, désir élever l'âme du spectateur en le charmant ” (1).

Voilà les qualités que l'on retrouve dans toutes les œuvres de Raphaël qui fut tout à la fois un génie vraiment divin et le modèle idéal des peintres.

Dans l'antiquité, la peinture ne fut d'abord qu'une simple coloration, soit des lignes et des reliefs dans les œuvres de l'architecture, soit des vêtements du corps dans les œuvres de la statuaire. Mais c'était encore l'enfance de l'art.

(1) Pellissier.

de peindre. Pour arriver au complet épanouissement de cet art, il faut franchir d'un trait l'espace qui sépare l'Égypte des pharaons de la Grèce de Périclès.

Le prince des peintres de la Grèce fut Apelles. Il couronna l'art de la peinture dans sa patrie, comme le firent plus tard Raphaël en Italie et Rubens dans les Flandres.

LÉONARD DE VINCI



La Vierge aux Rochers (Au Louvre)

Voici les noms des peintres les plus renommés de l'antiquité grecque : *Parrhasius, Zoxis, Thimante, Pamphile, Apelles, Aristide, Nicomaque, Protogène.*

L'asservissement des Grecs par les Romains amena la décadence de l'art de peindre. Les Romains ont cependant laissé des peintures murales d'une haute valeur. Puis vint l'invasion des Barbares et la chute de l'empire romain. Tout périt dans ce naufrage : lettres et arts furent emportés par le torrent, et de profondes ténèbres couvrirent la terre.

Mais une lumière, une seule lumière, perçait ces ténèbres : la lumière de l'Église du Christ. Au contact du christianisme, les farouches vainqueurs s'attendrirent. Et petit à petit la lumière grandit, et l'art chrétien illumina bientôt le monde entier. Ce fut l'époque dite du Moyen-âge. Nous voici arrivé à l'Art gothique, le couronnement de l'Art chrétien.

Les plus belles peintures de ce temps sont celles qui s'exécutaient en assemblant des morceaux de verre de différentes couleurs. Les verres colorés, qui éclairent les églises, prennent le nom de *vitraux*. Au Moyen-âge, comme dans l'antiquité, on ne peignait pas de *tableaux* sur la toile comme l'on fit plus tard. La peinture n'était à cette époque qu'une façon d'orner les objets.

Au seizième siècle, un art nouveau apparaît : c'est l'époque dite de la *Renaissance*. C'est en Italie que se manifeste d'abord le retour vers l'art grec. Et Florence, la première, va puiser aux sources de l'antique civilisation. Deux peintres surtout ont immortalisé la Renaissance : *Raphaël* et *Léonard de Vinci*.

L'histoire de la peinture, depuis la Renaissance, se divise en *écoles* ; chaque école a fourni ses grands maîtres.

Voici, en suivant la division ordinaire, les différentes écoles.

I

LES ÉCOLES ITALIENNES

Ecole florentine-romaine.—I. LES GRANDS-MAÎTRES :—Cimabué, Giotto, Léonard de Vinci, Michel-Ange ; Fra Bartolommeo, André del Sarto, Fra Angelico, Masaccio, Le Pérugin, Raphaël, Jules Romain, Caravage.—II. LES CHEFS-D'ŒUVRE (1) :—**Cimabué** : la *Madona* (Florence) ; la *Vierge aux anges* (au Louvre). **Giotto** : *Jésus dépouillé de ses vêtements*. **Léonard de Vinci** : la *Cène* (Milan) ; *La vierge aux rochers* (au Louvre) ; *La Joconde* (au Louvre) ; *La madone allaitant* (Saint-Pétersbourg) ; *La Sainte Famille aux deux vieillards* (Cabinet des comtes de Warwick, Angleterre). **Michel-Ange** : *La création de l'homme*, *La création d'Eve*, *Le péché d'Adam*, *Le jugement dernier* (Chapelle Sixtine, Rome). **Andre del Sarto** : *La mise au tombeau* (au Louvre). **Fra Angelico** : *Le Couronnement de la Vierge* (au Louvre) ; la *Descente de croix* (Florence). **Masaccio** : *Vocation de l'apostolat de saint Pierre et de saint André* (Église des Carmes, à Florence). **Le Pérugin** : (2) *Saint Pierre recevant les clefs de Jésus* (Chapelle Sixtine) ; *Résurrection du Christ* (au musée du Vatican) ; la *Vierge adorant l'enfant-Dieu*, *l'Apparition de la Vierge à saint Bernard* (à Munich) ; une *Nativité*, une *Vierge glorieuse* et une *Madone* (au

(1) Nous ne donnons ici que les chefs-d'œuvre les plus en renom..

(2) Le Pérugin fut le maître de Raphaël.

Louvre). En Allemagne et en Angleterre on retrouve plusieurs créations de Pérugin. **Raphaël**: *La Sainte Famille* (au musée du Louvre); *Saint-Michel*; la *Fornarina* (Florence); *La Vierge à la chaise* (Florence); la *Tentation d'Adam* (au Vatican); la *Transfiguration* (au Vatican) (1); la *Vierge de Saint-Sixte* (Dresde); le *Spasimo*, (au musée de Madrid), c'est une des compositions les plus admirables du grand peintre.

RAPHAËL



Le joueur de Violon (Rome)

Ecole lombarde.—I. LES GRANDS-MAÎTRES :—Luini, Andrea Mantegna, Tisi, Corrège, le Caravage.—II. LES CHEFS-D'ŒUVRE : **Corrège**: voilà l'aigle de toutes les écoles du nord de l'Italie. Ses chefs-d'œuvre sont très nombreux. En voici quelques-uns : l'*Assomption*, qui remplit toute la coupole de la cathédrale gothique de Parme; *Saint Jérôme* et la *Vierge à la tasse* (musée de Parme); une *Vierge adorant l'Enfant-Jésus* (Florence); la *Madone, Agar dans le désert*, le *Mariage de Sainte-Catherine* (Naples); le *Mariage mystique de Sainte-Catherine*, le *Sommeil d'Antiope* (au musée du Louvre, Paris). C'est à Dresde que se trouve la collection la plus précieuse des œuvres de Corrège : six pages originales. La *Madeline*, *St-Georges*, *St-François* et la *Nuit du Corrège* sont les plus célèbres de ces compositions.

Ecole Vénitienne.—I. LES GRANDS MAÎTRES :—Les deux Bellini, le Giorgione, le Titien, le Tintoret, Paul Véronèse.—II. LES CHEFS-D'ŒUVRE : **Titien** :

(1) La plus considérable peinture que Raphaël ait exécuté.

Mise au tombeau (au Louvre); la *Présentation au Temple*; *Assomption au ciel*; le *Meurtre de Saint-Pierre* (1) (l'église Saint-Jean et Saint-Paul, Rome), *Madeleine*, *Sacrifice d'Abraham* (Rome); le *Couronnement d'épines* (au Louvre).
Véronèse: Le *Christ à Emmaüs* (au Louvre); *Martyre de sainte Justine* (à Padoue); le *Souper chez le Pharisien*, les *Noces de Cana* (Paris); le *Souper chez Lévi*, le *Souper chez Simon le Lépreux* (Venise), etc. (2).

CORRÈGE



Le mariage mystique de sainte Catherine (Louvre)

Ecole Bolonaise. — I. LES GRANDS-MAÎTRES : Francia, Louis Carrache, Augustin Carrache, Annibal Carrache (3), le Dominiquin, Guide, Guerchin,

(1) Cette grande œuvre de Titien a péri en 1867 dans un incendie.

(2) Blanc établit le parallèle suivant entre Michel-Ange et Véronèse : " Si l'on prend pour type de l'école florentine Michel-Ange et pour type de l'école vénitienne Paul Véronèse, on sentira sur-le-champ la différence qui existe entre la pompe et la grandeur, entre la magnificence du décor et la profondeur de l'expression, en un mot, entre le peintre qui a le merveilleux talent de séduire et l'artiste qui a le pouvoir souverain de s'imposer".

(3) Le plus célèbre des trois Carraches.

Albane.—II. LES CHEFS-D'ŒUVRE : **Louis Carrache** (1) : la *Vierge dans la gloire* (Bologne). **Annibal Carrache** : l'œuvre de ce peintre est considérable. Citons seulement quelques tableaux : *Apparition de la Vierge à saint Luc et à sainte Catherine*, une madone appelée le *Silence de Carrache*, etc., (au Louvre, à Paris). **Le Dominiquin** : Le *Martyre de sainte Agnès* et la *Notre-Dame du Rosaire* (Bologne) ; *Sibylle de Cumes* ; l'*Histoire de sainte Cécile* orne une chapelle de l'église Saint-Louis des Français, à Rome ; la *Dernière communion de saint Jérôme* (au Vatican). **Guide** : la page la plus importante de son œuvre est la *Notre-Dame de la Piété*, du musée de Bologne.

Ecole napolitaine.—Deux noms surtout illustrent l'École napolitaine : Salvator Rosa et Luca Giordano. Le plus célèbre des tableaux de Salvator Rosa est la *Conjuration de Catilina* (palais Pitti, Florence). Rosa excelle dans les *batailles* et plus encore dans les *paysages* et les *marines*.

Giordano fut le dernier de cette illustre génération de peintres italiens qui s'étaient succédé depuis les maîtres de Raphaël. De nos jours, la peinture subit une seconde *renaissance* en Italie.

II

ÉCOLE ESPAGNOLE

I. LES GRANDS-MAÎTRES : Juan de Joanès, les Ribalta, Ribera, Cespedès, Alonzo Cana, Vargos, Velasquez, Murillo (2), Berruguete.—II. LES CHEFS-D'ŒUVRE : **Ribera** : la *Communion des Apôtres*, la *Descente de Croix* (3), *Saint Jérôme au désert*, *Silène* (à Naples) ; *Adoration des bergers* (au Louvre) ; *Echelle de Jacob*, les *Douze Apôtres*, *Martyre de saint Barthélemi* (Madrid). **Velasquez** : les plus célèbres paysages de Velasquez sont : une *Vue d'Aranjuez* et une *Vue de Pardo*, l'*Allée de la Reine*. Parmi ses paysages historiques, citons : *Visite de saint Antoine à saint Paul l'Ermitte*. Velasquez n'aurait peint que des portraits qu'il devrait partager la gloire de Titien, de Van Dyck, de Rembrandt. Nommons le *Portrait de Philippe IV*, les *Fileuses*, les *Forges de Vulcain*, les *Buveurs*, etc. Toutes les œuvres de Velasquez sont à

(1) Au début de ses travaux, Louis Carrache fut jugé incapable de réussir dans la carrière d'artiste. Ses camarades d'atelier l'appelaient le *Bœuf*, non parce qu'il était le fils d'un boucher, mais à cause de la lenteur et de la lourdeur de son esprit, à cause aussi de son application constante, opiniâtre, infatigable. Il me semble opportun de citer ici l'anecdote suivante que j'emprunte à Viardot : « Saint Thomas d'Aquin fut nommé le *Bœuf muet* avant d'être l'*Ange de l'école* ; et Bossuet, dans sa jeunesse, reçut le même surnom de ses camarades ; ils l'appelaient aussi, en jouant sur son nom : *Bos suetus aratro*. Ce bœuf habitué à la charne est devenu l'Aigle de Meaux, et tous trois, Carrache, Thomas d'Aquin, Bossuet, avaient prouvé par avance la justesse de la définition que donna Buffon du génie : « Une grande puissance d'attention ».

(2) Murillo résume et présente l'école espagnole dans tout son éclat.

(3) La reine des œuvres de Ribera.

Madrid. **Murillo** : *l'Extase de saint Antoine de Padoue* (1), la *Multiplication des pains dans le désert*, *Moïse frappant le rocher*, de nombreuses *Conceptions* : on appelle ainsi une représentation symbolique de la croyance aimée des Espagnols, devenue le dogme de l'Immaculée Conception. Quarante-cinq toiles de Murillo sont réunies à Madrid. Indiquons-en quelques-unes : une *Sainte-Famille*, *l'Adoration des bergers*, le *Martyre de saint André* et un grand nombre d'*Extases* de saints : *saint Bernard*, *saint Augustin*, *saint François d'Assise*,

MURILLO



Sainte Elizabeth de Hongrie (Madrid)

etc. Mais parmi toutes les œuvres de Murillo, la *sainte Elisabeth de Hongrie* est celle que la voix presque unanime de ses admirateurs proclame la plus grande et la plus parfaite. Au musée du Louvre, à Paris, on conserve précieusement deux belles pages du maître espagnol : le *Jeune Mandiant* et une *Trinité*.

(1) Le chef-d'œuvre de Murillo.

III

ÉCOLE ALLEMANDE

Lorsque l'art allemand naquit au quatorzième siècle, il s'inspira, comme l'art italien, des maîtres grecs du Bas-Empire. I. LES GRANDS-MAÎTRES : Holbein, Sunder (1), Albert Dürer (2), Dietrich, Mengs, Kaulbach, Lessing, Knaus, Piloty, Adam, Horschelt, Lier, Lembach.—II. LES CHEFS-D'ŒUVRE : **Albert Dürer** : un *Calvaire*, deux *Allégories*, la fameuse *Danse Macabre* (à Madrid) ;

ALBERT DÜRER



Les quatre tempéraments (Munich)

Descente de Croix, *Nativité*, les *Quatre tempéraments* (3) Munich). C'est à Vienne que l'on retrouve les plus excellentes productions du grand artiste de Nuremberg : deux *Madones*, un *Bambino*, la légende des *Dix mille martyrs*, la *Trinité*, etc. Comme graveur, Durer déploya un génie aussi profond que varié.

(1) Appelé communément Kranach.

(2) Dürer est le Raphaël de l'art allemand.

(3) Deux grands tableaux en pendants : sur l'un saint Pierre et saint Jean l'Évangéliste, sur l'autre saint Paul et saint Marc.

IV

ÉCOLE FLAMANDE

I. LES GRANDS-MAÎTRES : Van Eyck, Memling, Metzys, Maubeuge, Coxyen, Pierre-Paul Rubens, l'expression dernière et le suprême honneur de l'art flamand, Van Dyck, élève de Rubens, et qui monta jusqu'au rang de son émule. L'école flamande compte encore Téniers, Philippe de Champaigne, Van der Meulen. II. LES CHEFS-D'ŒUVRE : **Rubens** : la *Descente de Croix*, qui passe unanimement pour la plus belle page de l'œuvre immense de Rubens (Cathédrale d'Anvers) ; *Dernière communion de saint François*, l'*Assomption* (à Anvers) ; le *Jugement dernier*, la *Damnation des pécheurs*, *Suzanne surprise* (à Munich) ; *Ignace de Loyola* guérissant un possédé, *François-Xavier*, prêchant l'Évangile aux Indiens, l'*Apparition de la sainte Vierge à saint Ildefonse* (Vienne) ; au Louvre, il y a quarante-deux pages de Rubens. Nommons les principales : *Histoire de Marie de Médicis* (une série de tableaux), la *Kermesse*, la *Fuite de Loth* ; une *Vierge glorieuse* (Madrid) ; *Souper chez Simon le Pharisien* (à l'Ermitage de Saint-Petersbourg) ; l'*Histoire d'Ixion et de la Nue, Diane et ses nymphes* (Angleterre).

Rubens disait souvent : “ Faites bien, vous aurez des jaloux ; faites mieux, vous les confondrez ”.

V

ÉCOLE HOLLANDAISE

Tous les peintres hollandais semblent s'être bornés à voir la nature, à l'aimer, à la comprendre et à la traduire. Presque tous les chefs-d'œuvre de l'école hollandaise sont des *paysages* ou des *marines*. Pour se convaincre de cela, il suffit de lire la page suivante que nous empruntons à Viardot :

“ Lorsque vous traversez, par divers temps et à diverses heures du jour, quelques sites de la Hollande, rencontrez-vous, par une journée sombre, un paysage austère, où la nature du Nord étale ses duretés et ses tristesses, avec un ravin, une cascade, un vieil arbre abattu, sans troupeaux, sans bergers, montrant à peine, au loin, quelque chétive cabane isolée, où l'on aurait regret à vivre : vous dites aussitôt : “ Ah ! voici l'amant de la mélancolie, Jacques Ruysdaël ”. Vous trouvez-vous, peu après l'aurore, sur les bords d'une rivière où glisse une voile blanche ; au-delà, s'élèvent l'église et les maisons d'une bourgade ; en deçà, de grosses vaches paresseuses ruminent dans l'herbe grasse des prairies, tandis qu'à travers des lambeaux de nuages déchirés, les rayons du splendide soleil matinal inondent de leurs feux tous les objets : vous vous écriez : “ Voici le créateur de la lumière, Albert Cuypp ”. Un peu plus tard, pendant le repos du midi, vous apercevez un verger paisible et verdoyant, où, sous chaque ombre, repose un bœuf, un cheval, un âne, une

chèvre, un mouton, un pourceau, dans leurs attitudes les plus naïves et les plus naturelles ; et vous dites à cette vue : “ Voici La Fontaine devenu peintre, voici l'inimitable portraitiste des bêtes, Paul Potter ”. Plus tard encore, dans la soirée, vous traversez une contrée riante, où paît à l'abandon un gras bétail, dont les pasteurs, embouchant leurs pipeaux *sub tegmine fagi*, semblent chanter leurs rustiques Amaryllis ; vous avez enfin sous les yeux une idylle, comme l'écrirait un Théocrite ou un Virgile néerlandais ; et vous

RUBENS



La descente de Croix (Anvers)

dites à l'instant : “ Voici le peintre de la nature aimable et sereine, Adrien Van der Velde ”. Plus tard encore, la lune vient à s'élever au-dessus d'un trône de nuages sombres, mirant son disque argenté sur la face immobile d'un étang sinueux, qu'entourent quelques chaumières cachées dans l'ombre des aulnes et des peupliers ; et vous dites : “ Voici le peintre et le poète des nuits, Areudt Van der Neer ”. Une plage d'où s'étend à perte de vue, soit une nappe d'eau, calme, perlée et transparente, sur laquelle se balancent gaiement

au soleil des embarcations pavoisées, soit le flot noirâtre de la mer du Nord tourmentant quelque navire en détresse : C'est Guillaume Van der Velde. Un fleuve qui se perd à l'horizon, réfléchissant la couleur monotone d'un ciel gris, terne, brumeux : C'est Van Goyen. Un canal glacé, devenu grand'route, et couvert de passants, qui courent sur leurs patins : C'est Isaac Ostade”.

I. LES GRANDS-MAÎTRES : Rembrandt, Gérard Honthorst, Jean-David de Heem, Keyser, Albert Cuyp, Adrien Brauwer, Gérard Terburg, Wynants, Koning, les deux Ostade, les deux Both, Van der Helst, Gérard Dow, Metz, les deux Ruysdaël, les deux Van der Neer, Berghem, Paul Potter, les deux Van der Velde, Netscher, Scalken, Van der Heyden, Halz.—II. LES CHEFS-D'ŒUVRE : **Rembrandt** : “Honneur suprême de la Hollande, Rembrandt (1606 à 1669) est grand à Amsterdam comme Raphaël à Rome, comme Rubens à Anvers, comme Velasquez à Madrid (1) ”.

Enumérons quelques-unes des œuvres de ce peintre : *l'Officier*, la *Leçon d'anatomie* (à la Haye), la *Ronde de nuit*, les *Maîtres au plomb* (Amsterdam) ; à Florence, à Naples, à Turin, à Paris, à Londres un grand nombre des plus belles toiles de Rembrandt sont conservées avec soin.

VI

ÉCOLE ANGLAISE

Dans l'art de peindre, il n'y a pas de filiation de maîtres à disciples. Il y a des individualités en Angleterre, mais pas d'école. Les peintres anglais les plus célèbres sont : Hogarth, Reynolds, Wilson, Turner, Lawrence, Wilkie, Mulready, Landseer, Calderon, Leighton.

VII

ÉCOLE FRANÇAISE

L'histoire de la peinture en France remonte au temps de Charlemagne. Dès cette époque reculée on avait l'habitude de couvrir les églises de peintures. Mais l'art de peindre, en France comme en Espagne, ne devint un art national qu'à partir de la Renaissance. Le premier peintre français qui s'éleva au niveau des peintres italiens fut Jean Cousin (1500-1590). “Cousin porta la peinture française au même rang que Jean Goujon et Germain Pilon portaient la statuaire, que Pierre Lescot, Jean Bullant et Philibert Delorme portaient l'architecture”. (2)

I. LES GRANDS-MAÎTRES : Cousin, Dubreuil, Fréminet, Vouet, Callot, Poussin (3), Claude Lorrain (4), Lesueur, surnommé le *Raphaël français*,

(1) Viardot.

(2) Viardot.

(3) Le prince des artistes français.

(4) Claude Gelée, dit le Lorrain.

Lebrun, Jouvenet, Santerre, Mignard, Rigaud, Watteau, Boucher, Van Loo, Desportes, Oudry, Chardin, Joseph Vernet, Greuze, Vien, Louis David, Guérin, Prud'hon, Gros, Clouet, Géricault, Robert, Ingres, Flandrin, Delacroix, Horace Vernet, Meissonnier, Gérôme, Cabanel, Rousseau, Millet, Troyon, Jules Breton.—II. CHEFS-D'ŒUVRE : **Jean Cousin** : le *Jugement dernier* (au Louvre). **Poussin** : *Rébecca à la fontaine*, *Moïse exposé sur le Nil*, la *Manne dans le désert*, le *Jugement de Salomon* ; puis vinrent les quatre célèbres pendants qui furent faits pour s'appeler le Printemps, l'Été, l'Automne, l'Hiver, mais qui sont surtout connus sous les titres suivants : le Printemps : *Adam et Ève dans*

POUSSIN



Les bergers d'Arcadie (Louvre)

le paradis terrestre, avant leur chute ; l'Été : *Ruth et Noémi* glanant dans les moissons du vieux Booz ; l'Automne : le *Retour des envoyés à la terre promise* ; l'Hiver : le *Déluge*. “ A ce mot, dit un critique, pas plus d'explications que d'éloges, ce serait faire injure au lecteur. Bornons-nous à dire que ce fut le chant du cygne ; Poussin peignit cette page sublime à soixante et onze ans, et s'endormit ensuite dans le repos éternel ”.

Au Louvre, il y a plusieurs tableaux de Poussin : l'*Adoration des Mages*, le *Repos en Egypte*, les *Aveugles de Jéricho*, la *Femme adultère*, le *Ravissement de saint Paul aux cieux*, l'*Enlèvement des Sabines*, les *Bergers d'Arcadie* : une charmante pastorale d'une profonde poésie et d'une touchante moralité. Nous

reproduisons ici une jolie analyse du chef-d'œuvre du maître français ; cette belle page est de Pellissier :

Les Bergers d'Arcadie

“ Le tableau de Poussin produit l'admiration sérieuse que peut provoquer une scène noble et naturelle à la fois.

“ Le peintre a groupé autour d'un tombeau quatre personnages qui déchifrent une inscription dont le sens est : *Moi aussi je fus berger d'Arcadie* : il a voulu exprimer l'émotion sérieuse éveillée par la pensée de la mort.

“ L'homme le plus âgé, à genoux devant l'inscription, l'épelle avec attention ; un jeune homme la montre comme un avertissement à une jeune femme qui demeure pensive et rêveuse, tandis que le plus jeune des bergers écoute avec une curiosité naïve. Le paysage au milieu duquel sont groupés ces personnages est à la fois sévère et varié : à droite des rochers arides, à gauche des bouquets d'arbres sur le bord d'une rivière.

“ L'unité du tableau résulte de ce que l'attention des quatre personnages est concentrée sur l'inscription du tombeau.

“ La variété résulte de la divinité des sexes, des âges et des attitudes.

“ Le charme et la beauté du tableau résultent de la simplicité et de la noblesse naturelle des personnages, de l'expression calme et vraie d'un sentiment sérieux : la jeune femme, qui rappelle une statue grecque, s'appuie sur l'épaulé de son compagnon avec une confiance pleine de grâce”.

L'autre grande gloire de la peinture française est **Claude Lorrain** : que l'on a surnommé le *Raphaël du paysage*. Les œuvres les plus célèbres de Lorrain sont : le *Passage du gué* (au Louvre) ; les *Noces de Rébecca et d'Isaac* (*National Gallery* de Londres) ; une *Madeleine* (à Madrid) ; le *Matin*, le *Midi*, le *Soir*, la *Nuit* (à Saint-Petersbourg) : **Lesueur** : *Histoire de l'amour*, le *Prêche de Raymond Diocrès*, la *Résurrection de ce chanoine*, le *Voyage à la Chartreuse*, la *Mort de saint Bruno*, la *Prédication de saint Paul à Ephèse* (le chef-d'œuvre de Lesueur). Toutes ces toiles sont au Louvre. **Louis David** : les *Sabines*, *Serment des Horaces*, *Mort de Socrate*, etc. (au Louvre). **Prud'hon** (1) : *La Justice et la Vengeance divine poursuivant Caïn*, un *Christ sur le Calvaire*, etc. (au Louvre). **Géricault** : *Radeau de la méduse*. **Ingres** : *Stratonice*, *l'Apothéose d'Homère*. **Horace Vernet** : *Défense de Paris en 1814* (au Louvre) ; les principaux tableaux d'Horace Vernet sont au musée de Versailles. **Delacroix** : *La Barque du Dante* (au musée du Louvre).

(1) Surnommé le Corrège français.

VIII

MICHEL-ANGE ET L'ART

“ Michel-Ange, disent les annotateurs de Vasari, fut très original, sans être absolument le créateur du dessin et de la sculpture. Il avait étudié Shiberti et Donatello, Masaccio et Orgagna, Brunelleschi et Verocchio, même Léonard et Raphaël. Il saluait de sa reconnaissance ses deux initiateurs, Dante et Giotto... son pinceau n'eut pas la suavité lombarde de Corrège, la grâce romaine de Raphaël, la magie vénitienne de Giorgion ou de Tintoret, la richesse et la solidité espagnole de Murrillo ou de Ribera, la splendeur et l'harmonie flamandes de Rubens et de Rembrandt, la tranquillité et la réflexion française de Lesueur ou de Poussin... C'était une nature forte, intrépide, obstinée... il eut le génie et la méthode : le génie par la nature, la méthode par sa patrie, Florence... “ Ma science, avait-il dit, enfantera des maîtres ignorants ”. En effet, la servile imitation de Michel-Ange, l'excès de ses défauts, l'absence de ses qualités, ont jeté l'art dans de folles exagérations. Michel-Ange termina le cycle de l'art florentin, commencé par Giotto. Après lui, il ne resta que Rome, bien déchue, Venise, qui tombait aussi, et Bologne, qui ne pouvait remplacer Florence, Rome et Venise... Michel-Ange est le seizième siècle tout entier, avec ses mélancoliques regrets, ses audacieuses espérances, son long tourment, son gigantesque résultat... Michel-Ange est la vraie statue de cette époque, sa plus ressemblante et complète image... seul, il a régné d'un long règne, reconnu de tous, légitime, omnipotent... Quand Michel-Ange mourait (1564), Galilée naissait, et la science allait succéder à l'art ”.

IX

L'ESPRIT RELIGIEUX ET L'ART

“ Qu'on passe en revue les chefs-d'œuvre de tous les temps et de tous les genres, on les verra presque tous empruntés à l'ordre surnaturel, qui, soit qu'on le nomme sacré, soit qu'on le nomme fantastique, vient également des croyances religieuses. Ce sera, dans ce que nous savons, ou ce qui nous reste de l'antiquité,—en peinture : la *Vénus Anadyomène*, d'Apelles ; le *Jupiter entouré des dieux*, de Zeuxis ;—en sculpture, le *Jupiter*, d'olympie ; la *Minerve*, d'Athènes ; la *Junon*, de Samos ; l'*Apollon*, de Rome ; la *Vénus*, de Guide, ou de Florence, ou de Milo ; la *Diane*, de Paris ; l'*Hercule*, de Naples ; la *Niobé*, le *Laocoon* ;—en architecture : le *Parthénon*, le *Temple de Pastum*, le *Panthéon*, d'Agrippa. Ce sera dans les temps modernes,—en peinture : la *Transfiguration*, le *Spasimo* et les *Madones*, de Raphaël ; la *Cène*, de Léonard ; le *Jugement dernier*, de Michel-Ange ; la *Nativité*, de Corrège ; l'*Assomption*, de Titien ; le *Saint Marc*, de Tintoret ; le *Saint Jérôme*, de Dominiquin ; les

Estases, de Murillo ; la *Descente de Croix*, de Rubens ; l'*Ecce Homo*, de Rembrandt ; le *Déluge*, de Poussin ;—en sculpture : le *Moïse*, de Michel-Ange ; le *Saint Jean*, de Donatello ; la *Madeleine*, de Canova ;—en architecture : la *Mosquée*, de Cordoue ; les *Cathédrales* de Nuremberg, de Strasbourg, de Cologne ; *Notre-Dame* de Paris ; l'*Abbaye* de Westminster ; le *Duomo* de Florence ; *Saint-Pierre* de Rome ; le *Rédempteur* de Venise ;—en musique : les *Chorals*, de Luther, et les *Motets*, de Palestrina ; les *Psaumes*, de Marcello ; les *Oratorios*, de Haendel ; les *Passions*, de Bach ; le *Requiem*, de Mozart ; la *Messe solennelle*, de Beethoven ; et, même en musique d'opéra, *Orphée*, *Don Giovanni*, *Freischütz*, *Moïse*, *Robert le Diable* ” (1).

C.-J. M.

AU COIN DU FEU

COMMENT ÉLEVER LES ENFANTS

LA DIGNITÉ ET LA FERMETÉ DU CARACTÈRE (Suite)

4e Causerie

I

LA NÉCESSITÉ D'OBÉIR

Ainsi qu'il a été dit, la dignité est un sentiment qui inspire à l'homme le respect pour soi-même, pour son honneur, pour sa légitime indépendance. Il n'existe dans sa plénitude qu'à condition d'inspirer le même respect pour l'honneur, la légitime indépendance de quiconque appartient à l'humanité, par suite de la solidarité de l'honneur humain, qui fait que le déshonneur de nos semblables rejaillit fatalement sur nous-mêmes.

Il s'ensuit rigoureusement que la dignité n'est pas l'orgueil ; car l'orgueil “ rend les hommes idolâtres d'eux-mêmes, et les rendrait les tyrans des autres si la fortune leur en donnait les moyens ”. (LA ROCHEFOUCAULD). On comprend que par là même la dignité est un instinct de protection et de défense, et non d'agression ; car celui-là ne se respecterait pas qui ne respecterait pas les droits d'autrui ;—un instinct de noblesse et non de domination ; car celui qui veut dominer “ a des souplesses qui ne peuvent se représenter, ses transformations passent celles des Métamorphoses. Il forme des affections et des haines si monstrueuses que lorsqu'il les a mises au jour, il les méconnaît, et ne peut se résoudre à les avouer ”. (*Ibid.*)

Autant il faut apprendre à l'enfant à n'être pas orgueilleux, puisqu'il s'abaisserait, autant il faut lui apprendre à être digne, puisque par là il s'élèvera. Or ce simple fait que l'enfant doit recevoir des ordres et doit obéir peut être un danger pour son caractère sous le rapport de la dignité, et nous consi-

(1) Viardot.

dérons comme un point fondamental la manière dont l'obéissance doit être demandée. Aussi c'est la première observation que nous avons à soumettre à l'instituteur ou aux parents. Ils sont exposés à donner, ou des ordres insuffisamment motivés, ou des ordres trop fréquents; deux graves écueils, qu'il faut éviter soigneusement.

(à suivre)

M. le chanoine G. GINON.

LA PAGE DE LA JEUNE FILLE

LA JEUNE FILLE BIEN ÉLEVÉE (1)

1^o Une jeune fille bien élevée ne se retourne jamais pour regarder quelqu'un dans la rue.

2^o A moins qu'il ne s'agisse d'un ami très âgé, elle ne permet pas à un homme de lui adresser la parole dans la rue, lorsqu'elle se trouve seule ou accompagnée d'une bonne.

3^o Elle évite de rire et de causer bruyamment avec ses jeunes amies dans la rue. Si ces derniers s'oublient, elle les rappelle *gentiment* à l'ordre avec un sourire.

4^o Elle ne braque jamais sa lorgnette au théâtre ou ailleurs sur les gens qu'elle ne connaît pas. Elle ne regarde jamais personne fixement et effrontément.

5^o Elle ne porte jamais de vêtements singuliers ou excentriques et répudie toute couleur voyante qui "tire l'œil".

6^o Si elle rencontre une personne de sa connaissance, elle s'incline du buste avec grâce et laisse apparaître un demi-sourire sur les lèvres.

7^o Elle parle naturellement, d'une voix distincte, ni trop basse, ni trop élevée. . .

8^o Elle se garde de toute extravagance dans la conversation. Elle n'abuse pas des expressions : "*C'est insensé, un tel est impitoyable, c'est assommant, je m'embête, etc.*", ni de ces autres : "*j'adore cela, c'est splendide, c'est adorable, etc.*".

9^o Elle ne cajole pas ses amies, mais elle leur est fidèle, et se plaît à les faire valoir, etc.

10^o Elle ne bâille pas en écoutant. Elle a la patience d'entendre deux fois la même anecdote, d'accorder son attention aux récits même ennuyeux.

11^o Elle s'efforce d'acquérir la mémoire des visages, des faits qui concernent les personnes. Cette précaution lui fera éviter bien des balourdises.

12^o Elle évite le fou rire en prenant l'habitude de dominer ses impressions.

13^o Elle ne chante en public et ne joue d'un instrument, que si elle est sûre d'elle-même et de l'instrument.

14^o Elle ne prend pas les choses du foyer comme texte de ses conversations.

15^o Elle parlera toujours de sa mère avec respect et tendresse.

(1) Extrait du *Manuel des Bienéances* de M. l'abbé Rouleau, principal de l'École normale Laval. S'adresser à W. Bussière, École normale, Québec. Prix: 25cts.

16° Elle se rend agréable en paraissant apprécier les autres, en se montrant reconnaissante de ce qu'ils font pour elle.

17° Elle sera aimée, si elle sait faire quelques petits sacrifices, naturellement, de bonne grâce, comme s'ils lui coûtaient peu ; si elle a quelque considération pour les opinions, les sentiments, les préjugés des autres.

18° En visite avec sa mère, elle attendra qu'on lui parle, mais alors elle s'efforcera de répondre avec esprit et aisance.

19° Elle se tient bien, droite, mais gracieuse, évitant les attitudes languissantes tout autant que les airs délibérés et garçonniers.

20° Une jeune fille n'accepte jamais d'un homme un présent de valeur, à moins que cet homme soit son fiancé. Et encore, jusqu'au jour du contrat, celui-ci ne doit-il offrir que des livres, de la musique, des fleurs, des bonbons.

(à suivre)

LE COIN DES ENFANTS

LA PATTE DE DINDON

J'avais dix ans ; j'étais au collège ; je rapportais chaque lundi de chez mes parents la grosse somme de quinze sous, destinée à payer mes déjeuners, du matin ; car le collège ne nous fournissait pour ce repas qu'un morceau de pain tout sec.

Un lundi, en rentrant, je trouve un de nos camarades (je me rappelle encore son nom : il se nommait Couture,) armé d'une superbe patte de dindon, recouverte de cette peau noire, luisante et rugueuse, qui fait que le dindon à l'air de marcher sur des brodequins de chagrin.

Dès que mon camarade m'aperçut : " Viens voir, me dit-il, viens voir " ! J'accours ; il serrait le haut de sa patte dans ses deux mains, et, sur un petit mouvement de sa main droite, les quatre doigts s'ouvraient et se refermaient comme une main humaine. Je restai stupéfait et émerveillé. Comment cette patte morte pouvait-elle remuer ? Comment pouvait-il la faire agir ? Un garçon de dix-huit ans qui va au spectacle, et qui suit le développement du drame le plus merveilleux, n'a pas les yeux plus écarquillés, les regards plus ardents, la tête plus fixement penchée en avant, que moi, en face de cette patte de dindon. Chaque fois que ces quatre doigts s'ouvraient et se refermaient, il me passait devant les yeux comme un éblouissement. Je croyais assister à un prodige. Lorsque mon camarade qui était plus âgé et plus malin que moi, vit mon enthousiasme arrivé à son paroxysme, il remit sa merveille dans sa poche et s'éloigna. Je m'en allai de mon côté, mais rêveur, et voyant toujours cette patte flotter devant mes yeux comme une vision. . . " Si je l'avais, me disais-je, j'apprendrais bien vite le moyen de la faire agir. Couture n'est pas sorcier. Et alors. . . comme je m'amuserais !. . . ". Je n'y tins plus, je courus à mon camarade. . .

— Donne-moi ta patte !. . . lui dis-je avec un irrésistible accent de supplication. Je t'en prie !. . .

— Ma patte !. . . Te donner ma patte !. . . Veux-tu t'en aller !

Son refus irrita mon désir.

—Tu ne veux pas me la donner?...

—Non!

—Eh Lien!...vends-la-moi!

—Te la vendre? combien?

Je me mis à compter dans le fond de ma poche l'argent de la semaine...

—Je te donne cinq sous!

—Cinq sous!...une patte comme celle-là! Est-ce que tu te moques de moi?

Et prenant le précieux objet, il recommença devant moi cet éblouissant jeu d'évantail, et chaque fois ma passion grandissait d'un degré.

—Eh bien, je t'en offre dix.

—Dix sous!...Dix sous!...reprit-il avec mépris!...mais regarde donc.

Et les quatre doigts s'ouvraient et se refermaient toujours.

—Mais enfin, lui dis-je en tremblant...Combien donc en veux-tu?

—Quarante sous ou rien.

—Quarante sous!...m'écriai-je, quarante sous! près de trois semaines de déjeuners! par exemple!

—Soit, à ton aise.

Sa patte disparut dans sa poche, et il s'éloigna. Je courus de nouveau après lui.

—Quinze sous!

—Quarante!

—Vingt sous!

—Quarante!

—Vingt-cinq sous!

—Quarante!

Oh! diable de Couture! comme il aura fait son chemin dans le monde! comme il connaissait déjà le cœur humain!

Chaque fois que ce mot *quarante* touchait mon oreille, il emportait un peu de ma résistance. Au bout de deux minutes, je ne me connaissais plus.

—Eh bien donc, quarante!...m'écriai-je...Donne-la-moi!

—Donne-moi d'abord l'argent, reprit-il.

Je lui mis dans la main les quinze sous de ma semaine, et il me fit écrire un billet de vingt-cinq sous pour le surplus...Oh! le scélérat! il était déjà homme d'affaires à treize ans!...Puis, tirant enfin le cher objet de sa poche. "Tiens, me dit-il, la voilà!..."

Je me précipitai sur elle!...Au bout de quelques secondes, ainsi que je l'avais prévu, je connaissais le secret et je tirais le tendon qui servait de sonnette aussi bien que Couture. Pendant deux minutes cela m'amusa follement; après deux minutes cela m'amusa moins; après trois, cela ne m'amusa plus du tout. Je tirais toujours, parce que je voulais avoir les intérêts de mon argent!...Mais le désenchantement me gagnait...Puis vint la détresse, puis le regret, puis la perspective de trois semaines de pain sec, puis le sentiment de ma bêtise...Et, tout cela se changeant peu à peu en amertume, la colère s'en mêla...et, au bout de dix minutes, saisissant avec une véritable haine l'objet de mon amour, je le lançai par-dessus la muraille, afin d'être bien sûr de ne plus le revoir!...

DOCUMENTS OFFICIELS

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

I.—RAPPORT DU SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE—(Suite)

RÉSUMÉ STATISTIQUE concernant les collèges classiques de la province, à l'exception toutefois du Petit Séminaire de Québec et du Séminaire des Sulpiciens de Montréal, qui ne font pas rapport au Surintendant de l'Instruction publique.

Nombre de collèges classiques qui ont fait rapport.....	16
Nombre d'élèves dans le cours commercial.....	1,888
do do classique.....	2,411
Nombre d'élèves étudiant les différentes branches de l'enseignement :	
L'histoire de l'Eglise.....	1,756
La grammaire française et les analyses.....	2,773
La littérature française.....	1,346
La rhétorique.....	293
La grammaire anglaise et les analyses.....	3,021
La littérature anglaise.....	724
La grammaire latine.....	1,484
La composition latine.....	848
La versification latine.....	752
La grammaire grecque.....	1,425
Les racines carrées et cubiques.....	809
La tenue des livres en partie double.....	583
La correspondance commerciale.....	502
Le toisé des surfaces et des solides.....	883
La géométrie.....	653
L'algèbre.....	768
La trigonométrie.....	529
La géographie générale.....	2,617
Le globe terrestre.....	1,215
L'histoire du Canada.....	1,128
L'histoire de la Grèce et l'histoire romaine.....	937
L'histoire générale.....	1,687
Le dessin.....	1,210
L'agriculture et l'horticulture.....	516
La physique.....	381
La chimie.....	364
L'astronomie.....	314
La philosophie intellectuelle.....	384
La philosophie morale.....	317
La musique.....	943
Nombre de prêtres et d'ecclésiastiques professeurs.....	385
Nombre de professeurs laïques.....	54
Nombre de globes terrestres et planétaires.....	82
Nombre de cartes géographiques.....	646
Nombre de pianos et d'harmoniums.....	99
Nombre des volumes des bibliothèques.....	170,895
Dépenses de l'année.....	\$ 364,418 00.
Valeur du mobilier.....	414,070 00.
Valeur des édifices et du terrain.....	2,088,891 00.

TABLEAU GÉNÉRAL des écoles de la province—1896-97

	Nombre d'écoles	Instituteurs	Institutrices	ELEVES				
				Garçons	Filles	Total	Assistance moyenne	Pourcentage de l'assistance
Ecoles élémentaires.....	5,115	222	5,628	98,203	99,730	197,933	139,876	70,668
Ecoles modèles.....	524	488	1,548	31,909	36,880	68,789	56,451	82,063
Académies.....	165	468	1,143	15,857	14,749	30,606	26,005	84,967
Ecoles normales.....	3	17	19	155	211	366	345
Ecoles annexées aux écoles normales.....	5	5	17	464	482	946	679
Collèges classiques catholiques.....	18	509	5,399	5,399	5,000
Collèges protestants.....	3	13	54	45	99	85
Universités.....	4	236	1,085	148	1,233	1,225
Ecoles des sourds-muets et aveugles.....	4	31	56	182	233	515	510
Ecoles des arts et métiers.....	7	33	1,038	1,038	730
Ecoles d'agriculture et de laiterie.....	5	166	190	356	290
Totaux.....	5,853	2,022	8,411	154,512	152,668	307,280	231,196	75,207

RÉSUMÉ STATISTIQUE concernant les instituteurs et les institutrices.

INSTITUTEURS ET INSTITUTEURICES RELIGIEUX	
Membres du clergé catholique dans les collèges classiques et quelques autres écoles.....	501
Religieux-frères.....	831
Religieuses.....	2,513
Total des instituteurs et des institutrices religieux.....	3,845

INSTITUTEURS ET INSTITUTEURICES LAÏQUES	Brevetés et non brevetés	Nombre	Total des traitements		Moyenne des traitements	
			\$	cts.	\$	cts.
Instituteurs laïcs dans les écoles catholiques :						
Dans les écoles élémentaires, instituteurs brevetés.....	42	10,752	00	256	00
Dans les écoles élémentaires, instituteurs non brevetés.....	6	1,212	00	202	00
Dans les écoles modèles et académiques, instituteurs brevetés.....	192	92,736	00	483	00
Dans les écoles modèles et académiques, instituteurs non brevetés.....	37	10,101	00	273	00
Ayant le brevet d'une école normale.....	101
Ayant le brevet d'un bureau d'examineurs.....	133
Non brevetés.....	43
A reporter.....	277	114,801	00

(à suivre)

II. — COMMISSION ADMINISTRATIVE DU FONDS DE PENSION DES FONCTIONNAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Session du mois de décembre 1897

Séance du 21 décembre 1897.

Présents :—M. le Surintendant, président; M. U.-E. Archambault, de la cité de Montréal, délégué de la Conférence des instituteurs catholiques de Montréal; MM. E.-W. Arthy et S.-H. Parsons, A. B., de la cité de Montréal, délégués de l'Association provinciale des instituteurs protestants, et M. John Ahern, de la cité de Québec, délégué de la Conférence des instituteurs catholiques de Québec.

Lecture d'une lettre du secrétaire de l'Association provinciale des instituteurs protestants, informant le Surintendant que MM. H.-H. Curtis et S.-H. Parsons ont été nommés délégués de la dite Association, et d'une lettre de M. H.-H. Curtis, nommant M. E.-W. Arthy pour le remplacer à cette session de la Commission administrative.

Les procès-verbaux des séances tenues le 9 et le 10 décembre 1896 et le 4 janvier 1897 sont lus et adoptés.

Lecture d'un rapport du secrétaire de cette Commission indiquant la recette et la dépense du fonds de pension, pour l'année scolaire terminée le 30 juin dernier—1897.

La dépense a été de	\$ 37,550 73
Et la recette, y compris une subvention spéciale de trois mille piastres payée par le gouvernement, a été de.....	34,833 17
Déficit de l'année	\$ 2,717 56
Il y avait, l'année dernière, au département du Trésorier de la province, une balance en fidéicommis de.....	5,813 76
Il a fallu prendre, cette année, sur cette balance, pour combler le déficit mentionné ci-dessus, la somme de	2,717 56
Balance.....	\$ 3,096 20
Le fonds capital était, au 1er juillet 1896, de.....	\$ 182,352 38
Il a été ajouté à ce fonds.....	855 01
Valeur du capital, au 1er juillet 1897.....	\$ 183,207 39

Lecture de deux états de comptes, en date du 7 décembre 1897, signés par M. H.-I. Machin, assistant-trésorier de la province, indiquant que \$3,096.20 sont au crédit du revenu et \$183,207.39 au crédit du capital du fonds de pension.

Lecture du rapport qui suit indiquant ceux qui ont cessé d'être pensionnaires sur ce fonds depuis l'année dernière :

Pensionnaires qui ont repris l'enseignement en 1897 :

Aglé Thiffault, montant de la pension.....	\$ 26 58
Mme Eugène Lauzon, "	33 33
M.-Adèle Dumas, "	27 50
Joséphine Lahaye, "	43 60
Anna Vézina, "	24 81
Total	\$155 82

Pensionnaires âgées de moins de 56 ans, qui n'ont pas produit cette année le certificat de médecin requis :

Jessé Lefebvre, montant de la pension.....	\$ 34 53
Déla MacMartin, "	105 88
Margaret Cleland, "	30 28
Marie Dumont, "	41 94
Elma-J. Merry, "	19 94
M.-Sophie Dionne, "	25 75
Delima Paradis, "	25 92
Elise Chalifour, "	28 72
Aurore Beaulieu, "	16 32
Perside Gagnon, "	27 42
Eulalie Bouchard, "	18 58
Marie Arvisais, "	23 93
Vve Joseph Labelle, "	55 50
Total.....	\$454 71

Pensionnaires décédés :

Vve A.-V. Barrette, montant de la pension.....	\$ 97 26
Mme Denis Labrie, " "	96 44
Démerise Pelletier, " "	20 88
Engénie Raby, " "	83 94
Aristide Simard, " "	145 70
Mme Ida Trudel, " "	15 30
Joseph Casavant, " "	27 66
Mme James Colford, " "	30 06
Marie Chamberland, " "	40 35
Isabella Anderson, " "	57 82
Ursule Jacob, " "	12 04
Godefroi Caron, " "	104 94
S.-Jane Reid, " "	49 71

Total..... \$782 10

Sur proposition de M. John Ahern, secondé par M. S.-H. Parsons, la motion qui suit est adoptée :

Que les fonctionnaires de l'enseignement primaire qui, après trente-cinq ans d'enseignement, ont cessé de payer la retenue sur leurs traitements, soit pour eux-mêmes soit pour leurs femmes, s'appuyant sur une décision de la commission administrative, adoptée le 20 novembre 1886, soient autorisés à verser ces arrérages de retenue au fonds de pension, d'ici au premier novembre 1898 : vu la lettre du procureur général de la province, en date du 22 avril 1896, par laquelle il émet l'opinion qu'en vertu des dispositions des articles 2240 et 2267 des Statuts refondus de la province, tout fonctionnaire de l'enseignement primaire, qui veut faire valoir ses droits à la pension, doit payer la retenue sur son traitement, pendant tout le temps qu'il passe dans l'enseignement. Cette résolution sera communiquée aux fonctionnaires qui ont cessé de payer la retenue après trente-cinq ans d'enseignement.

Après examen des certificats de médecin produits, avant le mois de novembre dernier, par les pensionnaires âgés de moins de cinquante-six ans, des pensions sont accordées, pour l'année scolaire courante, à ceux qui ont produit ces certificats et en faveur desquels les inspecteurs d'écoles ont fait rapport, à l'exception cependant de Philomène Boursier, Elmire Pothier, Eliza-Jane Craig, M.-Amanda Plourde et Mme Clovis Coulombe, qui ne sont pas incapables de reprendre l'enseignement à cause de maladie.

Les personnes dont les noms suivent sont retranchées de la liste des pensionnaires, après examen des certificats de médecin qu'elles ont reproduits et des rapports d'inspecteur qui ne leur sont pas favorables :

Justine Martin, Mary-E. Moore, Eugénie Morency, Victoria Dubé, Cédulie Leblond, Eulalie Roy dit Desjardins, Adrienne Jacques dit Rochon.

M. John Ahern vote contre le retranchement de la pension de Adrienne Jacques dit Rochon.

La pension de Gilles Pinard est retranchée, vu le peu de gravité de la maladie qui l'affecte. Elle s'est mariée dans le cours de l'année. L'inspecteur d'écoles ne l'a pas visitée, vu qu'elle avait changé de domicile.

La pension de Mme Romuald Bileau est suspendue, en attendant un nouveau certificat de médecin et un rapport spécial de l'inspecteur d'écoles, qui seront demandés.

Les pensions de Catherine McGibbon et de Philomène Ouellet sont aussi suspendues, en attendant des rapports d'inspecteur qui seront demandés.

La pension de Judith Thériault, retranchée l'année dernière parce qu'elle n'avait pas produit de certificat de médecin, est de nouveau accordée, à compter du premier de juillet 1896.

Celle de Julie Noël de Tilly est suspendue en attendant un nouveau rapport d'inspecteur qui sera demandé.

Vraie copie.

F.-X. COUILLARD,

Secrétaire.

(à suivre)

III.—NOMINATIONS

Nominations de commissaire et de syndic d'écoles

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 12 mars dernier (1898), de nommer M. J.-Baptiste Prevost, commissaire d'écoles pour la municipalité de la Présentation, comté de Saint-Hyacinthe, en remplacement de M. Henri Larivière, qui a quitté la municipalité.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 4 mars dernier (1898), de nommer le Révd. M. L. C. Temblay, prêtre, commissaire d'écoles, pour la municipalité de Saint-Philippe de Néri, comté de Kamouraska, en remplacement du Révd. M. A. Boissinot, qui a quitté la municipalité.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 11 mars dernier (1898), de nommer M. Joseph Thibault, syndic des écoles dissidentes du village de Saint-André, comté d'Argenteuil, en remplacement de M. Charles Langevin, absent.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 13 janvier dernier, 1898, de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles

Bonaventure, Saint-Etienne de New Carlisle.—Révd. M. Timothée Eugène Martin, en remplacement du révd. J. Alphonse Belles-Isles, absent de la municipalité.

Dorchester, Sainte-Rose de Watford.—M. Joseph Lamontagne, en remplacement de M. Joseph Gagnon, absent de la municipalité.

Gaspé, Manche d'Epée.—Révd. Elzéar Roy, en remplacement du révd. J. Perron, qui a quitté la municipalité.

Rimouski, Saint-Marcellin.—M. Pierre Bouillon, en remplacement de M. Pierre Tremblay, dont le terme d'office est expiré.

Syndic d'écoles

Terrebonne, Sainte-Thérèse.—M. Alexander Miller, en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré ; et M. James Lockhead, en remplacement de M. Thomas Caughtry.

IV.—ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Erection d'une nouvelle municipalité scolaire

Détacher de la municipalité scolaire de "Témiscamingue", comté de Pontiac, le village de "Ville-Marie", et Périger sous ce nom. en municipalité scolaire distincte, avec les mêmes limites qui lui sont assignées, par la proclamation du 13 octobre dernier (1897). Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain 1898).

V.—BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS

Vendredi, le 2 mars, dans une des salles du Palais législatif, à Québec, le Bureau central des examinateurs catholiques pour l'examen des candidats aux brevets d'école primaire, a tenu sa première réunion. Tous les membres du bureau étaient présents. Voici leurs noms :

Mgr J.-C.-K. Laflamme, recteur de l'université Laval ; M. le vicaire général Santoire, de Valleyfield ; M. l'abbé Gaspard Dauth, de l'archevêché de Montréal ; M. l'abbé J.-H. Roy, du collège de Sherbrooke ; M. F.-X.-P. Demers, principal de l'Académie commerciale catholique de Montréal ; M. Calixte Brault, inspecteur d'écoles ; M. J. Thompkins, professeur d'anglais au collège de Montréal ; MM. John Ahern, C.-J. Magnan et C.-A. Lefèvre, professeurs à l'École normale Laval.

Secrétaire : M. J.-N. Miller, officier spécial du département de l'Instruction publique.

Mgr Laflamme a été élu président du bureau, et M. F.-X.-P. Demers, vice-président.

A cette réunion, le Bureau central a décidé plusieurs questions importantes relatives au fonctionnement de cette importante institution.

VI.—AU TABLEAU D'HONNEUR

Liste des instituteurs et des institutrices qui ont obtenu des gratifications pour leurs succès dans l'enseignement, en 1896-97—Suite

DISTRICT D'INSPECTION DE M. E. Picard-Destroismaisons

164 écoles sous contrôle.

Somme à distribuer, \$410 00.

Nos	Nom et prénoms	Municipalité où le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
127	M. Alexandre Dupuis.....	Saint-Hilaire, école No 1.....	\$ 30 00
128	M. Pierre Meunier.....	Saint-Pie, école No 1.....	30 00
129	M. Charles Paradis.....	Sainte-Angèle de Monnoir, école No 1.....	30 00
130	Mlle Philomène Chabot.....	Saint-Hyacinthe, école No 1.....	30 00
131	Dame Régina Dion.....	Sainte-Madeleine, école No 1.....	30 00
132	Mlle Emma Destroismaisons.....	Abbottsford, école No 4.....	30 00
133	do Marie-Rose Boulais.....	Saint-Charles, village, école No 1.....	30 00
134	do Emma Chartier.....	La Présentation, école No 2.....	20 00
135	do Marie-Lucie Robert.....	Saint-Pie, école No 4.....	20 00
136	Dame Albina Dansereau.....	do école No 5.....	20 00
137	Mlle Régina Destroismaisons.....	N.-D.-de-Bonsecours, école No 3.....	20 00
138	do Anna Gaouette.....	Abbottsford, école No 3.....	20 00
139	do Eglantine Auclair.....	Saint-Jean-Baptiste, école No 5.....	20 00
140	do Alexandrina Emond.....	Saint-Hyacinthe, école No 5.....	20 00
141	do Rose-Alma Bédard.....	Sainte-Angèle, école No 2.....	20 00
142	do Emma Moquin.....	Saint-Denis, paroisse, école No 1.....	20 00
143	do Georgiana Leroux.....	Sain' Michel de Rougemont, école No 3.....	20 00
			\$ 410 00

DISTRICT D'INSPECTION DE M. J.-Z. Dubeau

169 écoles sous contrôle.

Somme à distribuer, \$422.50.

144	Mlle M.-J.-Joséphine Gaudreau.....	Saint-Pascal.....	\$ 32 50
145	do Eugénie Michaud.....	Saint-Pacôme.....	30 00
146	do Amanda Labé.....	L'Islet.....	30 00
147	do Joséphine Marton.....	Saint-Cyrille.....	30 00
148	do Honorine Desjardins.....	Saint-Pascal.....	30 00
149	do Eva Blanchette.....	Saint-Philippe de Neri.....	30 00
150	do Aglaée Sirois.....	Saint-André.....	30 00
151	do Isola Richard.....	Saint-Cyrille.....	30 00
152	do Angéline Pelletier.....	Sainte-Hélène.....	20 00
153	do Aurore Morin.....	L'Islet.....	20 00
154	do Hermine Boucher.....	Rivière-Ouelle.....	20 00
155	do Alice Déchènes.....	Sainte-Hélène.....	20 00
156	do Anna Hudon.....	Rivière-Ouelle.....	20 00
157	do Clara Bourgault.....	Sainte-Anne de la Pocatière.....	20 00
158	do Adéline Dulac.....	Saint-Marcel.....	20 00
159	do Ernestine Caron.....	Saint-Roch des Aulnais.....	20 00
160	do M.-L. Lavoie.....	Saint-Bruno.....	20 00
			\$ 422 50

(à suivre)

CHRONIQUE DU MOIS

Un sous-comité du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, chargé de la revision du programme des études primaires, a siégé à Québec le 8 du mois dernier, à la salle du Conseil.

Étaient présents : Mgr Bégin, Mgr Bruchési, Mgr Emard, les honorables MM. Langelier, Ouimet, Chapais et M. le surintendant.

La *Voix du Précieux Sang* (revue mensuelle publiée au monastère du Précieux Sang, Saint-Hyacinthe, Q.), vient après quatre années d'existence, de cesser sa publication.

Nous ne pouvons que regretter profondément, pour notre part, la disparition de la pieuse revue destinée à faire tant de bien dans les différentes classes de la société où elle pénétrait.

Nous détachons ce qui suit d'une lettre adressée de Chéticamp, Cap-Breton, à notre confrère *Évangéline* de Weymouth, N.-E. :

“ Laissez-moi vous donner quelques nouvelles du progrès de la langue française dans ce coin reculé du Cap-Breton. Il y a ici un groupe de Français d'environ 5,000 âmes distribuées en trois paroisses—Chéticamp, Moine et Magrée. Dans les deux premières où il y a eu des prêtres français depuis longtemps, le français est bien conservé. Bien plus, on rencontre plusieurs familles irlandaises qui ne parlent que notre langue. Si quelqu'un a encore des doutes sur l'avantage qu'il y a pour nous d'étudier d'abord notre langue puis la langue anglaise, il n'a qu'à nous rendre visite ”.

Emile Zola, le romancier sans vergogne, l'écrivain ordurier qui a couvert le monde d'œuvres dégoûtantes, vient d'être condamné à un an de prison pour avoir accusé de partialité les autorités militaires de son pays, relativement à la fameuse affaire Dreyfus.

Au pays de nos pères, on ne badine pas quand il s'agit de l'honneur national. Vive la France !

Mgr Cleary, archevêque de Kingston, est mort le 24 février dernier, à l'âge de 78 ans.

Jacques Cartier aura bientôt sa statue sur une des places publiques de Saint-Malo. Il serait temps, au Canada, de songer à élever un monument à l'illustre découvreur de notre pays.

Le Conseil d'hygiène de notre province vient de publier des statistiques très consolantes au point de vue national. L'un de ses officiers, le Dr Roy, a compilé la statistique suivante pour 35 comtés, dont la population est presque exclusivement française :

Population.....	658,756
Naissances (1896).....	28,615
Décès (1896).....	13,977
Taux des naissances par mille.....	43.43
“ décès “.....	21.21
Surplus des naissances sur les décès par mille.....	22.22

Il résulte de cette statistique que la population française dans la province de Québec augmente annuellement de 22.2 par 1,000.

M. Dupont, représentant du comté de Bagot, à Ottawa, depuis de nombreuses années, est décédé, il y a quelques jours, à la suite d'un accident de chemin de fer. M. Dupont était un vrai Canadien-français, un patriote qui n'a jamais abdiqué les droits de sa nationalité.

Le comte de Mun, le grand orateur catholique de la France, vient d'être élu membre de l'Académie française.

CORRESPONDANCE

Monsieur C.-J. MAGNAN,

Rédacteur de *l'Enseignement primaire*.

Monsieur le rédacteur,

Je rentre chez moi après une visite rapide aux écoles de notre municipalité. J'ai fait cette visite, non en *professionnel*, je n'en ai ni la compétence ni la mission ; mais en amateur, en curieux qui s'intéresse vivement à l'enfance des écoles, et c'est encore animé du désir d'être utile à ces mêmes enfants que je prends la liberté de vous communiquer quelques observations prises sur le vif. Je me hâte de les écrire ; demain je n'en aurais probablement pas le courage, aussi seront-elles nécessairement incomplètes et l'expression en sera-t-elle incorrecte. Puissent-elles être utiles ! Ces observations ne touchent qu'à la lecture et à la grammaire.

J'ai été frappé du peu de différence entre la lecture d'un enfant de deuxième année et celle d'un enfant de quatrième ou de cinquième. Ce dernier lit plus rapidement, il donne un commencement d'intonation et d'expression ; mais la prononciation, la phonation, la sonorité est à peu près la même, c'est-à-dire faible, incertaine, désagréable, nasale et gutturale.

La dictée a montré certains succès dans l'application des règles de la grammaire en même temps qu'une orthographe usuelle déplorable.

Un médecin ne l'est qu'à demi s'il ne fait que constater la maladie sans remonter aux causes et sans indiquer les remèdes : ainsi du critique.

La cause de cette mauvaise lecture que nous avons remarquée ici, c'est, croyons-nous, qu'on n'enseigne pas aux petits enfants *les sons fondamentaux de la langue française* avec toute l'attention que requiert l'art de la lecture. On se hâte trop de faire lire couramment puis de promener les enfants d'un livre à l'autre. La phonation, la sonorité de la lecture demeure toujours imparfaite, indécise.

Pour une bonne phonation il faut observer trois choses que je ne puis qu'indiquer en passant : 1° *bien respirer* ; 2° *bien émettre le son* ; 3° *bien disposer l'appareil buccal*. L'institutrice, nous semble-t-il, obtiendrait d'heureux résultats si, avant chaque leçon de lecture, elle rangeait ses élèves à l'extrémité de la classe et leur faisait chanter sur le *ré*, le *mi* ou le *fa* les voyelles simples et les voyelles doubles, en veillant à l'attaque du son, à l'ouverture de la bouche, à la disposition des lèvres, à ce que le son vienne résonner à l'avant-bouche, sur les lèvres, à ce qu'il ne se perde pas dans la gorge ou les fosses nasales.

Pourquoi, maintenant, cette orthographe défectueuse ?

Parce que l'institutrice n'utilise pas *toutes* les ressources du meilleur des livres de ses élèves, après le catéchisme. Je veux parler du livre de lecture. L'explication et l'épellation des mots du livre de lecture doivent infailliblement apprendre à l'enfant l'orthographe usuelle. Quel vocabulaire étendu il y a dans la série des livres de lecture de M. Montpetit ! Comme on s'occupe peu ici du livre de lecture ! Et quelle mine il pourrait être pour l'éducation et l'instruction ! L'auteur a glané dans presque toutes les spécialités du savoir humain ce qui est à la portée de l'enfant, et il a classé ces connaissances dans ses livres avec beaucoup d'art. Pourquoi donc ne pas demander au livre de lecture *tout ce qu'il peut donner* !

Il nous semble aussi qu'il existe une autre cause du mal que nous signalons : c'est que la *dictée* disparaît peu à peu de nos écoles, supplantée par *l'exercice*.

Quand je dis nos écoles, je ne veux parler que de celles de notre municipalité.

Ces quelques faiblesses de l'enseignement élémentaire donné à nos enfants peuvent-elles disparaître ? Certainement : aussitôt que l'attention et le travail des institutrices s'y porteront. L'intelligence et le dévouement sont remarquables chez ces ouvrières de l'éducation dans notre paroisse. L'amélioration de leur enseignement, depuis quelques années surtout, est sensible. La classification des élèves est bonne ; une méthode raisonnée fait peu à peu place au *par cœur* routinier d'autrefois, et l'émulation qui s'éveille parmi les institutrices produit les meilleurs fruits. Voulant être juste, Monsieur le Rédacteur, je dois reconnaître qu'une grande part de ce progrès est due à votre excellente revue que nos institutrices lisent avec le plus grand intérêt.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

XXX, B. H.

Le problème qu'on nous a adressé est résolu dans la *Partie pratique* (mathématiques) de la présente livraison.

" L'UNION FRANCO-CANADIENNE "

ASSOCIATION CATHOLIQUE ET NATIONALE D'ASSURANCE ET D'ÉCONOMIE SOCIALE

L'Union Franco-Canadienne fut fondée le 1er octobre 1894, par M. l'abbé M. Auclair, curé de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Son président d'honneur et son protecteur est Mgr Bruchési, archevêque de Montréal.

Cette société provinciale est aussi hautement approuvée par tous les archevêques et évêques du Canada-français.

Voici la composition des différents *Bureaux* de l'Union Franco-Canadienne :

BUREAU DE DIRECTION :

MM. le curé M. Auclair, de Saint-Jean-Baptiste de Montréal ; G. Lamothe, avocat, C. R. ; Dr J.-I. Desroches, membre du conseil provincial d'hygiène ; L.-G. Robillard, ex-inspecteur d'écoles ; H. Pelletier, avocat ; J.-M.-Amédée Denault, L. L. B., publiciste ; l'abbé J.-B. Morin, missionnaire de la colonisation ; Dr Barrette ; Réal Cloutier, entrepreneur-plâtrier ; A. Chénard, imprimeur-éditeur ; M.-J. Curot, inspecteur d'écoles.

OFFICIERS DU BUREAU DE DIRECTION :

Président général.....M. Gustave Lamothe, avocat, C. R., aviseur légal de l'Union Franco-Canadienne.
1er vice-président.....M. J.-M.-Amédée Denault, L. L. B., inspecteur-général de l'Union Franco-Canadienne.
2nd vice-président.....M. Anicet Chénard, imprimeur-éditeur.
Secrétaire général.....M. L.-G. Robillard, ex-inspecteur d'écoles.
Trésorier général.....M. Réal Cloutier, entrepreneur-plâtrier.
Médecin-en-chef.....Dr J.-I. Desroches.
1er médecin-examineur... Dr S. Boucher.
Assistant-secrétaire général. M. F.-X. Larrivée, comptable.
Auditeurs.....MM. M.-J. Curot, inspecteur d'écoles, Montréal, et J.-E. Parent, N. P., de Saint-Jérôme, Québec.
Commissaires-ordonnateurs..MM. Auguste Belleville, épiciier, de Joliette, et J.-O. Chartrand, perruquier, de Montréal.

COMITÉ D'ORGANISATION ET DE LÉGISLATION DE L'UNION FRANCO-CANADIENNE :

MM. Gustave Lamothe, avocat, C. R. ; Dr J.-I. Desroches, Montréal ; P.-V. Ayotte, libraire-éditeur, Trois-Rivières ; C.-J. Magnan, professeur et publiciste, Québec ; Dr S. Boucher ; L.-G. Robillard, ex-inspecteur d'écoles ; J.-M.-Amédée Denault, L. L. B., publiciste, Montréal.



M. Pabbé M. AUCLAIR, Ptre,

Curé de Saint-Jean-Baptiste, Montréal.

OFFICIERS DU COMITÉ D'ORGANISATION ET DE LÉGISLATION :

MM. Dr Séraphin Boucher, Montréal, président ; P.-V. Ayotte, libraire-éditeur, Trois-Rivières, vice-président ; L.-G. Robillard, ex-inspecteur d'écoles, Montréal, secrétaire.

Voici brièvement quelques notes qui aideront à faire connaître la valeur réelle de l'U. F. C. :

1^o L'Union Franco-Canadienne, association provinciale de mutualité à taux fixes, ayant son siège principal à Montréal, est, au point de vue financier, établie sur les mêmes bases que l'Ordre Indépendant des Forestiers, avec cette différence que l'Union Franco-Canadienne exige des contributions plus élevées que l'O. I. F. ;

2^o L'Union Franco-Canadienne est établie sur les mêmes bases que l'Alliance Nationale, de Montréal ;



M. GUSTAVE LAMOTHE, avocat, C. R.

3° L'Union Franco-Canadienne est établie d'après le système à "taux fixes", système reconnu aujourd'hui comme le seul qui soit sûr, à tous les points de vue ;

4° L'Ordre Indépendant des Forestiers n'avait encore, en 1881, c'est-à-dire sept ans après sa fondation, qu'un rôle de 369 membres, et \$1,000 de déficit ; cependant cette Société vaut, aujourd'hui, au delà de deux millions de piastres ;

5° L'Union Franco-Canadienne étant comme on l'a dit, au point de vue financier, établie sur les mêmes bases et d'après les mêmes principes que l'O. I. F. a, durant les trois premières années de son existence, recruté au-delà de 1600 membres ; elle a payé au-delà de \$5,000 aux malades et aux veuves des membres décédés, et elle accuse déjà un surplus d'au-delà de \$6,000 ;

6° En réalité, les "sociétés à taux fixes" sont établies sur des bases aussi solides que les assurances régulières sur la vie. Avant d'entrer dans de plus amples détails, il serait bon de se demander ce que c'est qu'une société à taux fixes.



M. L.-G. ROBILLARD, ex-inspecteur d'écoles.

Eh bien ! une " société à taux fixes " c'est une société de bienfaisance, en ce qui concerne la " Caisse des Malades ", et une véritable assurance régulière sur la vie en ce qui concerne la " Caisse des Décès " ou " Caisse de Dotation ".

En effet, les assurances régulières sur la vie ont des contributions fixes et graduées suivant l'âge à l'admission des membres tout comme les " sociétés à taux fixes ". La seule différence existe dans le taux des contributions. Cependant, les dépenses des sociétés de bienfaisance étant de beaucoup moindres que celles des assurances régulières, le " revenu net " est à peu près le même, de sorte que les sociétés à taux fixes ayant un " revenu net " à peu près égal à celui des assurances régulières, il s'en suit qu'elles sont fondées sur des bases aussi solides les unes que les autres, pourvu, toutefois, que le taux des contributions mensuelles des sociétés à taux fixes forme un montant annuel aussi élevé que celui que prescrivent les tables des meilleurs actuaires, concernant le coût de l'assurance proprement dite. On pourra facilement reconnaître, en faisant la comparaison entre le montant annuel des primes des sociétés à taux

fixes comme l'U. F.-C. et la liste suivante, des taux prescrits par les actuaires, que notre association et toutes celles du même genre observent amplement cette condition de prévoyance.

Tableau indiquant le coût probable d'assurance, de dix-huit à quarante-neuf ans inclusivement :

Age	Montants	Age	Montants
18	\$7 13	34	\$ 9 09
19	7 21	35	9 29
20	7 29	36	9 48
21	7 38	37	9 68
22	7 46	38	9 91
23	7 56	39	10 13
24	7 67	40	10 36
25	7 77	41	10 61
26	7 89	42	10 89
27	8 01	43	11 25
28	8 14	44	11 70
29	8 27	45	12 21
30	8 42	46	13 84
31	8 58	47	13 52
32	8 75	48	14 26
33	8 92	49	15 06

Des statistiques récentes prouvent que les assurances régulières, ayant même cinquante ans d'existence, ne paient encore qu'une moyenne de quarante pour cent des revenus provenant des primes annuelles. Et ce 40070 représente à peu près la somme totale des contributions exigées par les sociétés à taux fixes. Conséquemment, il semble qu'il ne peut y avoir de sécurité plus évidente que celle-là, puisque d'après l'expérience des assurances régulières sur la vie, le taux des contributions ordinaires des sociétés à taux fixes sera suffisant, même dans cinquante ans, pour payer les sommes dues aux décès, sans compter les intérêts sur le fond de réserve accumulé pendant cette période ;

7^o Il suffit de comparer les taux des contributions de l'Union Franco-Canadienne avec la table ci-dessus pour voir qu'il y a une bonne marge en notre faveur ;

8^o Tous les membres de l'Union Franco-Canadienne doivent payer une contribution mensuelle d'au moins 50 centins par mois pour la caisse des malades, soit \$6.00 par année. Sur cette somme, le Bureau de Direction a le droit de prendre \$1.50 pour les frais d'administration, mais la balance doit être mise dans une caisse spéciale, appelée Caisse des Malades. Aucun argent ne doit être distrait de ce fonds, si ce n'est :

1^o Pour le paiement des secours aux malades ;

2^o Pour le paiement des cinquante dollars dus au décès de chaque membre ;

3^o Pour le paiement des visiteurs des malades.

Tout membre en règle avec la société a droit, s'il est malade, à un maximum de cinq piastres par semaine, pendant quinze semaines par année, c'est-à-dire à un montant ne pouvant excéder \$75.00 par année.



DR J.-I. DESROCHES.

Chaque membre inscrit à la Caisse des malades fournit à cette caisse \$4.50 par année, ce qui fait que dix-sept membres donnent un peu plus que \$75.00. Ou bien encore, divisons \$75.00, le maximum des bénéfices qu'un malade peut recevoir dans une même année par \$4.50 montant net payé pour la Caisse des malades, et nous aurons 17 au quotient. Conséquemment, pour nous rendre incapables de remplir nos obligations, il faudrait qu'il y eût plus d'un de nos membres sur 17 qui fût malade pendant quinze semaines par année, ou 3 sur 17 qui fussent malades pendant cinq semaines par année, ou, enfin 5 sur 17 qui fussent malades pendant trois semaines par année, ce qui n'est pas probable, surtout si l'on considère que l'Union Franco-Canadienne est une société qui s'étend déjà, à l'heure qu'il est, dans les différentes parties de la province de Québec.

Quant au paiement des visiteurs des malades et des \$50.00 à la mort, l'intérêt sur le fond de réserve de la Caisse des Malades, pendant les vingt



DR S. BOUCHER

premières années, suffira amplement pour remplir ces obligations. C'est pourquoi je dis que l'Union Franco-Canadienne est établie sur des bases financières aussi solides que n'importe quelle autre bonne société.

9° L'Union Franco-Canadienne a reçu l'approbation d'un grand nombre d'hommes d'affaires qui ont étudié les règlements de la société jusque dans leurs détails ;

10° L'Union Franco-Canadienne a obtenu l'approbation de tous les archevêques et évêques du Canada-français.

Compatriotes du Canada-français, l'Union Franco-Canadienne vous convie sous ses drapeaux. Elle vous y offre les avantages suivants :

1° En cas de maladie, \$3 par semaine, pendant les deuxième et troisième semaines de la maladie ; \$5 par semaine, pendant les dix semaines suivantes ; plus, \$3 par semaine, pendant douze autres semaines, dès que la réserve de la Caisse des Malades atteindra \$25,000, et tant qu'elle se maintiendra à ce chiffre.—L'Ordre Indépendant des Forestiers, avec un système en tout pareil au nôtre, a une réserve de \$110,000.



H. PELLETIER, avocat

2° A la mort de chacun de ses sociétaires, une somme de \$250, \$500, \$1000, \$2000, ou \$3000, pour les héritiers de ce sociétaire, selon le chiffre du certificat de dotation dont le susdit sociétaire était porteur à l'heure de son décès, et pour lequel il s'était fidèlement tenu en règle.

3° Le paiement de la moitié du montant de son certificat de dotation à tout sociétaire frappé d'incapacité absolue de travail, incapacité d'un caractère permanent; la balance du montant de ce certificat étant payable au décès du dit sociétaire, ou lorsqu'il aura atteint 70 ans : conformément aux règlements de l'association.

4° Le paiement de son certificat de dotation, en dix annuités égales, chacune, au dixième du montant total du certificat, à tout sociétaire ayant atteint l'âge de 70 ans : conformément aux règlements de l'association.

5° La libération, pour les sociétaires déclarés invalides et pour ceux qui ont atteint 70 ans, de l'obligation des contributions à la Caisse des Malades : conformément aux règlements de l'association.



J.-M.-A. DENAULT, publiciste

6° Un certificat acquitté, égal à la moitié des contributions par lui versées à la Caisse de dotation, pour tout sociétaire qui désire se retirer de l'association, après dix ans de sociétariat ; dans le cas d'un sociétaire ayant vingt ans de sociétariat, et désirant se retirer, le certificat acquitté est pour le plein montant des contributions versées par lui à la Caisse de dotation.

7° Le sociétaire de L'U. F.-C. ayant droit à des bénéfices de maladie a la garantie de la Caisse Centrale du Fonds de Secours de L'U. F.-C. et non pas seulement celle de quinze ou vingt membres d'une caisse locale. Jamais un seul sociétaire de L'U. F.-C. ayant une réclamation légitime, ne s'est vu privé de ces bénéfices : les associations ayant le système de la décentralisation des fonds de secours, ou des caisses locales, ne sauraient se vanter d'un aussi bon résultat.

8° Les sociétaires de L'U. F.-C. ne sont pas astreints au régime des cercles ou cours locales, qui, malheureusement, dégènerent souvent en véri-

tables "nid à chicane," à cause des élections, etc. ; L'U. F.-C. n'a que deux officiers par bureau de perception : son percepteur et son médecin-examineur. Cependant, les membres des gros bureaux de perception, qui désirent quand même se constituer en succursale, sont autorisés à le faire, moyennant qu'ils se cotisent entre eux pour les frais d'administration de telle succursale : conformément aux règlements de l'association. Mais aucun membre n'est obligé de faire partie de telle succursale.

9° L'Union Franco-Canadienne est la seule association catholique et canadienne-française véritablement à *taux fixes*, étant la seule qui ne se réserve point, dans sa constitution, le droit de prélever sur ses membres des contributions supplémentaires, en certains cas ; la seule aussi qui évite soigneusement de donner un effet rétroactif aux règlements nouveaux qu'elle édicte, pour modifier le taux de ses contributions et de ses bénéficiaires.

ECONOMISTE.

LIVRES RECOMMANDÉS

RECUEIL DE LEÇONS DE CHOSES, par J.-B. Cloutier. C'est l'unique ouvrage de ce genre publié au Canada : ce livre est approuvé par le Conseil de l'Instruction publique. Adresser les commandes à J.-B. Cloutier, 148, rue Saint-Olivier, Québec.

RÉPONSES AUX QUESTIONS posées par le Bureau des examinateurs de Québec. La série complète, \$1.00. S'adresser à W. Bussière, Ecole normale, Québec.

SUPPLÉMENT PÉDAGOGIQUE. Comprenant un cours abrégé de pédagogie. Prix : 25 cts ; franco par la poste : 30 cts. S'adresser à l'*Enseignement primaire*, Boite 1094, Québec.

LEÇONS D'ANGLAIS *d'après la méthode naturelle*, par J. Ahern. *Première partie*. Prix : 50 cts. S'adresser à l'auteur.